LA [...]ERTÉ ET LE PATRIOTE
Vol. 52— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 15 JANVIER 1965 PRIX 10c

Faire de St-Boniface une ville digne de son rôle historique

Pourquoi cette course pour transformer les espaces libres de St-Boniface en faubourgs résidentiels?

Pourquoi les habitants de longue date doivent-ils payer des taxes plus élevées pour que des étrangers puissent venir s'établir sans souci dans leur ville?

A quoi va aboutir cette invasion anglaise du bastion de la langue française dans l'Ouest canadien?

De telles questions ne manquent pas de surgir dans l'esprit des Bonifaciens de vieille souche en apprenant qu'un autre développement, genre Windsor Park, s'annonce pour la région de Speers Farm. Ils se font poser ces questions, d'ailleurs, par leurs compatriotes de la province et de l'Ouest.

Le temps est venu d'y apporter une réponse, et comment mieux faire qu'en causant avec l'homme qui se trouve au coeur de toutes ces activités nouvelles, qui invite Son Honneur le maire, M. Joseph-Philippe Guay.

Interviewer M. Guay au sujet de "sa" ville, est un passe-temps à la fois facile et difficile. Le sujet, il en est plein à déborder, et il est à l'aise avec les journalistes, faisant face à n'importe quelle question, disposant de renseignements précis, sachant faire la part entre informations publiques et informations confidentielles. D'autre part, M. le maire est sujet à des imprévus entre sa maison et son bureau (il a la courtoisie d'en avertir les intéressés par téléphone), il se fait interrompre par des appels urgents pendant son colloque par des collègues désireux de lui dire "quelques mots", et son secrétaire s'inquiète d'autres rendez-vous dont l'heure limite approche. Mais en dépit de ces écarts, la conversation se poursuit avec profit et clarté. Peut-être parce que le sujet est central dans le coeur du maire. Peut-être aussi parce qu'il a acquis une qualité rare et précieuse, celle de pouvoir donner une attention entière à celui à qui il parle et de pouvoir reprendre avec précision la suite d'une interview après une interruption. A l'oeuvre donc.

Sur une table voisine, devant la porte de son bureau, le plan du développement "Speers Farm" représente, en maquette, le terrain, les chemins, les immeubles-résidentiels, les écoles (5), les églises, les parcs, les maisons et les lacs de ce projet qui dotera la ville de 2,400 habitations et 800 appartements, d'ici dix ans, au coût de $60,000,000. Selon la maquette et deux cartes affichées aux murs du bureau préfectoral, on voit que ce nouveau faubourg se situe du côté sud du chemin canadien numéro 1, face au Windsor Park, entre le Niakwa Country Club (rivière Seine) et le chemin Dawson.

Mais quel rôle la ville a-t-elle à jouer dans ce lotissement? En serait-elle la propriétaire par hasard? Sinon, pourquoi faut-il qu'elle paie les chemins, trottoirs et autres services, à même les bourses des contribuables?

Autant de questions, autant d'erreurs. C'est Ladco qui est propriétaire de tout ce terrain "agricole", qui porte en effet le nom "Speers Farm". C'est cette compagnie qui fait construire les chemins, les trottoirs, les conduits d'eau, d'électricité, etc. Mais la ville (avec la commission scolaire, la commission des parcs, la commission d'urbanisme du Métro, et d'autres sociétés diverses) y est inévitablement impliquée. Par exemple, en vue de ses responsabilités à long terme, le conseil de ville suit de près le choix des ingénieurs de l'entreprise et fait faire immédiatement l'inspection de toutes les installations. Ce nouveau "Park", en effet, n'existe pas dans un vacuum, il y a une multitude de raccordements à prévoir, non seulement en vue d'étendre les services municipaux aux nouvelles résidences, mais de plus en prévision de services à rendre dans l'avenir à mesure que d'autres propriétaires transformeront leurs terrains en secteurs résidentiels. Par exemple, même si, pour les fins de Ladco, un égout de huit pouces pourrait être suffisant, la ville pourrait demander un égout de 12 pouces à cause de développements futurs. Cela exige une entente. Et on finit par une entente très détaillée.

M. Guay profite de l'occasion pour signaler combien l'expérience acquise dans Windsor Park par la ville et Ladco a été utile pour fixer les détails du contrat de "Speers Farm". (Jusqu'à date, paraît-il, ce projet porte ce nom plutôt désuet, ce certainement des suggestions de la part de citoyens plus poétiques. "Seine Park" peut-être?) Cette fois c'est Ladco qui est l'unique propriétaire, et il n'y aura pas à tenir compte de personnes ayant des lots isolés, ici et là, créant des difficultés dans l'exécution des plans d'ensemble. Il est entendu aussi que la mise en chantier du développement se fera par étapes, de sorte que chaque sous-secteur aura tous les services prévus avant qu'on ne commence à aménager le secteur suivant. Afin de ne pas trop grever le budget de la commission scolaire territoriale (St-Boniface), la ville a négocié la gratuité des sites des futures écoles (quatre élémentaires, une secondaire). La maquette révèle comment on a solutionné un autre problème. En effet, un terrain scolaire entouré de quatre rues est taxable pour les services de tous les côtés. Dans le plan, ces terrains sont encadrés en partie de maisons, de sorte que l'école donne directement sur une ou deux rues seulement. Enfin le lac, en forme de croissant, qui donnera un cachet pittoresque au développement, représente une épargne considérable dans les coûts des services souterrains. En effet, cette nappe d'eau serait en pratique un réservoir, qui dispensera de l'installation des égouts de pluie. Elle justifiera en même temps l'aménagement d'un secteur de maisons plus coûteuses ($30,000) et dont l'évaluation pour fins de taxes sera plus élevée.

Pour ce qui est d'un accroissement dans le coût des services d'incendie, le nouveau développement a lieu au moment où le programme de reconstruction des stations de feu existantes peut tenir compte de ce besoin sans difficulté. M. Guay dévoile sur ce point les grandes lignes de ce chapitre. En premier lieu, la station actuelle derrière l'hôtel de ville doit disparaître pour faire place au centre civique, après avoir rendu service au centuple. Il en est de même de la station, avenue Taché, près de Marion, qui a fait son temps. Où reconstruire? Les experts ont une façon bien simple de régler la question. Ils prennent un carton d'un pied carré et ils y percent un trou au centre. Ce trou symbolise la nouvelle station des pompiers, grandeur normale. Le carré couvrira le territoire qu'une telle station peut desservir efficacement à une distance d'un mille et demi du centre dans toutes les directions, si les rues s'y prêtent. Or, un tel carré, placé à l'angle des rues Des Meurons et Goulet, artères majeures de circulation, couvre l'hôpital à l'est, Provencher nord et les développements au sud, en tenant compte du genre d'édifices à protéger. Ainsi on peut démolir des postes désuets, les remplacer par une station moderne, et, par la concentration à tel endroit, avoir un service adéquat sans augmentation coûteuse du personnel. Plus tard, au besoin, une autre unité située sur le Trans-Canada compléterait ce service. Tout ceci est rendu encore plus facile grâce aux moyens modernes de communication.

M. Guay ne se contente pas de dissiper les erreurs au sujet du coût des nouveaux développements par rapport aux contribuables actuels de la ville. Il n'oublie pas que la transformation d'un terrain agricole en zone résidentielle apporte au trésor municipal, après un laps de temps, des revenus substantiels, surtout des immeubles résidentiels et du secteur commercial qui occupera un site stratégique le long du chemin national. Sur ce dernier point, le dernier mot n'est pas dit, mais l'avenir est brillant . . .

Le développement dans le sud-est de la ville amène une autre question, à savoir, pourquoi cette priorité quand le secteur nord de la ville semble réclamer d'une façon urgente un travail de réhabilitation?

Le projet de "Speers Farm" (Seine Park?) est aussi simple que le problème de St-Boniface "Nord" est complexe. M. le maire voit la situation du nord de l'avenue Provencher comme un mélange de cinq facteurs qui dictent une ligne de conduite plus compliquée et moins rapide. En premier lieu, il n'entend pas qu'on se serve du mot "taudis" dans un sens trop généralisé en décrivant ce secteur. Il s'y trouve beaucoup de maisons neuves, refaites ou en très bon état, et la transformation prévue de l'ancien terrain Whittier Park aura comme effet de faire revaloriser encore plus les habitations des environs. En même temps, l'avenue Provencher, que le centre civique rehausse visiblement, représente un ensemble de possibilités dont la coordination sera très délicate, mais dont la réalisation serait facile, une fois que son rôle futur sera éclairci. On parle d'un autre pont, reliant cette rue directement à l'avenue Broadway de Winnipeg (les fondations de l'ancien pont, qui fut déplacé quand la gare Union a été construite, sont encore là). Le tout se prête à un développement du genre "lisière verte et élégante" qui n'exclut pas un secteur d'immeubles-habitation au besoin. Pour le moment, le maire se permet de nourrir pour ce secteur des rêves grandioses mais intimes.

Plus au nord, tandis que les résidences se renouvellent, il y a un autre fait dont il faut tenir compte, l'existence d'industries longtemps établies, très identifiées à St-Boniface et assez facilement intégrées dans un secteur résidentiel.

Enfin, de l'avis des autorités à d'autres niveaux de gouvernement, on pourrait justifier des travaux de réhabilitation dans le coin "timbre de poste" entre la rue St-Joseph et la rivière. Mais justement en cet endroit il y a possibilité d'un pont qui fera partie d'un système de communications, avec boulevard longeant la Rouge, à partir de Lyndale Drive jusqu'à la Seine nord.

Cette dernière pensée est assez hardie, mais tout au long de cette interview, M. le maire laissa transparaître une vision grandiose de sa ville future, avec ponts ici, et grandes avenues là, qui révèle sa conviction intime de la supériorité éventuelle de St-Boniface comme ville modèle de la région métropolitaine.

Et ainsi, on arrive, enfin, à la question, pour certains, critique: Est-ce que tout cela ne conduit pas à l'anglicisation massive de la ville?

L'urgence d'un autre rendez-vous ne laisse pas le temps à M. Guay de discuter à fond des ramifications de cette question brutale, mais il ne refuse pas d'y faire face carrément. Sa réponse consiste en trois ou quatre observations. En premier lieu, on ne peut pas vivre dans l'isolement: croire que St-Boniface peut être une ville française comme un village de la campagne serait utopique. Mais il y a plus. Pour garder un certain nombre de compatriotes, il faut leur offrir un lieu d'habitation qui corresponde aux exigences de leur vie professionnelle et sociale, c'est le rôle que Windsor Park a déjà joué. On peut craindre que, sans ce développement, la ville aurait perdu une partie de sa population française actuelle.

Troisièmement, tous profitent à la longue de ces développements qui sont inévitables pour une ville moderne, située comme l'est St-Boniface. Pourquoi ne pas montrer que les deux éléments de la population canadienne peuvent cohabiter pacifiquement dans le respect des préférences diverses. Et si cela se fait sous l'impulsion de chefs canadiens-français, tant mieux. Enfin, St-Boniface continuera d'offrir des avantages (scolaires et autres) qui en font un endroit de prédilection pour la population française qui vient en ville, pour une raison ou pour une autre, en nombre toujours croissant, et pour les citadins de langue française de Winnipeg, de St. James, de Fort Garry, d'autres villes environnantes, qui cherchent une ambiance bilingue.

En réponse à une autre question dans le même ton, M. Guay a décrit l'évolution des projets du centenaire de la ville et la très grande possibilité actuelle que St-Boniface ait deux "monuments", un Centre Riel, adapté aux circonstances, dans la parc Provencher, et un aréna dans le parc Happyland. Ces entreprises, à parts égales, représentent une bonne entente, élaborée en commissions, à partir de suggestions de part et d'autre, et sont de nature à susciter l'enthousiasme des autorités fédérales et provinciales.

M. Guay ayant été si courtois pour le journaliste en cette occasion, il convient de faire allusion à un problème courant, pour faire valoir son point de vue. Il s'agit de l'augmentation des évaluations des propriétés de la ville, dont le total est passé de $54,000,000 à $71,000,000. Une partie de cette augmentation vient des améliorations qui ont été apportées aux maisons privées (salle de jeux dans la cave, etc.) depuis trois ou quatre ans, sans que la valeur de la maison en soit ajustée pour fins de taxes. Mais la plus grande partie de l'augmentation globale vient de l'établissement d'industries nouvelles dans la ville, ce qui est de nature à alléger le taux des taxes de chaque particulier. Il faut se souvenir en effet que si l'évaluation d'une propriété monte, cela n'implique pas nécessairement une hausse proportionnée des taxes, car le "millième" peut baisser. M. Guay ne peut pas tout dire sur ce point, mais il y fit une allusion optimiste. Avec sa franchise habituelle, M. le maire ne se réfugie pas dans l'explication facile, qui consisterait à dire tout simplement que l'évaluation relève du Métro. Il a conscience que la ville rend service et rend la vie des contribuables et citoyens plus agréable. Ces services coûtent de l'argent.

Pour lui-même, il n'est pas question de s'enrichir. Tout ce qu'il a accumulé après des années de service, ce sont deux pelles, une pointue et l'autre carrée, qui ont servi pour lancer la construction de deux grandes et nouvelles industries. Fondement solide pour ses rêves d'une ville "pas comme les autres".

Pour comprendre cette carte du nouveau développement au sud de St-Boniface, on regarde le dessin comme on lirait une carte ordinaire, le nord étant en haut, l'est à droite, etc. Le grand chemin, de gauche à droite, est le Trans-Canada, marquant les limites sud du Windsor Park et du Niakwa Park. La ligne étroite et droite, du haut en bas, est la voie ferrée du Canadien Pacifique qui correspond à l'avenue Archibald. En bas à gauche, le terrain du Niakwa Country Club. (Voir article ailleurs dans cette page.)

Le public canadien possède $17,209,000,000 en actif

OTTAWA — Les réserves d'argent détenues en banque par le grand public canadien se sont accrues de $1,059,000,000 au cours de l'année 1964.

Il s'agit là, selon des observateurs chevronnés, d'une réserve suffisante pour encourager une expansion économique sans toutefois mener à l'inflation.

La tâche plutôt délicate de sauvegarder l'intégrité du dollar canadien, tant au point de vue du marché domestique que du marché international, appartient à la Banque du Canada.

Ses plus récentes statistiques indiquent que les Canadiens possédaient, dans les banques à charte ou ailleurs, une somme de $17,209,000,000 au 30 décembre, comparativement à $16,150,000,000 au 1er janvier de la même année.

P.N.B. en hausse

L'augmentation de six pour cent, déjà notée au cours des trois dernières années consécutives, a continué. Durant l'année 1964, la production nationale brute a atteint selon les estimations actuelles les $46,500,000,000, soit une augmentation d'environ huit pour cent aux prix du marché.

Toutefois, les prix ont augmenté de deux pour cent au cours de la même année alors que l'indice des prix au consommateur était de 1.9 pour cent plus élevé qu'il y a un an.

Cette augmentation du coût de la vie est cependant plus basse que dans presque tous les autres pays importants et est moins considérable qu'au cours de périodes précédentes d'expansion économique.

Les prêts bancaires ont été également plus nombreux au cours de l'année, s'élevant à $18,192,000,000 et ils ont enregistré une hausse moyenne annuelle de 11 pour cent avec pointes à 15 pour cent. Les taux d'intérêt sont demeurés à peu près stationnaires: en fait au niveau de ce qu'ils étaient au début de ce cycle d'expansion.

La marge qui sépare les taux d'intérêt du Canada et des Etats-Unis s'est réduite en fin d'année à 8-10 de un pour cent, alors qu'elle était normalement de un à 1¼ pour cent.

Jacqueline Kennedy remercie le Canada

OTTAWA — Mme Jacqueline Kennedy a transmis ces jours-ci au premier ministre du Canada une lettre de remerciement à la suite de la décision de notre pays de donner le nom de Kennedy à une haute montagne du Yukon.

La mère du président a également transmis au premier ministre ses remerciements.

Voici le texte de leurs lettres dans lesquelles elles rappellent l'estime qu'entretenait le président Kennedy à l'endroit des Canadiens.

"Mon cher premier ministre,

J'ai peine à trouver l'expression exacte de ma profonde reconnaissance pour l'hommage rendu au président Kennedy par le gouvernement du Canada en donnant, pour honorer sa mémoire, son nom à une haute montagne dans le territoire Saint-Elias au Yukon, de même qu'en contribuant de façon si généreuse tout récemment à la bibliothèque John F. Kennedy.

"Le président en aurait ressenti une si vive joie de savoir que les citoyens du Canada avaient choisi de perpétuer sa mémoire en lui rendant hommage dans leur propre pays et de donner leur appui à la bibliothèque qui était l'un de ses rêves les plus chers.

"Je n'oublierai jamais la générosité et les égards de votre pays et je me sens réconfortée — plus que je ne pourrais le dire — à la pensée que tant de gens à travers le monde ont encore présente à l'esprit la mémoire du président Kennedy.

"Veuillez croire, Monsieur le premier ministre, à ma sincère gratitude."

(Signé) Jacqueline Kennedy.

De la mère du président défunt

"Mon cher premier ministre,

"M. Kennedy et moi-même sommes heureux de vous dire ainsi qu'aux membres du gouvernement canadien combien nous apprécions votre décision de donner à l'une de vos montagnes canadiennes le nom de Mont Kennedy.

"Tous les membres de la famille ont été vraiment émus de ce témoignage rendu à notre défunt fils, le président John Fitzgerald Kennedy, ainsi que de vos expressions d'amitiés, d'estime et de respect à son égard.

"Nous nous souvenons que le défunt président a toujours eu la plus grande estime pour le peuple canadien et qu'il a souvent rappelé avec fierté l'amitié qui existe depuis si longtemps entre les deux pays.

"Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de notre sincère gratitude."

(Signé) Rose Kennedy,
(Madame Joseph P. Kennedy).

La Reine a approuvé le 24 décembre le nouveau drapeau canadien que le Parlement avait endossé avant d'ajourner. On prépare maintenant les cérémonies officielles de dévoilement, qui auront lieu probablement vers les débuts de la prochaine session, à la mi-février. Nos techniciens ont cherché dans cette reproduction à imiter la couleur du Red Ensign dont la teinte rouge est officielle. (En collaboration avec Le Droit.)

Dès 1965, le Canada aura sa première centrale nucléaire

OTTAWA — Six importants développements feront peut-être de 1965 l'une des annnées les plus importantes dans la croisade que le Canada mène depuis 14 ans pour construire sur une grande échelle des génératrices nucléaires qui fourniront de l'électricité à un prix abordable.

C'est au cours de l'année qui vient que le Canada modifiera son programme en passant de la phase de la recherche et du développement à celle de la construction de centrales nucléaires qui devraient fournir de l'électricité à un coût inférieur à celui des génératrices thermiques.

Le parachèvement, vers le milieu de l'année 1965, de la première centrale nucléaire construite par Atomic Energy of Canada, la société de la Couronne chargée du programme de recherche nucléaire du gouvernement canadien, constituera le premier événement important de l'année. Cette centrale d'énergie nucléaire construite à Douglas Point, Ont., à 130 milles au nord-ouest de Toronto, produira 200,000 kilowatts. Elle aura coûté au Trésor fédéral la somme de $81,500,000. Le coût de l'électricité variera entre cinq et six millièmes le kilowatt-heure comparativement à 4½ pour une centrale thermique moderne.

Néanmoins, l'expérience découlant de la construction de cette première centrale nucléaire et son exploitation sur une période d'un ou deux ans permettront aux scientifiques de construire des centrales qui produiront de l'énergie en-dessous de quatre millièmes le kilowatt-heure.

Cette expérience sera mise à profit dans la construction d'une centrale nucléaire de $266,000,000 à l'est de Toronto. Cette station produira 1,000,000 de kilowatts grâce à deux unités de 500,000 kilowatts chacune.

Premier stade

Les savants qui sont au service de la société Atomic Energy of Canada sont confiants que cette centrale, de conception canadienne, utilisant de l'uranium et de l'eau lourde, produira de l'énergie à un prix bien inférieur à quatre millièmes le kilowatt-heure.

Ces deux unités de 500,000 kilowatts-heure constituent le premier stade d'un projet d'énergie nucléaire pour la Commission d'énergie-hydraulique d'Ontario prévoyant éventuellement une production de 2,000,000 de kilowatts. Il sera même possible d'agrandir la centrale pour y installer en tout six unités produisant au total 3,000,000 de kilowatts.

La construction des deux unités de 500,000 kilowatts débutera au commencement de 1965 après que l'emplacement de la centrale aura été approuvé par le conseil d'administration de la société de la Couronne. On prévoit que la centrale sera érigée à Fairport, sur les rives du lac Ontario, à seulement quatre milles à l'est du Toronto métropolitain.

Le troisième développement significatif prévu pour 1965 est le parachèvement d'un nouveau type de réacteur nucléaire à l'institut de recherche nucléaire de Whiteshell, à 60 milles au nord-est de Winnipeg.

La 4e session du Concile durerait environ un mois

ROME (CCC) — L'ouverture de la quatrième session du Concile a été fixée au 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

C'est au cours d'une audience qu'il a accordée au cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat et président de la Commission de coordination des travaux conciliaires, que le pape Paul VI a décidé de fixer au 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, la date d'ouverture de la quatrième période conciliaire. Cette même date avait déjà été celle de l'ouverture de la troisième période conciliaire.

Au cours de cette même audience, qui a eu lieu le lundi 4 janvier, le Pape a confirmé que cette session serait la dernière comme il l'avait déjà annoncé dans son discours de clôture de la troisième session, le 21 novembre, ainsi que dans l'allocution qu'il a adressée aux membres du collège des cardinaux et de la curie romaine le 24 décembre.

Les commissions conciliaires qui travaillent à la mise au point définitive des textes qui seront présentés à la prochaine session ont été informées de la décision prise par Paul VI.

La dernière session du Concile sera de courte durée, un mois peut-être, pense-t-on dans certains milieux conciliaires. Cette opinion se base sur le fait que Paul VI a pu fixer la date d'ouverture de cette session quelques jours seulement après la réunion, le 30 décembre dernier, sous la présidence des cardinaux Eugène Tisserant et Amleto Cicognani, des organes de direction du Concile. Cela semble prouver que les travaux des Commissions sont en bonne voie.

Onze schémas sont encore en chantier sur les dix-sept que le Concile avait à examiner au début de la deuxième session, en automne 1963.

De ces onze schémas, quatre sont actuellement soumis à une refonte complète. Ce sont ceux qui ont trait à la liberté religieuse, aux problèmes des rapports de l'Eglise avec le monde moderne, aux missions et aux prêtres. Ces textes devront être discutés à la prochaine session avant d'être votés.

Deux textes sont prêts à être soumis aux votes du Concile. Ce sont ceux qui se rapportent à la Révélation et à l'Apostolat des laïques. Le vote prévoit la formulation d'amendements qui seront ensuite examinés par les Commissions.

Cinq schémas enfin sont dans leur phase finale, celle de la mise au point définitive, en tenant compte des amendements proposés par les votes "iuxta modum" exprimés lors de la dernière session. Ces textes traitent de la charge pastorale des évêques, des rapports de l'Eglise avec les religions non chrétiennes (anciennement: déclaration sur les Juifs), des séminaires, de l'éducation chrétienne et des religieux.

La constitution sur la Liturgie et le décret sur les moyens de communication sociale, ont été promulgués à la fin de la deuxième session, en 1963.

La Constitution sur l'Eglise, le décret sur l'Oecuménisme et le décret sur les Eglises orientales catholiques, ont été promulgués à la fin de la troisième session, en novembre 1964.

Un sixième texte enfin, le voeu sur le sacrement de mariage, a été renvoyé au Pape et à la Commission de révision du droit ecclésiastique.

Légat pontifical au Congrès marial international

ROME (CCC) — Le cardinal Raoul Silva-Henriquez, archevêque de Santiago-du-Chili, a été nommé par le Pape Légat pontifical au Congrès marial international, qui se tiendra à Saint-Domingue du 22 au 25 mars prochain.



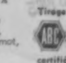
L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba offre maintenant, en collaboration avec l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, Qué., les avantages du plan de Sécurité Familiale déjà en opération dans les trois autres provinces de l'Ouest. Ci-dessus l'on voit les trois premiers Franco-manitobains qui ont signé leur adhésion à ce plan: de gauche à droite, l'hon. juge Alfred Monnin, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et M. Raymond Bernier, président de l'AECFM. Le propagandiste officiel du plan est M. G. Dufault, de St-Boniface.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage  certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Le dimanche 17 janvier, L'HEURE DU CONCERT présentera un spectacle de ballet dont les oeuvres appartiennent à quatre chorégraphes français. Ce spectacle mettra en vedette les danseurs-étoiles Claire Sombert, Jean Babilée, Gerda Daum et Adolfo Andrade.

Les téléspectateurs ont eu l'occasion, en septembre dernier, d'admirer ces grands artistes lors de la présentation des "Fêtes d'herbe". Cet opéra-ballet de Rameau avait été mis en scène par Jean Babilée et les principaux rôles dansés avaient été tenus par des artistes parisiens.

Jean Babilée est reconnu comme l'un des artistes les plus doués de sa génération. Né à Paris en 1923, il est à la fois danseur, comédien et chorégraphe. On l'a surnommé "Le Rimbaud de la danse" pour la poésie qui se dégage de chacune de ses chorégraphies et pour "une certaine connivence que ses ballets manifestent avec leur temps tumultueux et vibrant".

Sa carrière de danseur-étoile débuta en 1945 aux Ballets des Champs-Elysées, où il créa les premiers rôles de "Jeu de cartes", de "Jeune homme et la mort", de "La rencontre". En 1956, Jean Babilée fondait sa propre compagnie. Ses principales chorégraphies sont "L'amour et son amour", "Till Eulenspiegel", "Balance à trois", "Sable", "Le caméléopard" et "La bouclée".

La danseuse Claire Sombert est née dans la banlieue parisienne à Courbevoie. Elle fit ses débuts avec la Compagnie Janine Charrat en 1952 et devint par la suite une des premières danseuses des Ballets de Paris de Roland Petit. En 1955, elle paraissait à la Scala de Milan dans "Le jeune homme et la mort" aux côtés de Jean Babilée; elle devenait dès lors la danseuse-étoile de sa compagnie.

A L'HEURE DU CONCERT, du 17 janvier, Claire Sombert dansera sur des chorégraphies de Janine Charrat, de Gérard Ohn et de Roland Petit.

Gerda Daum est née à Munich. Après ses études à Paris, elle fit ses débuts, il y a deux ans, à l'Opéra de Nice. L'an dernier, elle dansait dans le ballet "Cendrillon" au Théâtre des Champs-Elysées à Paris. Jean Babilée l'a choisie pour le rôle de la jeune fille dans son ballet "Balance à trois".

Quant au danseur argentin Adolfo Andrade, il est de formation parisienne. Depuis 1955, il fit partie successivement des Ballets du marquis de Cuevas, du Ballet-Théâtre de Maurice Béjart, du Ballet de France de Janine Charrat et de la Compagnie de Jean Babilée. Le 17 janvier, il sera le partenaire de Jean Babilée et de Claire Sombert dans "Balance à trois" et celui de Claire Sombert dans "Adagio".

Pour cette HEURE DU CONCERT, le réalisateur Pierre Mercure a retenu quatre ballets: "Balance à trois", une chorégraphie de Jean Babilée dansée sur une musique de Jean-Michel Damase; "Préludes", chorégraphie de Janine Charrat sur une musique de Jean-Sébastien Bach; "Adagio", chorégraphie de Gérard Ohn et musique d'Albinoni; enfin, "Le jeune homme et la mort" de Jean Cocteau et Roland Petit.

Cet exceptionnel "spectacle de ballet" qu'a réalisé pour les téléspectateurs Pierre Mercure, sera télévisé le dimanche 17 janvier, à 9 h. du soir, au canal 3.

Nos longs métrages

Le samedi 16 janvier, à 8 h. 30, "Le Soupirant", comédie de Pierre Etaix, avec France Arnelle, Laurence Ligneras. Un jeune parisien renonce brusquement à la cosmographie pour partir à la recherche d'une épouse.

Et à 10 h. 45, "Sergent X", drame de Bernard Borderie, avec Christian Marquand, Noëlle Adam et Paul Guers. Pour acquitter une dette de jeu, un jeune homme accepte un travail clandestin en Afrique du Nord. Sa fiancée qu'il n'avait pas prévenue accepte d'épouser un autre homme.

Le dimanche 17 janvier, à 10 h. 55, "Monsieur Propose, madame dispose", comédie avec Joan Fontaine, James Stewart et Eddie Albert. Une femme fait irruption dans la chambre d'hôtel d'un sage pilote d'avion.

Le lundi 18 janvier, à 10 h. 30, "Le Bateau à soupe", drame d'aventures de Maurice Gleize, avec Charles Vanel, Lucienne Laurence et Alfred Adam. Le capitaine d'un grand voilier prend en pitié une jeune fille qu'il fait passer pour sa filleule auprès de l'équipage.

Le mardi 19 janvier, à 10 h. 30, "Boudu sauvé des eaux", réalisation de Jean Renoir, d'après la pièce de René Fauchois. Monsieur Lestingois est libraire à Paris. Marié, il fait avec sa femme un assez mauvais ménage. Il se console auprès d'Anne-Marie, leur servante.

Le mercredi 20 janvier, à 10 h. 30, "Méfiez-vous, fillettes", drame avec Robert Hossein, Antonnella Lualdi et André Luguet. A sa sortie de prison, Raven supprime le chef de bande qui l'a dénoncé et s'empare de son rackett.

Le jeudi 21 janvier, à 10 h. 30, "Rigolboche". Vaudeville de Christian Jaque, avec Mistinguett, André Lefaur et Mady Berry. Craignant d'être poursuivie pour un crime qu'elle n'a pas commis, une chanteuse quitte Dakar et se réfugie à Paris où on l'engage dans une maison de jeu.

Le vendredi 22 janvier, à 8 h. 30, "L'Affaire de Trinidad". Film policier avec Rita Hayworth, Glenn Ford. Un homme est trouvé assassiné dans une barque. Afin d'être plus libre de rechercher le coupable, la police laisse croire qu'il s'agit d'un suicide.

Et à 11 h., "Nous voulons un enfant", film de O'Fredericks et Lauritzen, avec Ruth Brejnholm et Jorgen Reenberg. Malgré son désir d'avoir un enfant, un jeune couple demeure stérile. Par contre, une de leurs amies qui a eu une liaison hors mariage, attend un enfant.

Cours prénataux à l'Unité Sanitaire de St-Boniface

Le premier d'une série de cours prénataux 1965 aura lieu aux bureaux de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, le mardi 19 janvier prochain. Chaque groupe de futures mères doit assister à six discussions sur divers sujets tels la nutrition, l'hygiène, l'anatomie élémentaire, la physiologie et la psychologie. Une garde-malade qualifiée de la Santé publique dirigera les sessions et répondra à toutes les questions posées par le groupe.

Toute personne intéressée à ce cours, ou à toute autre série ultérieure de cours, doit s'adresser à l'Unité Sanitaire de St-Boniface en signalant 233-2464, ou au bureau secondaire de l'Unité de Transcona, 222-0271.

Décès

MME ERNEST GUERTIN

Mme Ernest Guertin, née Marie-Louise Co-martin, âgée de 94 ans, est décédée à sa résidence, 148, avenue Yale, le lundi 4 janvier. La messe des funérailles eut lieu le jeudi suivant en l'église du Sacré-Coeur, avec inhumation dans le lot familial à Ste-Agathe. Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, présidait l'office qui était célébré selon le rite nouveau, en français, avec homélie appropriée. Mme G.-E. LaFlèche touchait l'orgue. Les porteurs furent MM. Edmond Guertin, Cecil Manness, Henry Johnson, John Schimnowski, Prud'homme et Brunelle Léveillé.

Originaire d'Ishpeming, au Michigan, la défunte est venue au Canada en 1894 et au Manitoba, douze ans plus tard. Son mari, qui l'a précédée dans la tombe, était fondateur de la Cie Western Paint et bienfaiteur insigne de la paroisse du Sacré-Coeur, dont une salle porte son nom. Il fut décoré par le Saint-Siège en reconnaissance de ses oeuvres de bienfaisance.

Mme Guertin fut membre des Dames de Ste-Anne et de la Ligue des Femmes Catholiques. Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme John Gordon (Marguerite), deux petits-fils, trois arrière-petits-fils et deux frères, William, de Toronto, et Fred, de New Lowell.

Remerciements

Les familles Gordon et Comartin remercient tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie par leurs prières, par leurs messages et autres gestes, ainsi que par leur présence aux funérailles. Un merci spécial au R. P. Curé, à l'organiste et aux membres du choeur de chant pour la messe très réconfortante.

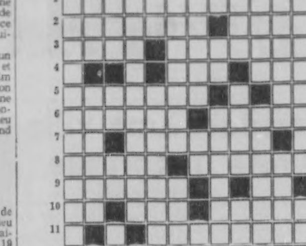
Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

La réunion régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 17 janvier.

C'est la première assemblée de la nouvelle année: donc le moment désigné pour l'élection des officiers pour 1965. Venez-donc en grand nombre saluer les amis et élire les candidats de votre choix — à 2 h. 30, dimanche le 17, au local habituel.

— No 398 —



HORIZONTALEMENT

1—Horreurs.
2—Cris fréquents et importuns. — Sorte de grappin de suspension.
3—S'emploie dans les phrases exclamatives. — Peur.
4—Interj. pour appeler. — Genre de liliacées à odeur très forte.
5—Submerger. — Cela.
6—Genre d'oiseaux grimpeurs. — Gâter.
7—Pronom. — Province canadienne.
8—Semblable. — Etendue de sol proche de la mer où apparaissent des efflorescences.
9—Sorte de proposition. — Sym. du sodium.
10—Conj. — Liquide. — Matière purulente qui sort des ulcères.
11—De redevenir.
12—Romancier allemand. — Tente. — Saint.

VERTICALEMENT

1—Action de payer ce qu'on doit.
2—Belle-fille. — Confiserie.
3—Personne sotte. — En quel endroit. — Dans l'axe. — Chemin de halage.
4—Sombre tristesse.
5—Terminaison. — Etat de l'Europe.
6—Placent en quelque endroit. — Possédée.
7—Donner de l'air. — Premier en son genre. — Note.
8—Avant-midi. — Frayeurs.
9—En cet endroit-ci. — Voie ferrée. — Salutation angélique.
10—Para. — Ch.l. d'arr. (Loire).
11—Ecrit de peu d'étendue sur un sujet. — Petits hommes.
12—Coupable ou capable de crimes. — Posséda.

SOLUTION DU PROBLEME No 397

■ **Horizontalement:** 1. Plurivalente; 2. Limace — Amuir; 3. Omettre — Aire; 4. Un — Segmente; 5. Têt — Repris; 6. Oeuvé — Rio — Er; 7. Ma — Guénipe; 8. Réunion — Sien; 9. Aulne — Ta — Ire; 10. Tête — Lent — Dé; 11. Etourneau; 12. Et — Sus — Eliée.

■ **Verticalement:** 1. Ploutocratie; 2. Limrée — Eue; 3. Umé — Tumulte; 4. Rats — Vannets; 5. Ictère — Ie — Gù; 6. Verge — Go — Lus; 7. Emprunter; 8. Là — Erié — Anne; 9. Emanions — Tel; 10. Nuits — III — Ai; 11. Tiré — Eperdue; 12. Ere — Irenée.

Au poste CBWFT

SAMEDI 16 JANVIER

2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Elles
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Le Soupirant"
10.00—Film
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Sergent X"

DIMANCHE 17 JANVIER

2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—L'heure du concert
10.00—Emissions médicales de France
10.55—Long métrage: "Monsieur propose"

LUNDI 18 JANVIER

4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—Cinéma: "Le Bateau à soupe"

MARDI 19 JANVIER

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Le Chevalier Bayard
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir

MERCREDI 20 JANVIER

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Méfiez-vous, fillettes"

JEUDI 21 JANVIER

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Rigolboche"

VENDREDI 22 JANVIER

4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—L'inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "L'Affaire de Trinidad"
10.15—A communiquer
10.30—Cinéma: "Nous voulons un enfant"

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Sur votre piano
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.43—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Rendez-vous
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Le coin des curieux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Plein soleil
4.53—Intervalle
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Echos du concile
8.00—Le Lied
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Trio vocal de Montréal
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Chronique sportive

L'unique Gordie Howe nous donna, à 2 reprises, un spectacle affligeant

par Jacques LEMOYNE

A notre humble avis, Gordie Howe a été le joueur de hockey le plus complet de l'histoire de ce sport. Patineur habile, manieur de bâton hors pair, compteur prolifique, Howe, à son meilleur, possédait plus de qualités que Maurice Richard ou Bobby Hull, deux des plus grands parmi les grands. Il est bien malheureux qu'un joueur de ce calibre, qui est encore capable de rendre de fiers services à une équipe de la ligue Nationale, en soit réduit, au déclin de sa carrière, à donner un spectacle qui n'est pas digne de son passé et qui ne fera rien pour rehausser son prestige. Nous avons vu Howe au Forum de Montréal lors de la dernière visite des Red Wings et la brutalité de son jeu nous a étonné. Nous savions pour l'avoir vu à maintes reprises que Howe jouait passablement du coude quand la situation devenait un peu difficile. Mais aujourd'hui il se sert de son bâton, attaque l'adversaire par l'arrière ou le long de la rampe et il semble chercher, par son jeu et son attitude, à provoquer les joueurs et à vouloir les blesser. Contre les Canadiens il aurait pu être puni une dizaine de fois pour avoir porté son bâton trop élevé et pour avoir frappé illégalement. Les arbitres n'ont rien vu et lors de la joute suivante Howe a presque créé une émeute à Boston en utilisant les mêmes tactiques.

C'est là une façon bien malheureuse de terminer une carrière qui a été si brillante. Howe a égalé ou brisé presque tous les records. Il a été le joueur le plus choyé des rédacteurs sportifs et certainement un des joueurs les plus appréciés du public. Il ne veut sans doute pas prendre sa retraite parce qu'il considère qu'il est encore capable de jouer du bon hockey. Le Rocket aussi pouvait jouer encore, mais il a préféré quitter le hockey alors qu'il pouvait encore faire quelque chose pour ce sport que d'attendre que toutes ses possibilités professionnelles au hockey soient ruinées. Howe devrait songer sérieusement à prendre une retraite honorable. Financièrement il n'a pas à craindre l'avenir; il sait très bien qu'on ne brisera pas ses records d'ici demain et qu'il a donné au hockey le meilleur de lui-même. Il ne brisera plus de records et si sa manière de se conduire sur la glace est un indice de ce qu'il pense du hockey il est grand temps qu'il accroche ses patins. Nous ne voulons pas voir le public huer et conspuer une si grande vedette.

Les Etoiles

On devrait apprendre d'ici un jour ou deux les noms des joueurs choisis pour faire partie de l'équipe des Etoiles de la mi-saison. Il est difficile de faire un choix judicieux quand on ne voit pas tous les clubs à l'oeuvre régulièrement et le même nombre de fois ou à peu près. Certains joueurs évoluent mieux à certains soirs qu'à d'autres et il est difficile de se faire une idée de leur talent. Il est certains cas cependant où on ne peut hésiter un seul instant comme dans le cas de Bobby Hull. A notre humble avis, Roger Crozier, des Red Wings, devrait se mériter le poste de gardien de buts de la première équipe, tandis que Jacques Laperrière, des Canadiens, et Harry Howell pourraient former une solide défensive. Sur la ligne d'attaque, Norm Ullman, des Wings, Claude Provost, des Canadiens, et Bobby Hull, de Chicago, présenteraient des problèmes difficiles à résoudre pour l'adversaire. Pour alterner il est certain que Charlie Hodges devrait recevoir un vote de confiance dans les buts et que Pilotte et Horton méritent eux aussi d'être considérés comme des joueurs dignes d'une équipe d'Etoiles. A l'avant, le problème est plus difficile à résoudre! On serait tenté d'oublier certains joueurs, mais nous croyons que Henri Richard, au centre, Rod Gilbert et Camil Henry, sur les ailes, seraient difficiles à rejoindre. Il y a encore Phil Esposito que nous aimerions placer sur cette équipe comme joueur d'utilité.

L'idée de choisir ainsi une équipe composée des joueurs qui excellent à certaines positions n'est en somme qu'une sorte d'amusement publicitaire et il est malheureux qu'on attache autant d'importance à ces choix. Cela stimule peut-être certains joueurs mais le mode de sélection est tellement subjectif qu'on se demande si tout le monde obtient justice. Que penser d'un gardien de buts comme Ed Johnson par exemple qui n'est pas choisi parce qu'il évolue pour une équipe de dernière place? Que dire d'un centre comme Phil Goyette, d'un joueur comme Esposito, d'un joueur comme Keon? Et que penser de Jean-Guy Talbot, de Stan Mikita, Tom Williams, d'Alex Delvecchio? Tous ces joueurs sont certainement de grandes vedettes et si on fait exception pour un joueur comme Howe et Henri Richard, ils se valent à peu près tous. Nous croyons que Richard se méritera un poste sur la première équipe d'ici la fin de saison, ses blessures du début de l'année l'ayant fort handicapé et l'ayant empêché de donner sa pleine mesure jusqu'ici. Mais il commence à jouer et il faudra le surveiller. C'est un as.

Un bon livre

La compagnie McClelland et Stewart a mis sur le marché canadien un livre sur le hockey écrit par un homme qui s'y connait très bien: il s'agit de "Behind the Cheering" par nul autre que Frank J. Selke, père. M. Selke a raconté à Gordon Green les faits les plus importants d'une illustre carrière. C'est un volume qu'il faut lire: il coûte moins d'un dollar et il contient des chapitres qui nous éclairent sur certains incidents remarquables du hockey moderne. On lira tous les dessous de l'affaire Richard avec des sentiments de honte et de rage devant tant d'injustice. M. Selke est un trop grand gentilhomme pour accuser qui que ce soit d'injustice; c'est aussi un trop grand sportif pour qu'on puisse mettre sa parole en doute un seul instant. Il écrit son livre sans rancune, avec une pointe d'humour qui nous fait oublier bien des fois le fardeau des problèmes auxquels cet homme remarquable eut à faire face. Mais quand on sait lire et qu'on sait comprendre ce qu'il dit on ne peut qu'être absolument sidéré par certaines pages d'un livre qu'il faut lire. J'admets que je connaissais la majorité des faits racontés par M. Selke, mais je ne les ai jamais vu exposés de façon si lucide et si impartiale. Il faut lire le livre pour s'en rendre compte.

Et puisque nous en sommes au domaine de la lecture, soulignons ici les déclarations d'un jeune étudiant de Montréal qui voulant préparer une thèse sur le hockey s'est rendu compte que le Canada n'avait produit qu'un seul bon volume sur la technique du hockey: le livre de Lloyd Percival. Les autres volumes ont été écrits par les Russes et les Tchèques. On parle de plus en plus de redonner au hockey une place d'honneur au Canada. Nos équipes nationales ne représentent rien, affirme-t-on, et on n'a pas tort. Mais il faut aussi reconnaître que nous sommes loin de faire tout ce que nous pouvons pour améliorer la situation du hockey au pays. Il est indéniable que nous produisons les meilleurs joueurs de hockey du monde, mais la situation ne durera pas éternellement, surtout si nous continuons à nous dégrader en acceptant de nous faire représenter par des clubs de dixième ordre et en suivant des règlements qui sont absolument inconnus en notre pays. Nous avons peut-être besoin de quelques bons livres sur la technique du hockey mais nous avons encore plus besoin d'hommes autoritaires, capables de faire valoir notre point de vue aux réunions internationales et capables d'empêcher des professionnels de jouer la mascarade des amateurs pour des fins politiques.

Fonds de défense St-Onge: comment en disposer?

Depuis un mois nous essayons de faire le point sur le "Fonds de défense St-Onge" à l'intention des personnes qui ont bien voulu manifester d'une façon tangible leur appui à ces parents vaillants et leurs associés. On se souvient qu'un groupe de parents de la paroisse St-Emile de St-Vital ont gardé leurs enfants à la maison, quand la Commission scolaire de la division leur a enlevé le droit de voyager gratuitement sur l'autobus scolaire, avec les enfants qui fréquentaient l'école publique. Les parents se trouvèrent alors dans une situation angoissante, obligés d'envoyer leurs enfants à l'école parce que la Commission scolaire fournissait un service d'autobus gratuit et en même temps obligés d'envoyer leurs enfants à l'école publique pour jouir de ce service. C'était une atteinte évidente à leur droit de contrôler l'éducation de leurs enfants, d'autant plus insupportable que les deux écoles se trouvent l'une à côté de l'autre.

Les parents ont été amenés en cour de police provinciale et finalement M. et Mme R. St-Onge ont subi un procès, pour en faire un cas typique. Condamnés par le magistrat Coursley, ils ont lancé un appel à la cour de comté dans le but de faire prévaloir l'argument constitutionnel. Mais la procédure des avocats de la couronne ayant soulevé d'autres questions, il fallut que les avocats de la défense fassent clarifier deux questions techniques avant de soumettre l'argument principal. Pendant ce temps, la cour d'Appel de la province délibérait sur un autre cas, impliquant une des questions techniques qui avaient été soulevées dans le cas St-Onge. La cour d'Appel, enfin, a donné raison aux appelants et, par le fait même, a indiqué la ligne de conduite à suivre en cour de comté par rapport au cas St-Onge. Le juge Léon Bénard, lié par cette décision, donna raison aux avocats des St-Onge sur la question technique et la sentence du magistrat provincial fut annulée, le 13 novembre 1964, presque un an après les commencements de cet incident.

Dans la suite le procureur adjoint de la couronne a annoncé que le gouvernement ne contestera pas ces décisions judiciaires et le procureur général, l'hon. Stewart McLean, a annoncé que son département ne procédera pas contre les autres parents. Entre-temps la Manitoba Association for Equality in Education avait constitué un comité volontaire pour accepter des dons dans le but de payer les frais de transport des 21 enfants, afin que ceux-ci puissent fréquenter l'école pendant que les questions légales étaient débattues en cour. Et entre-temps plus de 1,700 personnes ont contribué plus de $2,000 au fonds de défense lancé par **La Liberté et le Patriote** dans le but de soutenir ces champions des droits des parents.

En ce moment on prévoit des frais d'environ $300 pour procédures légales, et le comité du Fonds se demande comment disposer du solde. Voici des suggestions à ce sujet:

1. Couvrir les frais de transport de ces enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire courante;
2. Attendre que ces parents ou d'autres posent un autre geste pour obtenir l'accès aux autobus scolaires gratuitement, dans le but de faire définir leurs droits constitutionnels;
3. Retenir les services d'un avocat de renom pour faire faire un travail sérieux sur les droits scolaires constitutionnels des parents du Manitoba;
4. Faire préparer et publier un rapport complet du procès St-Onge, ci-inclus le texte que Me Joseph O'Sullivan aurait présenté sur la question constitutionnelle, si les deux motions techniques avaient été rejetées par la cour;
5. Lancer une campagne publicitaire pour faire amender la loi en faveur de l'autobus scolaire gratuit à la prochaine session législative;
6. Transmettre le solde au comité scolaire de la Conférence épiscopale du Manitoba pour servir à promouvoir la cause scolaire de la façon la plus effective.

Nous offrons ces suggestions afin que ceux qui ont contribué, si modestement soit-il, au Fonds de défense St-Onge nous aident à en disposer selon l'esprit des donateurs et en tenant compte de la situation actuelle. Veuillez nous écrire un mot, en commentaire des suggestions ci-dessus ou d'autres, pour fins de publication, au besoin. En attendant, les parents se reposent un peu de leurs anxiétés et l'argent gagne de l'intérêt en banque.

"Afin que tous soient un"

Le coutume veut que la semaine de l'unité de l'Eglise commence le 18 janvier pour s'achever le 25 du mois, fête de la conversion de saint Paul. Le choix du 25 s'explique facilement. On oublie aujourd'hui que le 18 était traditionnellement la fête du siège de Pierre à Antioche, son premier diocèse. Ainsi pendant longtemps dans l'Eglise catholique la "neuvaine" d'unité portait la désignation de "Neuvaine de la Chaire de Pierre".

C'est toujours Pierre qui signifie l'unité du christianisme, telle que voulue par le Christ pour tous ses disciples, mais l'esprit avec lequel les chrétiens considèrent le problème de l'unité a changé énormément depuis une dizaine d'années, et quand on y trouve le Souverain Pontife, c'est à titre d'exemplaire de charité universelle plutôt que comme gardien de doctrine.

Le mouvement de préoccupation du problème de la scission des chrétiens arrive aujourd'hui à un point définitif par la préparation et la publication d'un décret conciliaire, le cinquième document solennel du Concile Vatican II.

Quelle magnifique synthèse, toute pétrie d'esprit fraternel, que ce "Décret sur l'Oecuménisme". Tout ce document, qui est en réalité une exhortation, respire une volonté ardente de promouvoir avec plus d'humilité et de conviction l'accomplissement de la prière du Christ, "Que tous soient Un". On se souvient avec quelle émotion le vénérable pape Jean XXIII a prononcé ce souhait pendant son discours d'ouverture du Concile et on sent que les transformations de l'Eglise catholique, de sa liturgie, de son attitude envers le monde, des rapports entre ses membres auraient comme but providentiel, une participation plus efficace de l'Eglise au travail de la réunification chrétienne selon l'esprit du Christ.

Le décret signale cette volonté et ne manque pas d'observer comment la désunion donne scandale au monde et nuit à la prédication de l'Evangile. En plus de ces considérations, on y trouve une description plus détaillée de la situation de diverses églises chrétiennes, soit orientales, soit occidentales, et une série de conseils sur les moyens à prendre, par tous, clergé et fidèles dans l'oeuvre commune. Les titres de ces sections sont frappants: Rénovation de l'Eglise, Conversion du coeur, Prière en commun, Connaissance réciproque fraternelle, Formation oecuménique, La manière d'exprimer et d'exposer la doctrine de la foi, Collaboration avec les frères séparées.

Il faut y mettre de la prudence, certainement, et tout faire en dépendance des directives de l'autorité épiscopale locale. Mais il est évident que chacun peut y aller sans scrupule, en cultivant une attitude plus fraternelle à l'égard des non-catholiques, en approfondissant ses propres croyances, en favorisant les entreprises communes de bienfaisance.

Cette semaine sera marquée de plusieurs cérémonies liturgiques. Mais il faut surtout trouver moyen de faire lire et méditer le Décret conciliaire, pour que tous en soient inspirés et guidés.

De même qu'on enlève l'ivraie et qu'on la consume au feu, de même en sera-t-il à la fin du monde: le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ramasseront de son Royaume tous les scandales et tous les fauteurs d'iniquité, et les jetteront dans la fournaise ardente: là seront les pleurs et les grincements de dents. (Mt 13, 40-42)

Que faisais-tu Marie? 1965

Que faisais-tu Marie
Après ce grand Noël,
Le premier, dans l'étable
Où ton corps admirable
Nous donna Ton Jésus?
Toute entourée des anges
Tu réparais les langes
O Mère toute aimable
Pensais-tu donc à nous
En préparant la table
Pour le Fils et l'époux?

Comme toutes les Mères
En fermant Ses paupières,
Volais-tu un moment
Pour l'éperdue caresse
Que guidait ta tendresse
Pour ce petit Enfant?
Quel que fut ton labeur
Dans ta Sainte Famille
Ton souvenir y brille
Par Toi vint le Sauveur
Trésor de notre vie.
. . . Bénie sois-tu, Marie.

Manie TOBIE.

A l'Alliance Française

Vaste panorama des quatre littératures de la Suisse

M. Alexandre Rickenbach, consul de Suisse à Winnipeg, a expliqué avec clarté et grande érudition "Les quatres littératures de la Suisse" à quelque 50 membres de l'Alliance Française qui, ayant bravé un froid sibérien, se groupaient mardi soir dernier dans le salon du Women's University Club de Winnipeg.

Dès les débuts de sa conférence, il démontra que son pays se divise en quatre zones culturelles: l'allemande (près de 4 millions d'habitants), la française ou romande (moins d'un million), l'italienne (200,000 âmes, dans le Tessin et certaines vallées des Grisons) et la romanche (50,000 âmes, dans quelques régions des Grisons). Le gouvernement central ignore officiellement ces zones ethniques ou linguistiques, ne connaissant que les Cantons ou Etats. Mais chacun de ces derniers préserve ses propres particularités. C'est pourquoi, même s'il ne se forme pas de blocs ethniques et si l'Etat comme tel ignore les conflits linguistiques, les quatre langues sont reconnues dans la Constitution comme langues nationales, les trois premières étant officielles.

Dialectes multiples

En Suisse allemande, précise M. Rickenbach, on parle communément une variété multiple de dialectes qui se sont implantés au moyen âge et ont survécu grâce à l'isolement des montagnes. La Suisse allemande est fière de ces dialectes, comme de ses coutumes, de ses traditions et usages qui la distinguent de l'Allemagne, mais dans les journaux et dans les livres, au Parlement fédéral, dans les hauts tribunaux et les écoles, elle utilise le bon allemand. (La Bible de Zurich de 1638 constitue le plus important document de l'évolution de l'allemand littéraire en Suisse, de l'effort pour forger une langue littéraire qui se rapproche de celle du Reich.) On évita ainsi un schisme linguistique et la formation d'un langage national (du type hollandais) distinct de l'allemand, qui eut desséché la littérature helvétique.

La Suisse romande a oublié les vieux dialectes et les influences provençales (sauf dans quelques régions, comme la Gruyère et le Valais) pour utiliser exclusivement la langue officielle, celle de la grammaire et des journaux de Paris.

En Suisse italienne, on parle plusieurs dialectes lombards, mais on écrit en toscan. D'ailleurs, le bon italien tend toujours davantage à supplanter les dialectes locaux.

En Suisse romanche, il faut distinguer divers idiomes: le "rétique" ou ladin dans l'Engadine, le romanche dans la région du Rhin, et un langage intermédiaire, dit "surmiran" qui fait le pont entre le romanche et le ladin. Ces idiomes sont au fond le latin dégénéré dans lequel s'exprimaient les hommes du temps de Charlemagne.

Caractéristiques propres

Cette variété de langages en Suisse, et aussi la "personnalité" de ce pays ne permettent pas d'appliquer aux littératures suisses les caractères traditionnels de littératures plus vastes, par exemple celles de l'Allemagne et de la France. Il ne s'agit pas seulement de la forme. Par exemple les "Confédérés allemands" montrent dans leur histoire, leurs traditions et leurs coutumes des indices évidents d'un caractère autonome qui s'est formé à travers des siècles d'expériences politiques différentes de celles de l'Allemagne, de conditions économiques et sociales également différentes. Ils sont fiers aussi de leur liberté d'autrefois et de l'évolution sociale qu'ils connurent au 19e siècle, lorsqu'ils les comparent aux conceptions hiérarchiques de l'Allemagne. Ce n'est donc ni en Allemagne, ni en Autriche qu'ils trouveront l'écrivain qui les représente ou qui exprime leur "Weltanschauung". Ils ont Gotthelf, ils ont Gottfried Keller.

Il semble que la Suisse romande se trouve dans une situation différente par rapport à la France, et tend à se confondre avec la civilisation et la littérature maternelles. Mais dans sa grande majorité elle est calviniste, et la sensibilité religieuse différente crée une manière de concevoir l'existence et de s'y comporter qui n'est pas celle de la tradition catholique française, sauf dans le Canton de Fribourg qui est véritablement la forteresse de cette tradition, et dans la zone latine du Valais. La longue communauté de vie avec les Suisses alémaniques, l'importance de son 19e siècle romantique, l'afflux à travers les siècles de tant de réfugiés politiques, de tant d'esprits libres provenant de tous les pays, enfin l'influence des idées du genevois Rousseau ont d'une certaine manière détourné la Suisse romande du rationalisme de la France. Par conséquent, elle aussi peut, avec moins de raison toutefois que la Suisse alémanique, écrire une histoire mineure de sa littérature et parler de son "génie" propre.

La Suisse rétoromanche, par le fait même qu'elle utilise une langue qui est reconnue "nationale" seulement en Suisse, est la plus qualifiée de toutes pour parler d'une littérature originale, indigène. Sa poésie, surtout sa poésie épique, mais dans une certaine mesure aussi sa poésie lyrique et narrative, s'identifie aux événements politiques et spirituels de la petite patrie perdue au milieu des montagnes, à l'histoire de la Rétie et des ligues grisonnes, préfiguration de la liberté helvétique et de la démocratie alpine.

Toute différente est la situation de la Suisse italienne, qui ne peut éprouver de grandeur que dans la mesure où elle s'appuie sur la grande culture maternelle. Sa civilisation, ses idées, sa littérature sont celles du vaste arc préalpin qui s'étend du Piémont à la Vénétie, c'est-à-dire d'un peuple italien et catholique. Elle ne possède aucune culture qui lui appartienne en propre. Sa conception de la vie est typiquement lombarde, son auteur est le lombard Manzoni. Cependant, au 19e siècle elle a vécu l'expérience d'une chaîne ininterrompue d'écrivains politiques qui lui ont révélé la Suisse, sa réalité politique, les problèmes de communauté de vie et de collaboration, s'efforçant d'éveiller en elle une certaine émulation spirituelle avec les autres régions de la Confédération. Il est resté de cet enseignement quelque chose de vital dans le peuple (son caractère, sa discipline civique), bien que depuis le début du 20e siècle Angelo Nessi et surtout Francesco Chiesa aient replacé la culture du Tessin dans le sillon de la tradition italienne et l'aient confrontée à la culture contemporaine de l'Italie.

Le 16e siècle

Ayant précisé "verticalement" la position de chacune des zones linguistiques de la Suisse par rapport à la culture maternelle, M. le Consul décrivit ensuite "horizontalement" le développement des quatres littératures, époque par époque, du moyen âge jusqu'à nos jours. Il s'attarda davantage, toutefois, aux trois siècles qui dominent les autres: le 16e, le 18e et le 19e.

Les auditeurs attentifs connurent d'abord Othon de Grandson, chevalier et poète de la Romandie, qui eut le privilège d'être en partie traduit par Chaucer en tant qu'auteur des plus belles ballades de France; l'abbaye de St-Gall, centre d'études variées, berceau de la musique et de la représentation sacrées, premier foyer de la grammaire et de la prose allemandes; la naissance de l'Université de Bâle, au début de la seconde moitié du 15e siècle, sur l'avis d'Enea Silvio Piccolomini (plus tard le pape Pie II), université qui devint bientôt la capitale intellectuelle et scientifique de l'Occident; la monumentale édition de la bible de Coire, financée par le roi d'Angleterre; l'austère littérature de la Réforme, l'esprit de Calvin, la bible de Genève qu'en 1620 les disciples de Brown emporteront sur le Mayflower, puis sur le sol de la Nouvelle-Angleterre.

Le 18e siècle

En Suisse, le 18e siècle proposa avant tout ce fameux retour à la nature, qui apparaît avec tant d'évidence dans la révolte de Rousseau contre les abstractions rationalistes, ainsi que dans l'oeuvre d'Albrecht von Haller qui prôna la découverte des Alpes et du monde alpestre comme source de religiosité.

Plus tard, ce siècle s'attacha au problème de la réforme de la société, de la réforme civile, sociale et nationale, développant ce thème à travers les critiques de Béat von Muralt, de Haller et Bodmer, et surtout de Rousseau. Dans cette réforme de la société, le 18e siècle se préoccupa surtout de la défense des valeurs religieuses, qu'il s'agisse de religiosité naturelle ou d'imagination mystique, comme chez Lavater, s'émouvant du monde moral de Dante, de la découverte de Dieu qui termine l'oeuvre de Haller, de l'idéal chrétien que l'on trouve chez Milton, révélés l'un et l'autre par Bodmer.

En outre, ce 18e siècle helvétique affirma, contre le dogmatisme des classiques, la puissance de l'imagination créatrice dans le domaine de l'art; il rappela aux écrivains qu'ils avaient à tenir compte du passé national de leurs peuples, en particulier des créations épiques du moyen âge, anticipant ainsi sur la grande entreprise du romantisme européen.

Or, ce retour à la nature, ces problèmes de sensibilité ou de vie pratique, cette fonction historique de méditation sur les cultures nationales de l'Europe, tout cela repose essentiellement sur la même base et révèle un intérêt substantiellement identique: un intérêt qui est moraliste, donc éducatif. On comprend dès lors, dit M. Rickenbach, que tous les écrivains du 18e siècle, de Rousseau à Bodmer, se soient pris pour des éducateurs du peuple et aient considéré leur petit pays comme une éducatrice de l'Europe.

Ce moralisme sérieux même dans l'enthousiasme, foncièrement religieux même dans des domaines qui n'ont rien à voir avec la religion, trouve au 18e siècle son expression la plus achevée en deux éducateurs: Johann Gaspar Lavater et Henri Pestalozzi. Et le génie national helvétique est représenté dans le monde par l'apôtre de la famille et du coeur, Henri Pestalozzi.

Mais précisément en raison de ce moralisme incapable de dépasser les préjugés, de franchir cette ligne (éthique, sociale, politique) au-delà de laquelle se trouve l'absolue liberté de l'esprit, c'est-à-dire le domaine de l'imagination, la Suisse, qui donna pourtant au romantisme sa justification la plus valable, ne produisit aucun grand "romantique". Le seul véritable romantique, au sens précis du terme, le verveux, le magique et souvent démoniaque Johann Heinrich Fussli, fit carrière, non dans sa patrie, mais en Angleterre.

Le 19e siècle

Le 19e siècle est caractérisé par un mouvement de retour aux cultures maternelles (allemande, française, italienne). Pourtant, malgré ce retour évident aux littératures originales, on discerne de nouvelles et profondes préoccupations nationales: l'étude des classes sociales, le libéralisme, la démocratie, la communauté de vie des races, le sens de la patrie, la définition de la nationalité helvétique.

Les écrivains les plus marquants sont: Jeremias Gotthelf, qui transpose dans le domaine de l'art, avec une violence "homérique", les passions primitives du monde paysan; Gottfried Keller, qui exprime ses préoccupations essentielles (le civisme, l'évolution de la démocratie, le sentiment d'une patrie idéalisée) dans une forme d'art qui est civilisation riche, nuancée et, au fond, seigneuriale; Eugène Rambert, qui chante la patrie des Alpes; Juste Olivier, auteur d'hymnes sincères à la sainteté de la terre, à la noblesse de l'histoire, et en même temps apôtre exhortant son peuple à regarder en haut, à agrandir la patrie du côté du ciel. On retrouve cet élan vers la grandeur morale dans les discours de Giuseppe Motta, cinq fois président de la Confédération suisse. Les problèmes nationaux retiennent aussi l'attention d'Alexandre Virlet, partisan le plus zélé du libéralisme moderne en terre romande. Henri Frédéric Amiel se voua à l'examen de conscience, à une introspection lucide, passionnée et même cruelle, et Tolstoï admira les pages de son Journal intime.

A côté de ces écrivains qui se consacrèrent à des sujets concernant la patrie ou la religion, on trouve un groupe d'écrivains cosmopolites: Mme de Staël, Bonstetten, Sismondi, Conrad Ferdinand Meyer, Carl Spitteler, Jakob Burckhardt, Heinrich Federer.

A cette même époque, la littérature rétoromanche se réveille elle aussi de ses préoccupations polémiques et érudites. C'est même l'époque du réveil de la conscience nationale romanche, la renaissance de la culture rétique. La littérature chante des sujets d'histoire locale, les aventures mouvementées des Ligues Grisonnes, le regret de la patrie qui oppresse l'émigrant, la nostalgie, douce et douloureuse à la fois.

Le 20e siècle

Ce courant national helvétique continue au 20e siècle. Il suffit de penser à Gonzague de Reynold, Ch. Ferd. Ramuz, Meinrad Ingelin, Hermann Hesse. Mais la chronique du 20e siècle enregistre aussi l'évasion et le refus dédaigneux de la sécurité bourgeoise suisse, qui risque souvent d'être hypocrite, refus exprimé violemment par Jakob Schaffner, avec plus de finesse par Walser, Buhrer et Moschlin qui s'orientent vers des questions sociales.

En Suisse romande un phénomène analogue se manifeste par l'égotisme esthétique d'Edmond Gilliard et de son école, par le voltérianisme de Léon Savary, par l'universalisme de Blaise Cendrars, tandis qu'on retrouve les échos de la passion montagnarde chez Landry et Zermatten. De son côté, la Suisse italienne a retrouvé le ton et la mesure de l'art italien avec Angelo Nessi, Giuseppe Zoppi et Piero Bianconi, et même du néoréalisme italien avec Felice Filippini et d'autres jeunes écrivains. Mais surtout, elle a retrouvé le sens de l'art pour lui-même, en dehors de toute finalité politique ou moralisante, grâce au grand exemple de Francesco Chiesa.

Vue synthétique

Cette vue panoramique de la littérature de la Suisse a permis de voir qu'elle a traversé une première et longue phase polémique, au cours de laquelle elle servit surtout à la lutte théologique entre Réforme et Catholicisme et, subsidiairement, à l'affirmation des traditions nationales et héroïques. Elle a traversé ensuite une seconde phase, doctrinale, imprégnée de moralisme, pour chercher finalement les vraies valeurs de l'art, c'est-à-dire les valeurs esthétiques.

S'il est vrai que pendant des siècles elle a vécu entre le temple et l'école, elle s'en est en partie affranchie. En partie, dit M. Rickenbach, car elle a conservé un certain souci du sérieux et de la respectabilité, d'où un moralisme fondamental qui explique, par exemple, la plus grande importance accordée à l'essai qu'à l'imagination, aux oeuvres d'histoire, d'éthique, de critique qu'à la poésie ou au récit.

"On ne peut parler d'une littérature suisse, conclut le conférencier. Ce fut là une illusion née et disparue avec le 18e siècle. En revanche on peut parler d'un esprit suisse, de certaines constantes de l'art helvétique, de certains caractères communs aux écrivains des différentes régions linguistiques, conséquence de la communauté d'histoire, d'une éducation politique semblable et d'un semblable amour pour l'atmosphère sévère des montagnes. En tout cas, ces quelques paroles auront montré que la Suisse n'est pas seulement un pays pittoresque, ou l'exemple de la plus ancienne démocratie, ou encore le modèle d'une évolution industrielle avancée, mais aussi une terre sur laquelle l'esprit, donc la culture et les lettres eurent toujours une importance vitale."

M. le professeur Richard, de l'Université du Manitoba, Suisse d'origine, avait présenté le conférencier au début de la réunion. Il revint à M. Damien Giordani, consul de France, de le remercier. Tous deux offrirent de fait aux membres de l'Alliance Française un double bijou littéraire . . . suisse et français.

1,548 Canadiens au service de l'Eglise d'Amérique latine

OTTAWA (CCC) — Le rapport préparé par l'Office catholique canadien de l'Amérique latine établit à 1,548 le nombre de Canadiens qui étaient au service de l'Eglise d'Amérique latine à la fin de l'année 1964. Ce chiffre représente une augmentation de 89 sur l'année précédente.

Les effectifs canadiens en Amérique latine comprennent six évêques, un prélat "nullius", 396 prêtres religieux, 98 prêtres séculiers, 190 frères. 678 religieuses, 55 membres d'instituts séculiers, 109 laïcs et 15 scolastiques.

Des 494 prêtres canadiens présentement en Amérique latine, 98 sont des prêtres séculiers et viennent de 24 diocèses du Canada.

Plusieurs pays comptent un fort groupe de Canadiens. Haïti en a 368; le Brésil, 248; le Chili et le Honduras, 108 chacun; la République dominicaine, 90; la Bolivie, 84; Cuba, 41.

La création par S. S. le pape Paul VI du Conseil général pour l'Amérique latine qui est un organe consultatif chargé de coordonner la coopération pastorale en Amérique latine, constitue un des événements les plus importants de 1964 pour ce qui touche à l'aide à l'Amérique latine. C'est là l'avis de M. l'abbé Pierre Goyette, p.m.é., directeur de l'Office catholique canadien de l'Amérique latine.

S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa et président de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine, est un des 24 membres de ce Conseil, composé de 15 évêques d'Amérique du Sud et de neuf d'Europe et d'Amérique du Nord. Ce Conseil a tenu plusieurs réunions à Rome, pendant la troisième session du Concile, l'automne dernier.

Les membres de la Commission épiscopale canadienne se sont également réunis. A leur réunion du 1er octobre dernier, le secrétaire de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, S. E. Mgr Samoré exprima la gratitude du Saint-Siège "pour l'heureux et admirable travail que les évêques canadiens accomplissent en Amérique latine".

Les membres de la Commission épiscopale canadienne sont, outre le président, Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface; Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., administrateur apostolique d'Amos; Mgr A. Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie; Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, et Mgr F. V. Allen, évêque auxiliaire à Toronto.



L'hon. juge Louis Deniset, nommé récemment à la cour du banc de la Reine au Manitoba, sera assermenté le lundi 18 janvier prochain au cours d'une brillante cérémonie. On le voit ci-dessus en compagnie de son épouse, née Jeanne Rémillard, et de leurs enfants (de gauche à droite), Rachelle, Jacques, Louise, Jean-Paul, Hélène et Pierre.
(Photo Winnipeg Tribune)

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1915)

Parmi les parents et amis qui s'étaient réunis chez M. Charles LaFlèche, de St-Charles, Man., pour fêter les Rois Mages, on notait M. Aimé Bénard, député provincial, M. Ferdinand LaFlèche, Mme Louis LaFlèche, MM. Joachim Caron, Damase, Georges (docteur), Paul (dentiste) et Edouard LaFlèche (Père Jésuite en Orient) et Léon Burke.

Le correspondant de Laurier, Man., annonçait que M. et Mme E. Trottier étaient en visite chez leurs parents. (Cette nouvelle, en soi, n'a rien de bien extraordinaire, mais ce qui m'intrigue c'est que M. Trottier était gérant de la succursale de St-Boniface de la banque Northern Crown. Là, ma mémoire me fait défaut, et je serais reconnaissant si un lecteur voulait bien me donner quelques précisions sur cette banque.)

Le roi Albert I, de Belgique, en faisant l'inspection des tranchées creusées par ses soldats, s'aperçut que certains parmi eux semblaient épuisés. S'étant informé de la durée de la corvée pour ces hommes, Sa Majesté les envoya au repos et, pelle et pic en mains, il se mit lui-même au travail en remplacement de ses soldats. Les officiers d'état-major qui accompagnaient le roi suivirent son exemple.

Il y a 40 ans (1925)

En 1925 on estimait à 104,000 le nombre de téléphones en Ontario. (Aujourd'hui, la ville de Toronto seule dépasse ce chiffre de beaucoup.)

En Angleterre, on préparait l'émigration de plus de 200 familles vers le Canada. Ces familles comprenaient des Ecossais, des Gallois aussi bien que des Anglais appartenant à la classe agricole de la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique prêtait 300 livres sterling pour aider à l'établissement de ces émigrés. Un second contingent de mille familles devait suivre le premier groupe. (Pendant ce temps, le cultivateur de l'Est du Canada devait payer plein prix pour son transport et les frais d'établissement s'il désirait s'établir dans l'Ouest.)

L'hon. M. Dunnong, premier ministre de la Saskatchewan, présentait son budget à la législature de cette province. L'exercice financier 1924-25 se terminait avec un surplus de $36,361.22.

Le dénombrement de la race bovine au Canada était de 9,246,231 têtes, dont 3,659,365 étaient affectées à l'industrie laitière. En outre, on comptait 2,753,860 moutons, 4,405,8316 porcs et 45,469,292 volailles.

Il y a 30 ans (1935)

Un des hommes les plus en vue de l'Ouest mourait à sa demeure à Norwood: c'était M. Horace Chevrier. Le défunt avait été très actif dans tous les mouvements civiques et nationaux. Il fut élu député de St-Boniface à la législature provinciale, à l'âge de 28 ans. A la mort de son père, M. Noé Chevrier, il devint président du fameux Magasin Bleu de Winnipeg jusqu'à la fermeture de cette entreprise en 1931. M. Chevrier était reconnu pour ses talents oratoires. (Il était le beau-père du Dr J.-J. Trudel. Les rues Horace et Kitson, à Norwood, ont été ainsi nommées en son honneur et celui de la famille de son épouse.)

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, le discours du Trône prononcé par le gouverneur général, Lord Bessborough, était irradié à travers le pays.

Un autre citoyen bien connu et bien estimé à St-Boniface mourait à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 49 ans, il s'agit de M. J.-A.-M. Rodrigue. Il était le fondateur du magasin Hince et Rodrigue, du chemin Ste-Marie, et plus tard il devint gérant général de la maison Toupin Lumber.

Des lettres de Son Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., de Son Exc. Mgr A. A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, et de Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, félicitaient les organisateurs du nouveau Club du Sacré-Coeur, société formée à l'intention de la jeunesse canadienne-française de Winnipeg.

Il y a 20 ans (1945)

Les élèves suivants de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg participaient au programme du banquet des Rois Mages: Paul Théroux, Marcel Gloux, Ronald Latourelle, Aimé Girard, Roger Fournier, Georges-Edouard et Roland LaFlèche.

Du mois de juin 1944 au 16 décembre 1945, les armées alliées avaient fait 844,891 prisonniers allemands. L'armée canadienne pour sa part en comptait 118,553.

Les statistiques pour la paroisse de St-Eustache, Man., donnaient les faits suivants: 224 familles comprenant 1,250 âmes. On apprenait aussi qu'il y avait eu 30 baptêmes, 11 mariages, 15 sépultures et 12,000 communions. La dette de la paroisse avait été diminuée par $2,500 et se chiffrait à $9,500.

Le comité de l'A.C.F.C. de Regina élisait son comité local. Le nouvel exécutif était composé de M. M.-E.-R. Phaneuf, président; M. P. Bouthillier, vice-président; Mlle Thérèse Doiron, secrétaire; Mlle Corinne Latour, trésorière; Mlles Denise Legrand, Denise Audette, MM. Damien Martin et Henri Béchard, conseillers.

Il y a 10 ans (1955)

Le 9 janvier 1955, il se produisait un drame qui avait fort secoué tous les catholiques des provinces de l'Ouest. Il s'agit de la triste mort de M. l'abbé A. Quirion, curé de la paroisse St-Edouard dans le diocèse de St-Paul en Alberta. M. l'abbé Quirion retournait dans sa paroisse après une visite à Mgr Baudoux à St-Boniface et, en cours de route, non loin de Brandon, il prenait à bord de sa voiture un trio de jeunes. En cours de route, un des jeunes braqua son révolver sur le "bon Samaritain" qui les avait secourus et tira sur lui. Le cadavre du prêtre fut découvert par un automobiliste qui passait par là.

Le Dr André Molgat, originaire de Ste-Rose-du-Lac, Man., était reçu dans le Collège Royal des Chirurgiens du Canada avec le titre de "Fellow". Le Dr Molgat était gradué de la Faculté de Médecine de l'université Laval de Québec. Depuis ce temps il a établi son bureau à Winnipeg, et il est un des médecins les plus en vue à l'hôpital général St-Boniface.

A la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., inaugurait l'année du cinquantenaire de la paroisse. Ces fêtes s'étaient étendues sur toute l'année 1955. En même temps que cette inauguration, le Père curé déclarait que la salle paroissiale serait connue dorénavant par le nom de salle Guertin, en honneur de ce paroissien insigne qu'avait été M. Ernest Guertin.

Messes selon le nouveau rite pendant la Semaine de l'Unité

Plusieurs messes seront célébrées, avec usage plus étendu du français, à la basilique de St-Boniface pendant la Semaine de l'unité chrétienne, du 18 au 25 janvier.

Le dimanche notamment, à la messe **du rite ukrainien,** on chantera certaines parties en français, une expérience très rare, sinon unique.

Voici le programme de ces messes, suivi d'extraits d'un document qui en établit le fondement juridique:

Lundi 18 janvier, à 8 h. p.m.—Messe lue en français: célébrant, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier.

Intention: Unité de tous les Chrétiens.

Mardi 19 janvier, à 8 h. p.m.—Messe lue en français: célébrant, M. l'abbé Yvon Boisvenue.

Intention: Souffrance en face des séparations.

Mercredi 20 janvier, à 8 h. p.m.—Messe lue avec chant de la chorale et les fidèles: célébrant, M. l'abbé Paul Deschênes.

Intention: Sanctification des Catholiques.

Jeudi 21 janvier, à 8 h. p.m.—Messe lue avec chant de la chorale et les fidèles: célébrant, M. Robert Robidoux, P.S.S.

Intention: Sanctification des Eglises de Mission.

Vendredi 22 janvier, 8 h. p.m.—Messe chantée en français: célébrant, Son Exc Mgr Maurice Baudoux.

Intention: Sanctification des Anglicans.

Samedi 23 janvier, à 4 h. p.m.—Messe lue en français: célébrant, M. l'abbé Louis Laurencelle.

Intention: Sanctification des Protestants.

Dimanche 24 janvier, à 10 h. 30 a.m.—Messe de rite byzantin: célébrant, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens.

Intention: Sanctification des Orthodoxes.

Lundi 25 janvier, à 8 h. p.m.—Messe chantée en français: célébrant, Son Exc. Mgr Antoine Hacault.

Intention: Unité de tous les hommes dans la Charité et la Vérité du Christ.

Moniteurs: M. René Bernard, P.S.S., en charge.

Chant: M. l'abbé Gustave Bergeron et M. Marcien Ferland.

• • •

Messes célébrées selon les nouveaux rites

Privilège accordé par le Saint-Père.

Dans une audience accordée le 17 décembre dernier à Son Eminence le cardinal Lercaro, président du Concilium pour l'application de la Constitution de la Liturgie, le Saint-Père a daigné accorder le privilège suivant:

Avant le 7 mars prochain, on pourra, ad experimentum, célébrer la messe selon les rites établis dans l'instruction du Concilium, pour la préparation et l'instruction des clercs et des fidèles, afin qu'ils soient préparés à célébrer dignement le rite sacré lorsqu'expirera le temps de la "vacatio legis" pour l'instruction promulguée le 26 septembre dernier.

Pour chaque nation les conditions de la célébration (le nombre, l'occasion, la solennité, etc.) seront fixées selon le jugement prudentiel de la Commission épiscopale de Liturgie.

• • •

La Commission épiscopale de Liturgie (du Canada) ayant publié des normes publiques pour la célébration selon le nouveau rite, il a paru bon aux membres de cette Commission de **laisser à chaque Ordinaire le soin de faire usage de ce privilège et dans les conditions qu'il fixera,** selon les règles promulguées par le Saint-Père.

Albertus Martin,
secrétaire de la Commission.
Albertus Martin,

Deux évêques et deux juges assistent à la réunion du Conseil St-Bon. des C. de C.

Un fait unique dans les annales du Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb s'est réalisé lors de la première assemblée de 1965 tenue le lundi 11 janvier au Club St-Michel. Sous la présidence du Grand Chevalier, Gérard Rousseau, on comptait dans la salle de réunion deux évêques et deux juges. Il s'agissait de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, et de son évêque auxiliaire, Mgr Antoine Hacault, évêque titulaire de Media et benjamin des évêques de l'Ouest, de l'hon. juge Alfred Monnin, de la cour d'appel du Manitoba, et du nouvel élu, l'hon. juge Louis Deniset, nommé tout dernièrement à la cour du banc de la Reine.

Le député d'Etat, frère François Muller, l'aumônier, M. l'abbé Bernard Bélanger, ainsi que le R. P. A. Hamel, Père Blanc d'Afrique, participaient à cette première réunion. Le frère Napoléon Boily a dirigé l'agencement des différents rapports.

L'avis de motion de voter un montant de $400 au Club St-Michel, pour défrayer les frais d'un gardien, fut approuvé à l'unanimité après quelques mots d'explication du secrétaire financier, frère Lucien Bérubé. Le frère Lucien Daoust présenta un vote de félicitations au frère Louis Deniset au nom du Conseil St-Boniface et le juge Deniset remercia les membres en des termes très appropriés.

Le frère Léo Collette insista auprès des membres pour qu'ils s'empressent de lui remettre leurs billets de loterie, car, d'après son rapport, les recettes jusqu'à ce jour étaient beaucoup inférieures à celles d'il y a un an. Le frère Boily le rassura en lui disant de sécher ses larmes car, au cours des années passées, l'argent des billets vendus était remis à peine deux ou trois jours avant le tirage.

Le frère Marcien Duhamel présenta son rapport sur le recrutement des Chevaliers de Colomb à la prochaine retraite fermée qui doit se tenir à la Villa Maria en février. Pour se servir de son expression "ce n'est pas vargeux". Il déplora le manque d'enthousiasme chez les membres. Le frère Guy Morier souligna qu'au cours des dernières années la Villa Maria aurait pu recevoir beaucoup plus de retraitants non seulement du Conseil St-Boniface, mais des autres conseils des Chevaliers de Colomb. L'aumônier du conseil, M. l'abbé Bélanger, exhorta tous les chevaliers à se faire les apôtres de la maison de retraite. C'est non seulement l'affaire du comité, mais l'affaire de tous les membres et, ajoute-t-il, "Nous avons tous besoin d'une retraite annuelle et j'espère que la résolution de l'année sera la suivante: faire une retraite fermée par année et voir à ce que la retraite des Chevaliers de Colomb remplisse la Villa Maria à craquer".

Un vote de condoléances fut passé à l'endroit de la famille Chabalier sur proposition du frère Léon Cancade. Tous les frères chevaliers furent invités à se rendre au déjeuner-communion du 24 janvier qui sera tenu au pénitencier de Stony Mountain. Le départ se fera du Club St-Michel à 7 h. 45 et deux autobus seront retenus pour y transporter les membres.

Le frère Jean Boily remercia tous ceux qui l'avaient aidé à monter la crèche de Noël en face du Club St-Michel, sur la rue Cathédrale. Il déplora cependant, au cours d'une nomenclature précise, les différentes péripéties dont cette crèche a été l'objet. Les arbres de Noël avaient été enlevés et même la paille avait été couverte de neige. De plus, il suggéra de monter dorénavant la crèche à l'intérieur du Club St-Michel.

Le frère conférencier Gérard St-Onge invita ensuite le frère Roland Couture à présenter les distingués prélats. Le frère Couture rappela ses souvenirs au petit séminaire de St-Boniface lorsqu'il avait le plaisir de rencontrer Mgr Baudoux pour la première fois. Il fit une courte nomenclature des faits et gestes de l'archevêque de St-Boniface et souligna que l'archevêque avait été même vicaire à la desserte St-Maurice en décembre 1964. Il fit connaître aux membres les qualités précieuses du benjamin des évêques de l'Ouest, Mgr Hacault, et fit ressortir que vu ses connaissansances théologiques ce dernier avait soutenu avec grand succès une thèse à l'université Angelicum, à Rome. Cette thèse était "La satisfaction du Christ Jésus".

A la suite d'une brève présentation, Mgr Baudoux présenta un rapport sur les réunions du Concile et en donna les résultats déjà accomplis. Par la suite les membres furent invités à poser leurs questions aux deux experts. Les questions portèrent sur la liberté de conscience, l'oecuménisme, le problème des langues lorsque plus de 2,000 représentants du monde entier se réunissent dans une même assemblée, la traduction du latin dans les langues modernes, etc.

Le juge Monnin remercia les deux distingués visiteurs et fit ressortir que le Concile avait créé un climat d'entente au cours des trois dernières années et que le dialogue entre les fidèles et les représentants de l'Eglise était certes plus intime et permettait de part et d'autre d'échanger des opinions.

La soirée s'est terminée par un goûter et tous retournèrent très satisfaits des précieux renseignements entendus.

APRES-TOUT.

Répartition des fonctions chez les commissaires d'école

Les membres de l'exécutif de l'Association des Commissaires de Langue française du Manitoba se sont réunis, le jeudi 7 janvier, sous la présidence de M. Philippe Perron, Celui-ci avait été élu président de l'Association lors de l'assemblée annuelle du 23 novembre.

Les officiers du conseil exécutif se répartirent les charges comme suit: 1er vice-président, M. Joseph Comte, de Cardinal; 2e vice-président, M. Jacques Péloquin, de Laurier; secrétaire, M. Paul Marion,, et trésorier, M. Brunelle Léveillé, de St-Boniface.

Parmi les nouveaux membres élus de l'exécutif provincial, l'on remarquait M. Léopold Girard, d'Elie, et M. Télésphore Dorge, de Ste-Agathe.

Le comité a continué l'étude du mémoire qu'il a l'intention de présenter vers la fin de janvier au ministère de l'Instruction publique.

Cours de français

Lundi soir dernier à 7 h., Mlle Elise Comte inaugurait à l'Institut Collégial Provencher, à St-Boniface, les cours de méthodologie de l'enseignement du français au niveau élémentaire, offerts par le ministère manitobain de l'Instruction publique à la demande du "comité de français" dont les présidents sont M. Marcel Lancelot, au niveau secondaire, et Mlle Comte, au niveau élémentaire.

Vingt professeurs, soit 4 religieuses et 16 laïques, se sont inscrits à ces cours dès lundi soir. D'autres, semble-t-il, se joindront au groupe plus tard.

Les cours seront donnés chaque lundi soir, de 7 h. à 9 h., durant vingt semaines consécutives. Mlle Comte, principale de l'école Taché de St-Boniface, n'en est pas à ses premières armes en ce domaine, puisqu'elle donna déjà de tels cours dans le passé.

Petites Notes

Remerciements

Mme L. Cancade, de retour de l'Est, désire remercier tous les parents et amis qui l'ont si aimablement accueillie durant son séjour dans la "Belle Province" où elle se rendait en pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph.

• • •

Mme Edward Gray (Léontine), de San Diego, Cal., rendait visite à ses parents, M. et Mme Joseph Landry, 428, rue Louis Riel, à St-Boniface, pour les Fêtes.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

88e anniversaire de M. Joseph Fréchette

A l'occasion du 88e anniversaire de naissance de M. Joseph Fréchette, de St-Pierre-Jolys, et du Jour de l'An, les quatre générations de cette belle famille se réunirent à St-Boniface.

Une atmosphère de gaieté particulière régnait dans la salle, car c'était la première fois depuis nombre d'années que M. Fréchette se voyait entouré de tous ses enfants. Seulement trois petits-fils et une petite-fille étaient absents.

Tous ses fils et leurs épouses étaient présents: M. et Mme Georges Fréchette (Antoinette Gagné) et leur fils, M. l'abbé Albert Fréchette, curé à Lac-du-Bonnet, M. et Mme Ernest Fréchette (Stella Perrick) et leurs enfants, Thérèse, Georgina et Eddy, M. et Mme Eugène Fréchette (Marie Rougeau) et leurs enfants, M. et Mme Gérard Fréchette (Jeannette Viallet) et leurs enfants, Richard, Claude, Irène, Jean, Jeanne, Lynne et Michelle, M. et Mme Lucien Fréchette (Cécile Rivard) et leurs enfants, Gisèle, Robert, Lise, Paulette et Marielle, M. et Mme Lionel Fréchette (Angela Sylvestre) et leurs enfants, Gilles et Jacqueline, M. et Mme Wilfrid Paquette (Alice Fréchette) et leurs enfants, Georges, Lucille, Eveline et Suzanne, Mme Anna Martin et sa famille.

Parmi les autres invités, on remarquait M. et Mme Jack Pearson (Rita Martin) et leurs enfants, Dwight et Lynda, M. et Mme Raoul Coulombe (Thérèse) et leurs enfants, Irène, Henri, Marguerite, Annette, David et Monique, M. et Mme Rony Oslson (Lilianne) et leurs enfants, Lloyd, Debby, Rony et Derrick, M. et Mme Wilfrid Martin (Anne Orabka), M. et Mme David Martin (Mary O'Brian), leur fille, Colleen et leur fils adoptif, M. et Mme Paul Martin (Ened George) et leurs enfants, Garry, Peter, Penelope et Vincent, M. Gérard Lambert, séminariste, M. Ovide Rougeau, M. et Mme Viateur Brisson (Cécile Rougeau) et leur famille.

Après avoir échangé leurs meilleurs voeux du nouvel an, les 80 invités s'attablèrent pour déguster un souper à la dinde préparé par M. et Mme Eugène Fréchette et servi par M. Wilfrid Paquette, Mme E. Fréchette et quelques aides. M. Paul Martin était maître de cérémonies.

Le banquet terminé, Gérard Fréchette prit place au piano pour accompagner le chant d'anniversaire; ensuite les bambins Michelle et Jean récitèrent leur poème; le grand-père Fréchette et M. l'abbé A. Fréchette bénirent la famille et une bourse fut offerte au héros du jour par sa petite-fille, Thérèse Fréchette.

Durant la veillée, M. l'abbé Paul Deschênes, vicaire à la basilique, vint rehausser la fête par sa présence.

La soirée se termina par un léger goûter, y compris le gâteau de fête artistiquement décoré. Le tout s'était déroulé dans l'intimité familiale et chacun partit le coeur joyeux avec l'espoir d'autres réunions semblables.

Remerciements

Merci sincère à toutes les aides et à ceux et celles qui ont coopéré pour faire de cette fête une journée mémorable.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 11 janvier avait lieu la première réunion régulière du Conseil de Ville de Saint-Boniface pour l'année 1965. M. le maire souhaita la bienvenue à l'ex-échevin Jules Pynoo qui était venu saluer ses anciens confrères. M. Pynoo avait été échevin pendant dix-huit ans et était le doyen du Conseil.

Le comité de protection contre les inondations pour le Grand Winnipeg demande à la Ville de nommer son représentant à ce comité; et le Conseil eut un vote en faveur d'y renommer M. le maire qui nous y représentait dans le passé. M. le maire, qui représente le Manitoba à une commission d'étude des services urbains de transport en commun, se rendra à Ottawa en février pour une réunion de l'exécutif de l'Association des Maires et Municipalités et où ce sujet sera étudié entre autres. Le Conseil lui vota les fonds nécessaires pour ce voyage.

50e anniversaire

On fêtera à l'Hôtel Marlborough, le 21 janvier, le 50e anniversaire du Kiwanis et M. le maire et Mme Guay sont invités à s'y rendre et on demanda de déclarer la semaine du 18 au 23 janvier "Semaine du jubilé d'or du Kiwanis", ce qui fut accordé.

Deux journées d'étude sur la planification urbaine auront lieu prochainement, dont une le 26 janvier au Charter House Motel; l'échevin Couture fut délégué pour cette 1ère journée; l'autre aura lieu plus tard à Brandon et le délégué sera choisi ultérieurement.

La fanfare de la Cité exprime ses meilleurs voeux au Conseil et offre ses services pour toutes les fonctions publiques si un avis préalable suffisant est donné.

M. M. Ledoyen, du chemin Speers, se plaint de la condition du chemin Speers et déplore le fait qu'il faut faire un grand détour pour transporter les élèves aux écoles; le maire explique que les résidents du chemin Bruce se sont prononcés contre les améliorations requises; toutefois le comité des travaux publics demandera à l'ingénieur s'il serait possible d'enlever la neige sur ce chemin afin de le rendre passable.

La commission d'urbanisme de la Ville avise qu'à sa 1ère réunion, l'échevin Hart a été choisi président; cette même commission avise qu'elle n'est pas opposée à la demande de M. E. Gaboury, architecte, pour une addition au gymnase de l'école Holy Cross; M. le maire dit qu'il n'est pas opposé à cette demande mais il explique pourquoi il a voté contre lorsque cette question fut discutée devant la commission des parcs; il croit que les responsables de ce projet devraient envisager l'expansion qui sera requise dans l'avenir et qu'il serait sage d'acheter les propriétés environnantes parce qu'il craint qu'ils seraient à l'étroit bientôt; le Conseil appuya la recommandation de la commission.

La commission du Musée rapporte qu'à sa 1ère réunion de l'année, l'échevin Hart a été choisi comme président et M. Marius Benoist comme vice-président; M. le maire félicita l'échevin Hart et la commission du Musée pour tant de travail accompli, et encouragea tout le monde à aller examiner l'extérieur de la vieille maison des Soeurs Grises qui est maintenant dévêtue et révèle le mode de construction en billots en 1846.

L'échevin Hart dit que la commission a reçu le premier versement de $10,000 du gouvernement métropolitain pour le fonds de rénovation et que les autres $10,000 seront envoyés prochainement.

M. Harrison, de la rue Mission, qui est un habitué des séances du Conseil, voudrait se plaindre de l'augmentation dans l'évaluation de sa propriété qui, dit-il, presque doublé; mais comme le maire a promis des explications à ce sujet, il se dit prêt à attendre et à entendre; il se plaint aussi de ce que l'an dernier, les résidents de la rue Mission pouvaient jouir d'une patinoire, mais que cette année leurs patins rouillent dans les armoires; la patinoire étant disparue, le comité des travaux publics s'occupera de leur fournir le nécessaire pour qu'ils puissent jouir de ce sport hivernal.

M. le maire demanda à l'échevin Guyot, maire suppléant, d'occuper le fauteuil pendant qu'il expliquait au Conseil la teneur d'un communiqué de presse qu'il voulait donner à propos de l'évaluation de la Ville et dont voici les grandes lignes: Avis a été reçu de la division d'évaluation de la corporation métropolitaine du Grand Winnipeg que la réévaluation de toutes les propriétés dans la Ville de St-Boniface, tel qu'exigé par l'acte du gouvernement métropolitain, a maintenant été terminée et des avis d'évaluation (bilingues) ont été envoyés à tous les propriétaires. La dernière revision de l'évaluation dans St-Boniface avait été faite en 1954 et était basée sur la valeur des propriétés immobilières; le coût de construction pour une période antécédente à 1950 et l'évaluation actuelle tiennent compte des valeurs courantes des propriétés.

La hausse dans l'évaluation ne veut pas dire nécessairement que les taxes vont monter; le trésorier avisait le Conseil, en guise d'exemple, que si l'évaluation avait été en force l'an dernier, le taux des taxes dans le district scolaire de St-Boniface aurait été de 53.49 millième au lieu de 67.87; ce qui veut dire qu'une évaluation plus élevée pourrait produire un taux de taxation inférieur si la ville, les commissions scolaires et le Métro n'augmentent pas leurs prévisions budgétaires. Il se peut toutefois que certains aient à payer plus de taxes, dû au fait qu'ils ont construit des salles de récréation dans leur soubassement; alors que ces améliorations n'étaient pas incluses dans l'ancienne évaluation et le sont dans la présente.

M. le maire suggère que chaque propriétaire étudie son avis d'évaluation en la considérant avec celle de propriétés équivalentes pour s'assurer si son évaluation lui paraît équitable.

L'évaluation totale des propriétés dans la ville se chiffrant à $54 millions se chiffre maintenant à $71 millions; cette hausse dans l'évaluation n'est pas due uniquement à la réévaluation, mais aussi à l'expansion qui se produit dans notre ville. Il ne faut pas oublier aussi le rabais de $50.00 ou de 50 pour cent de la taxe scolaire qui contribuera à réduire les taxes cette année, bien que M. le maire croit que la méthode de distribution de ce rabais prônée par le gouvernement provincial sera coûteuse et qu'il serait préférable que ce rabais soit remis aux villes et aux municipalités qui pourraient alors réduire la taxe scolaire.

M. le maire avise que tous ceux qui veulent plus d'informations sur la réévaluation peuvent s'adresser au trésorier de la ville.

Une résolution, voulant que les représentants du projet "Centre Louis-Riel" et du projet "Civic Center" soumettent le plus tôt possible des plans revisés de leurs projets, ainsi que le coût approximatif, fut accepté par le Conseil.

L'échevin Lonergan proposait un vote de félicitations envers Me Louis Deniset qui vient d'être nommé juge de la cour du banc de la Reine, ainsi qu'à M. Maurice Lévesque, de CKSB, qui vient d'être élu président des Sportscosters.

A lundi prochain.

Chronique des Clercs Servants de la basilique-cathédrale

Cette semaine je voudrais tout spécialement dédier cette chronique à notre équipe de gouret. Il ne faut pas oublier qu'un entraînement sportif est très nécessaire à n'importe quel groupe de jeunes. Le corps doit être aussi développé que l'esprit . . . peut-être l'âme (enfin c'est en discussion actuellement).

C'est pourquoi cette année nous avons décidé de nous lancer dans le sport préféré de tous les Canadiens: le gouret. Un équipement "flambant neuf" fut mis à la disposition de tous les joueurs. Mais, malheureusement "l'habit ne fait pas le moine", on s'en aperçut rapidement. Il fallut donc pratiquer et pratiquer. Les gars, avec leur bon entrain, démontraient un grand désir de bien jouer. Sous les yeux vigilants de leurs entraîneurs, Roger et Hubert, ils apprirent non seulement les différentes tactiques du jeu, mais aussi l'art de la discipline. (Savez-vous, même le chroniqueur a mis ses patins, une fois.)

Après plusieurs semaines de labeur, nous nous sentions enfin capables de vaincre n'importe quelle équipe. Nous avons donc lancé un défi à l'équipe de St-Jean-Baptiste. C'était notre première partie contre l'extérieur et nous étions heureux de pouvoir partir sur la route 75. Le coeur de ces jeunes vaillants battait bien fort lorsque, vers 8 h. le 30 décembre au soir, l'arbitre siffla pour marquer le début de la joute. Pendant la partie, on ne remarqua qu'un seul petit problème. St-Jean-Baptiste c'est loin, les gars vieillissent vite; quand nous sommes partis de St-Boniface, ils avaient 13 et 14 ans, à notre arrivée ils avaient 16 ans, pourtant le voyage nous avait paru court. Tout de même la joute s'est terminée au pointage de 4-4. Après les supplications de nos copains de St-Jean-Baptiste, nous avons consenti à une supplémentaire et ils ont gagné. Nous sommes partis heureux après avoir fait la connaissance de gars bien "sympha" (ça veut dire sympathique, pour ceux qui n'écoutent pas Bécault).

Après cette belle partie, il nous fallait rencontrer les Clercs-servants de la Chapelle St-Louis. Le compte de 5-3 en notre faveur couronnait les efforts de Denis Moulierat et de Gérald Carrière. L'équipe des "vieux" a eu sa part, disons un mot de nos plus jeunes. Le samedi 9 janvier, quatre équipes s'affrontèrent malgré la température de 30 sous zéro. Une bonne soupe et un bon "coco" réchauffèrent tous ces jeunes aux coeurs vaillants qui revinrent pour une bonne soirée de rire avec "Abbot et Costello".

Denis COLLETTE,
publicitaire.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Même si, depuis l'arrivée de 1965, il semble faire plus froid et la neige nous parait plus épaisse que par le passé, il ne faudrait pourtant pas se servir des vents du nord comme prétexte pour manquer les assemblées. La soirée sociale de Noël fut un magnifique succès, et bon nombre de nos soeurs, absentes depuis déjà trop longtemps, nous sont revenues! Comme toujours, elles furent accueillies à bras ouverts. Revenez-nous encore souvent et bientôt!

Madame la Grippe fait sa tournée annuelle! A la dernière assemblée, il nous manquait non seulement notre digne régente, mais l'ex-régente et pour finir le plat, même l'ex-ex-régente, ainsi que plusieurs des membres ordinaires. Espérons que toutes et chacune seront bientôt complètement rétablies!

Soeurs A. Douville et G. Rowan demandent des volontaires pour aider à la Marche des Dix Sous, le 1er février. Allons! quelques heures de dévouement et ce sera fini! C'est une de ces oeuvres qui méritent notre appui et on nous encourage à y porter main-forte!

Notre comité de bienfaisance, dirigé par soeurs M. Fréchette et M. Marion, nous transmet un message pressant. Plusieurs demandes leur sont parvenues dernièrement pour des vêtements chauds surtout pour les enfants! Si vous en avez à donner, ne tardez pas, car le besoin est réel! Comme toujours, s'il vous est difficile de faire transporter vos boîtes, appelez soeur Bertrande Desrochers! Elle se fait un plaisir d'aller chercher tout paquet destiné à ces fins! Son numéro de téléphone est 247-2133, et vous pouvez l'appeler le soir et en fin de semaine.

A notre prochaine rencontre sociale, le mardi 19 janvier, nous aurons le privilège et le plaisir de rendre visite à la Rév. Sr T. Legal à la maison des Soeurs Grises, rue Despins. Celle-ci nous promet une conférence, des vues, suivies de discussions et d'un goûter. Toutes devraient se faire un devoir d'y assister et aussi d'y inviter les amies qui pourraient aussi en jouir. Donc, à mardi, au 151, rue Despins, à 8 h. précises. Rendons-nous nombreuses. Une merveilleuse veillée nous est réservée.

Si vous voulez des nouvelles, c'est à vous de me les faire parvenir! Au revoir et à bientôt!

LA REDACTRICE.

Sts-Martyrs-Canadiens

Unité chrétienne

A l'occasion de la semaine de l'Unité chrétienne, les messes de la semaine, commençant le 18 janvier, auront lieu à 7 h. 30, sauf le jeudi à 3 h. 45 et le samedi à 5 h.

Communion générale

Le dimanche 17 janvier, à la messe de 8 h. 30, aura lieu la communion générale de la Ligue des Femmes Catholiques.

Partie de cartes

La première partie de cartes de la série aura lieu le dimanche 17 janvier, à 8 h., en la salle paroissiale. L'oragnisateur est M. Gilbert Boissonnault. Ceux qui assisteront aux cinq parties auront droit au tirage de $20.00. Donc, bienvenue, bienvenue et bienvenue encore!

Malades

Prompt rétablissement aux paroissiennes hospitalisées, Mmes Pierre Brunet et Guy Lemire et Mlle Lorraine Guyot.

Condoléances

Les paroissiens offrent leurs condoléances sincères à M. Roger Guay, Mme Wilfrid Gauthier, Mme Hector Proulx et M. Marcel Comeault à l'occasion du décès de leurs mères.

Soirées culturelles

Le Centre "Canadian Mental Health Association", 144, rue Lombard, offre des cours d'informations aux aides volontaires du mouvement. Les conférences des 20 et 27 janvier, de 7 h. 45 à 10 h., s'avèrent très intéressantes. Elles seront suivies d'un café et d'une discussion. Pour plus de détails, veuillez contacter Mme Claude Couture, AL 3-4040. Des aides volontaires sont requises pour accompagner les patientes mentales tous les deuxièmes mercredis à partir du 20 janvier.



Le 7 janvier dernier, au cours d'une cérémonie spéciale à la maison provinciale des Soeurs Grises, à St-Boniface, M. Arthur Humphries, commissaire des services d'incendie du Manitoba, a "cité" officiellement Soeur Desrosiers, s.g.m., pour son acte de bravoure qui sauva des vies humaines lors d'un incendie. La "citation" récompense un acte d'héroïsme survenu dans la nuit du 14 juin 1922, alors que Soeur Desrosiers, institutrice, remplaçait temporairement la gardienne du dortoir où dormaient 120 orphelines, au 4e étage de l'aile nord de l'actuel hôpital Taché. Vers 11 h. 30 p.m. se produisit une explosion et la fumée commença à s'insinuer dans le dortoir grâce à un ventilateur. La religieuse sonna la cloche d'alarme pour éveiller les fillettes, envoya deux des plus grandes à l'autre étage pour aider à l'évacuation des 70 autres orphelines qui y dormaient, incita une autre religieuse à s'occuper d'un groupe pendant qu'elle-même surveillait le retrait de quelque 45 filles vers un endroit sûr dans l'aide du côté est. Hélas! Une des filles manquait à l'appel. Soeur Desrosiers retourna donc vitement dans le dortoir rempli de fumée et y trouva Martha Dyrda encore endormie et partiellement asphyxiée. La chaleur devenait si intense que quelques minutes plus tard personne n'aurait pu venir la secourir. Les pompiers arrivèrent enfin et contrôlèrent l'incendie après plusieurs heures de dur travail.

M. Humphries dit que c'est la seconde "citation" qu'il accorde depuis que cette récompense a été instituée au Manitoba, l'été dernier. C'est M. E. Gourbil, alors sous-chef des pompiers de St-Boniface, qui recommanda Soeur Desrosiers. M. Humphries révéla, dans son discours, qu'on a trouvé le récit complet et bien documenté de l'incident de 1922 dans les archives des Soeurs Grises, et que c'est selon ce récit que la récompense est maintenant accordée.

Dans la photo ci-dessus, l'on voit les principales personnalités qui prirent part à cette émouvante cérémonie: de gauche à droite, M. William Russell, chef des policiers de St-Boniface, M. E. Proulx, chef des pompiers de St-Boniface, Soeur Desrosiers, l'héroïne enfin récompensée, M. Arthur Humphries, S. H. le maire Joseph-P. Guay, et la Révérende Mère Provinciale des Soeurs Grises.

(Photo Napoléon Studio)

L'Association à l'oeuvre

Mort et Résurrection des Langues

Ceux que la mort et la résurrection des langues intéressent pourraient tirer profit à lire les quelques paragraphes suivants extraits d'une étude parue dans la Revue de Psychologie des Peuples, no 4 — 1962, sous la signature de M. Henri F. Ellenberger.

L'histoire du cornique sortant des limbes après 150 ans, et celle, encore plus extraordinaire, de l'hébreu ressuscité après 25 siècles, montrent qu'il ne faut jamais se presser d'affirmer qu'une langue est vraiment morte. En outre, on pourrait citer un grand nombre de langues et de dialectes qui étaient en voie de disparition et qui ont été ravivés et sauvés, parfois contre toute attente. Cependant on ne saurait trop répéter qu'une telle reviviscence n'a aucune chance de se produire spontanément, qu'elle est toujours l'oeuvre d'un groupe d'hommes enthousiastes et énergiques. **Des lamentations, de vagues exhortations ne servent de rien.** Les efforts des puristes pour combattre la corruption de la langue ne suffisent pas non plus, car cette corruption est plus souvent un effet qu'une cause. **Pour avoir des chances de succès, un mouvement de régénération linguistique doit commencer par procéder à une évaluation très précise des facteurs "létaux" qui menacent la langue en question, afin de savoir où et comment diriger ses efforts.**

Quels sont ces facteurs mortels? Nous les avons relevés à peu près tous dans l'histoire du cornique. On peut les classer en 4 groupes:

1) Facteurs démographiques: émigration des autochtones, non assimilation des immigrants de langue étrangère, dénatalité.

2) Facteurs sociaux et politiques: perte des positions-clefs telles que l'appareil administratif, la justice, l'Eglise, l'enseignement public, le commerce, l'industrie.

3) Facteurs culturels: perte de la continuité avec la tradition culturelle et littéraire, manque de renouvellement des moyens d'expression culturels, perte de contact vivant avec les pays de même langue, non-utilisation des nouveaux moyens de diffusion de la pensée.

4) Facteurs psychologiques: sentiment d'infériorité, veulerie, défaitisme, snobisme, mercantilisme.

Pour importants que soient les facteurs des 3 premiers groupes, ce sont surtout ceux du 4e groupe **— les facteurs psychologiques — dont l'importance est décisive.** Partout où une langue s'est éteinte ou a été près de l'être, on retrouve la conjonction de ces 3 éléments: **défaitisme, snobisme, mercantilisme.** Des individus qui sont peut-être encore très attachés à leur langue s'écrient: "A quoi bon lutter? . . . On ne peut remonter le courant . . . Il n'y a rien à faire . . ." D'autres se prennent d'admiration béate pour une autre langue qu'ils trouvent plus "distinguée", plus "moderne", plus "smart". Ils sont si empressés de montrer qu'ils savent cette langue qu'ils en viennent à la parler de préférence et à avoir honte de la leur. D'autres, enfin, qui se targuent d'être des "réalistes", mettent par-dessus tout l'intérêt matériel. On les voit alors adopter la langue de l'homme d'affaires ou du touriste étranger, leur subordonner leur propre langue qu'ils finissent un jour par mettre au rancart comme une vieillerie inutile.

Quelques-uns demanderont peut-être pourquoi ils devraient garder leur langue maternelle, plutôt que d'adopter celle de la majorité du pays ou bien une langue étrangère de plus grande diffusion mondiale. Il est fâcheux qu'il puisse être nécessaire de répondre à une telle question.

La première raison, celle qui devrait être suffisante et suppléer à toutes les autres, peut s'énoncer ainsi: "J'existe, donc j'ai le droit d'exister." Parler la langue de ses ancêtres et la transmettre à ses enfants est un droit aussi naturel que celui de respirer l'air qui nous entoure. Il n'y a pas à en demander la permission à qui que ce soit, à s'en excuser, ni à s'en justifier en invoquant des "traditions", des "valeurs", une "mission" ou que sais-je. Demandez à un Catalan, un Basque, un Breton pourquoi ils s'obstinent à parler chez eux le catalan, le basque ou le breton, ils vous répondront que la raison, c'est qu'ils sont justement des Catalans, des Basques ou des Bretons. Peu leur importe que leur langue soit parlée par une infime minorité des habitants de la terre et qu'elle ne soit comprise nulle part en dehors de chez eux. Comme l'a dit un poète: "La langue maternelle a des inflexions d'une douceur à nulle autre comparable."

Une deuxième et non moins importante raison, c'est qu'une langue est bien plus qu'un système de "communications" interchangeable et remplaçable à volonté par une autre. Il y a longtemps que les linguistes ont démontré que **toute langue contient implicitement un système de pensée, une vision du monde unique et irremplaçable. Toute langue constitue, en outre, un substratum culturel intransmissible, d'où résulte que toute langue qui meurt appauvrit irrémédiablement le trésor culturel de l'humanité.**

Une langue est en danger chaque fois que ceux qui la parlent perdent conscience de leur identité linguistique et culturelle, s'imaginent qu'elle est remplaçable par une autre, et tombent dans ce mélange de défaitisme, snobisme et mercantilisme qui peut tuer n'importe quelle langue, fut-elle la langue officielle d'un pays indépendant . . . Un exemple bien connu est celui de la Prusse du XVIIIe siècle, où le roi, la Cour, la noblesse, les intellectuels s'étaient tous mis à parler français, au point que l'allemand, d'ailleurs corrompu et envahi de mots français, était tombé au rang de patois méprisé. L'allemand était bien malade lorsqu'il fut sauvé par la réaction patriotique de la fin du siècle.

A ce point de vue, l'exemple de l'hébreu peut être instructif. Il y a quelque 25 siècles, les Hébreux cessèrent de parler la langue de Moïse et des prophètes, et adoptèrent comme langue usuelle l'araméen. Assurément, c'était un calcul très réaliste, car l'araméen — qui donc s'en souvient aujourd'hui? — était à cette époque la grande langue commerciale et diplomatique utilisée depuis la Méditerranée jusqu'aux Indes. Hélas! deux ou trois siècles s'étaient à peine écoulés que l'araméen était détrôné au profit du grec qui, maintenant, semblait être devenu la langue universelle par excellence. Les Juifs de Palestine se trouvèrent donc à parler araméen dans un monde grécophone. Mais, plus "réalistes" qu'eux, les Juifs d'Egypte avaient adopté le grec et le parlèrent . . . jusqu'au jour où le grec, à son tour, fut supplanté en Orient par l'arabe. Après maintes vicissitudes, et pour en revenir à notre époque, lorsque le nouvel Etat d'Israël fut fondé, il y eut bien quelques "réalistes" pour proposer de lui donner l'anglais comme langue officielle, mais les Juifs, éclairés sans doute sur la vanité et l'inconstance des langues dites mondiales, préférèrent l'hébreu que le mouvement sioniste venait de tirer de son sommeil millénaire.

* * *

Pour conclure cet article, qu'il nous soit permis d'en résumer les principaux arguments. Toutes les langues sont mortelles, car toutes portent en elles des facteurs "létaux" (mortels) qui peuvent aboutir à leur extinction, si aucun remède n'y est apporté. Nos grandes langues modernes, le français, l'anglais, l'allemand ne sont pas plus garanties contre la mort que ne l'ont été l'égyptien, l'araméen ou le latin. Une langue en danger ne peut être sauvée que si les facteurs mortels sont reconnus, évalués exactement, et neutralisés par un ensemble de mesures appropriées. Encore est-il préférable de reconnaître le danger à temps et de ne pas attendre que la langue soit moribonde, ni surtout d'attendre qu'elle soit morte depuis 25 siècles — ou même depuis seulement 150 ans — pour la ressusciter.

Le Comité de Publicité
de l'A.E.C.F.M.

Le fait français à la Rivière-Rouge et au Manitoba en 1812 et 1871

1812

C'est le 30 août 1812 qu'arrivaient les premiers colons de Lord Selkirk à la Rivière-Rouge, sous la conduite de Miles McDonell.

Miles McDonell, dans son journal, nous donne la description suivante de l'Acte officiel de la prise de possession du pays:

"Friday, the 4th september at 12 o'clock today, fired signal gun and hoisted the colours being the signal agreed on with the North West Company's gentlemen that we were ready to begin. They accordingly came across when the conveyance was read, both in ENGLISH AND FRENCH, in presence of all our people and several CANADIANS (french) and Indians. (Mr. Heney having prepared a translation) My Commission was likewise read at the conclusion of which 7 swivels were discharged and 3 cheers given. The gentlemen snacked and we drank toasts appropriate to the occasion. The head was driven in a keg of rum for the populace."

Le fait est donc probant qu'il y avait déjà à la Rivière-Rouge des habitants canadiens-français qui s'y étaient établis après leur service avec la Compagnie du Nord-Ouest.

Au tout début de la Colonie, le premier acte officiel a été fait dans les deux langues française et anglaise. Le bilinguisme était déjà à l'honneur à cette date primitive.

1871

La première législature de la province du Manitoba s'ouvrit dans les premiers jours de mars 1871. Le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Archibald, prononça le discours du trône en français et en anglais. Désigné par le gouvernement pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône, M. Joseph Dubuc, représentant le comté de la Baie St-Paul, le fit tout naturellement, comme LaFontaine en 1842 à Kingston, dans sa langue maternelle. Et ainsi, disait-il, le premier discours prononcé par un député à la législature du Manitoba fut un discours français. M. Dubuc affirmait par là, simplement mais nettement, à sa manière habituelle la vigueur de ses convictions.

Conseil à nos jeunes Canadiens français de "La Relève": N'ayez aucune hésitation à vous servir de la langue française chaque fois que vous en avez l'occasion au Manitoba, vous prendrez alors la relève de vos devanciers.

Eugénie DUBUC,
présidente de la Société
Historique de St-Boniface.
St-Boniface, le 11 janvier 1965.

Nouveautés à la bibliothèque de St-Boniface

— III —
(suite)

SECTION "TOUS"

234.2 — Küng, Hans. **Pour que le monde croie. Lettres à un jeune homme.** Ed. du Cerf.

371.425 — **Le guide des carrières . . . v. 2.** Montréal, Beauchemin.

358.44 — Castex, Louis. **Iles, relais du ciel.** Union Générale des Editions.

371.425 — **Almanach des métiers et des carrières.** Montréal, Beauchemin.

cR — Bernard, Harry. **Les jours sont longs.** Montréal, Fides.

R — Boulle, Pierre. **Le jardin de Kanaschima.** René Julliard.

R — Bremond d'Ars, Yvonne de. **Extravagances.** Hachette.

cR — Desrosiers, Léo-Paul. **Nord-Sud.** Montréal, Fides.

cR — Grandpré, Pierre de. **Marie-Louise des Champs.** Montréal, Fides.

cR — Guèvremont, Germaine. **En pleine terre.** Montréal, Fides.

cR — Hertel, François. **Le beau risque.** Montréal, Fides.

R — Jacquemard, Simonne. **Un petit oeil.** Robert Laffont.

cR — Leclerc, Félix. **Moi, mes souliers.** Montréal, Fides.

cR — Leclerc, Félix. **Pieds nus dans l'aube.** Montréal, Fides.

R — Montherlant, Henry de. **La relève du matin.** Ed. Grasset.

cR — Roquebrune, Robert de. **Les dames le marchand.** Montréal, Fides.

cR — Savard, Félix-Antoine. **Menaud maître-draveur.** Montréal, Fides.

cR — Thério, Adrien. **Les brèves années.** Montréal, Fides.

DISQUES

447.03 — Mauger, G. **Le français élémentaire.** Librairie Hachette.

447.03 — Mauger, Gaston. **Le français élémentaire**; premier livret. Hachette.

c784.4 — Bernard, Père, O.F.M. **Le menestrel du bon Dieu, v. 1.** Montréal, Sélect, SP 12.041.

c784.4 — La Bonne Chanson. **Nos plus belles chansons, v. 1.** Montréal, RCA Victor, LCP-1009.

c784.4 — Radio-Canada. Festival de la chanson canadienne, 1957. **12 chansons canadiennes.** Pathé, PAM 68.000.

c784.4 — V'la l'bon Vent (Choeur). **V'la l'bon Vent.** Notre-Dame-du-Cap, P.Q., Radio-Marie, NDC 336.217.

784.61 — Bécaud, Gilbert. **Bécaud.** Montréal, Pathé, PAM 67.123.

784.61 — Bécaud, Gilbert. **Le pianiste de Varsovie.** Montréal, Pathé, PAM 67.060.

784.61 — Brel, Jacques. **La valse à mille temps.** Philips M432.371 BE.

784.66 — Montjoie (Choeur). **Par les sentiers.** Notre-Dame-du-Cap, P.Q., Radio-Marie, NDC 336.210.

784.756 — Compagnons du Jourdain. **O Precious Lord.** Ed. Studio S.M., SM 45-20.

841.8 — Hugo, Victor. **A Villequier**, récité par Antoine Balpétré. Lumen, LD 1-209.

842.4 — Molière. **Le misanthrope.** Adès, TS-25-LA-509.

843.9 — Saint-Exupéry, Antoine de. **Le petit prince.** Montréal, Sélect, SC 12.055.

844.9 — Péguy, Charles. **Singulier peuple de Paris**, récité par Georges Le Roy. Lumen, LD 1-201.

ADOLESCENTS

507 — Aliverti, M. G. **Les merveilles de la chimie.** Ed. des Deux Coqs d'or.

507 — Podendorf, I. **Les sciences en 101 expériences.** Ed. R.S.T.

523.8 — Zim, Herbert S. **Etoiles. Guide des constellations, du soleil, de la lune, des planètes et de tous les autres éléments du monde céleste.** Hachette.

552 — Hyler, Nelson W. **Rocks and Minerals.** New York, Wonder Books.

562 — Rhodes, Franck, H. T. **Fossiles.** Hachette.

581.92 — Ingle, L. **Rivages; flore et faune européennes.** Hachette.

582.13 — Rarey, Jean. **Fleurs sauvages.** Hachette.

591 — Bernett, R. W. **Règne animal; de l'amibe à l'homme.** Hachette.

595.7 — Rood, Ronald N. **Insects.** New York, Wonder Books.

595.7 — Zim, Herbert S. **Insectes.** Hachette.

595.78 — Latouche, Yves. **Papillons; espèces européennes.** Hachette.

596 — Geis, Darlene. **Dinosaurs.** New York, Wonder Books.

598.13 — **Mes tortues. Tortues terrestres, tortues aquatiques.** Maison Rustique.

598.2 — Letouzey, Y. **Oiseaux; espèces européennes.** Hachette.

598.2 — Mathewson, Robert. **Birds.** New York, Wonder Books.

598.2 — Sprunt IV, Alexander. **Gamebirds. A Guide to North American Species and Their Habits.** New York, Golden Press.

599.72 — Self, Margaret Cabell. **Horses.** New York, Wonder Books.

621.38 — Scharff, Robert. **Robots and Electronic Brains.** New York, Wonder Book.

639.4 — Abbott, R. Tucker. **Coquillages; espèces du monde entier.** Hachette.

785.42 — Heuvelmans, Bernard. **Le jazz.** Verviers, Belgique, Gérard & Co.

787.61 — Mertens, Jacqueline. **Je joue de la guitare. Achat, méthode, accompagnement.** Verviers, Belgique, Gérard & Co.

796.48 — Fichefet, Camille. **Les jeux olympiques.** Verviers, Belgique, Gérard & Co.

796.84 — Robert, Luis. **Le judo et la self-défense.** Verviers, Belgique, Gérard & Co.

796.93 — Lapalme, Pierre. **Ski.** Hachette.

799.1 — Burnand, Tony. **Pêche en eau douce.** Hachette.

799.12 — Burnand, Tony. **Chasse à tir.** Hachette.

cR.A. — Bouchard, Guy. **Vénus, via Atlantide.** Montréal, Fides.

R.A. — Merglen, Albert. **Les deux éclaireurs de l'Ohio.** Montréal, Fides.

cR.A. — Romain, Norbert. **Le trésor de Durfort.** Montréal, Fides.

R.A. — Vaculik, Serge. **Le paon de Perros-Guirec.** Tournai, Belgique, Casterman.

R.H. — Cerbelaud-Salagnac, Georges. **L'année ne Carillon.** Montréal, Fides.

R.H. — Cerbelaud-Salagnac, Georges. **Les égarés de la Louisiane.** Montréal, Fides.

R.H. — Cerbelaud-Salagnac, Georges. **La ville sous le feu.** Montréal, Fides.

R.H. — Vignes, Henri. **Les pirates de la liberté.** Tournai, Belgique, Casterman.

ENFANTS

6 T — Blayton, Enid. **Histoires des quatre saisons.** Hachette.

9 W — Cooper, Fenimore. **Le dernier des Mohicans.** Ed. des Deux Coqs d'or.

6 O — Disney, Walt. **Pluto au zoo.** Ed. des Deux Coqs d'or.

6 O — Duplaix, Lily. **Le malin petit lapin.** Hachette.

6 O — Guillot, René. **Petite histoire d'un petit chien.** Hachette.

6 O — Krinsley, J. **Là-haut sur la montagne.** Tours, Ed. des Deux Coqs d'or.

6 T — Mamlock, G. **Mic et Miquette dans le jardin.** Hachette.

9 W — Stahl, J.-P. **Maroussia.** Ed. des Deux Coqs d'or.

9 W — Stevenson, Robert Louis. **Les aventures de David Balfour.** Ed. des Deux Coqs d'or.

9 T — Vérité, Marcelle. **Les enfants de l'île Blanche.** Tournai, Belgique, Casterman.

9 T — Vérité, Marcelle. **Le maître de la Barthelasse.** Tournai, Belgique, Casterman.

9 T — Vérité, Marcelle. **La petite dernière.** Tournai, Belgique, Casterman.

9 T — Vérité, Marcelle. **La rue du coeur volant.** Tournai, Belgique, Casterman.

796 Réf. — Léandri, **F. Activités d'expression.** Librairie Armand Colin.

796 Réf. — Minne, **B. Plaisirs et fêtes. I.** Librairie Armand Colin.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Visite du R. P. A. Aubin

Le mercredi 6 janvier, le R. P. A. Aubin, O.M.I., est venu nous présenter l'état de pauvreté de la Bolivie. Avec quelques diapositives il nous expliqua les conditions infrahumaines des Indiens.

Pour nous donner un meilleur aperçu du peuple, il commença par quelques notions de géographie. La Bolivie est située au centre de l'Amérique du Sud et est entourée des plaines de Chaco, l'Amazone, et les montagnes des Andes. C'est un pays sans aucun port de mer. La langue officielle c'est l'Espagnol, mais plusieurs parlent encore seulement le Tuechua ou l'Aymara.

Gisèle Piédalue.

Ce qui m'a le plus frappée dans cette conférence est le grand besoin d'un hôpital. En Bolivie, la maladie signifie la mort, car il n'y a aucun service médical à la disposition des habitants. Les missionnaires font leur possible pour les soulager, mais ce qu'ils accomplissent n'est qu'une parcelle de ce qu'ils espèrent réaliser un jour.

Yvette Levasseur.

Le Père Aubin sut nous réveiller aux nombreux problèmes des missions de la Bolivie. Nous avons reconnu que les Boliviens, si chers au Père Aubin, souffrent physiquement autant que moralement. Ils ont besoin de l'aide, car ils paraissent dociles mais très ignorants et surtout avides d'apprendre et de connaître. Nous sommes donc restées avec l'impression que la situation était pressante et qu'il s'agissait d'apporter notre aide personnelle. Le Père Aubin lui, compte, de plus sur un secours collectif qu'il demandera à l'association des médecins. Hâtons-nous de soulager cette misère humaine en Bolivie.

Suzanne Laurin.

La parade de mode

La parade de mode 1965, à l'Institut Collégial St-Joseph, fut un réel succès. Les animatrices, Patricia Sauvage et Pauline Collette, souhaitèrent la bienvenue aux parents et aux maîtresses.

En blouse et jupes de toutes couleurs, les filles de la 8e année chantèrent "Dominique" et discutèrent ensemble de Sr Sourire, l'auteur de cette belle chanson. La classe anglaise de la 8e année nous montra comment être une bonne gardienne de bébé. Sur la scène avec les filles, il y avait une petite fille en carosse, ce qui captiva l'intérêt de l'auditoire. Cette année, les filles de la 8e année française paradèrent avec de très jolies robes et deux-pièces. La classe no 13 parla des "Béatitudes du Foyer". Les filles de la 10e année no 21 présentèrent "Femmes au Parlement". Elles discutèrent ensemble la question du drapeau canadien pendant que l'auditoire admirait leurs costumes attrayants.

A la fin de la parade de mode, deux filles remercièrent Soeurs Eva-Marie et Alice-de-Jésus pour leur aide, leur patience en enseignant la couture et la cuisine. Au nom de l'école, une fille leur présenta un petit cadeau comme signe de reconnaissance. L'inspecteur d'économie domestique, Mlle J. Janssens, dit quelques mots sur notre défilé de mode. La présentation se termina par le chant "Dieu sauve la reine".

Marcelle St-Hilaire.

Fête patronale

Le vendredi 8 janvier, à 8 h. 30, les élèves de l'Institut se groupèrent dans l'auditorium à l'occasion de l'anniversaire patronal de notre aumônier, M. l'abbé Lucien Roy.

Possédant une bonté évidente et un dévouement extraordinaire, M. l'abbé Roy mérite sûrement notre appréciation chaleureuse pour son excellent travail parmi nous.

Puisque "merci" est un mot des plus significatifs, nous lui avons chanté "Merci" composé par Soeur Louise-Gabrielle.

Jeanne Belot, vice-présidente, prononça l'adresse de circonstance et Linda Eunson, présidente, offrit à M. l'aumônier un petit cadeau au nom de toutes les étudiantes.

M. l'abbé Roy qui a le don de résumer beaucoup en peu de mots nous laissa avec ces paroles: "Il s'agit de créer notre bonheur plutôt que de le chercher".

Yvonne Gay.

Ciné-Club

Le film "David and Lisa" fut présenté aux membres du Ciné-Club et à leurs invités dimanche soir. Annette Thorimbert, ancien membre du Ciné-Club, dirigea la discussion avec entrain et animation.

David et Lisa, deux adolescents, vivent dans une école spéciale pour déficients mentaux. Une sympathie s'établit peu à peu entre eux, ce qui contribue ensuite à leur guérison. A force de patience, le directeur de l'école parvient à gagner la confiance de David qui à son tour gagne l'amitié de Lisa.

Avec nos deux invités, M. le Dr J.-M. Huot et M. C. Dumaine, la discussion fut certainement profitable.

Vers la fin nous avons compris l'importance du milieu familial sur l'équilibre mental des enfants et des jeunes. Nous ne nous sommes pas hasardés trop loin dans le champ de la psychanalyse car il ne nous est pas trop connu mais à force de discussion plusieurs problèmes suscités par le film s'éclaircirent.

Suzanne Laurin.

St-Jean-Baptiste

Félicitations à ceux qui ont gagné les prix pour les plus belles décorations à leur propriété à l'occasion de Noël: 1er prix, M. André Marion; 2e, Mme E. Bissonnette; 3e, M. Antoine Sabourin. Sincères remerciements à la Chambre de Commerce.

La Guignolée du 27 décembre a été un vrai succès. Les jeunes tiennent à remercier tous et chacun pour le bel accueil qu'ils ont reçu. Ils ont aussi été saisis par votre grande générosité. Ils ont pu recueillir une très grande quantité de linge, ainsi qu'un montant de $100.00. Le tout fut envoyé à "Children's Aid Society" de Winnipeg.

Au cours de 1964, il y eut à St-Jean-Baptiste 22 baptêmes, 34 premières communions, 5 mariages et 6 sépultures.

Prompt rétablissement à tous les malades à la maison ou hospitalisés. Que la Divine Providence leur accorde la santé à l'occasion de la nouvelle année.

Partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne sont à organiser la première partie de cartes pour le 31 janvier. Il y aura comme d'habitude: jeu de cartes, bingo, programme, prix et goûter. Bienvenue à tous.

St-Lazare

Arrivée du Père Noël

Le 20 décembre, les enfants avaient envahi le village pour l'arrivée du Père Noël. Débarqué à l'aéroport "Fouillard", le Père Noël dut laisser reposer ses rennes et, en carriole tiré par un poney, il traversa le village et fit son entrée solennelle à la salle paroissiale, en criant "Joyeux Noël". La chorale de l'Institut collégial et M. Guy Selby exécutaient des chants de Noël pendant que le Père Noël distribuait sacs de bonbons et bons souhaits aux jeunes enfants. A 3 h. 30, p.m., le Père Noël reprit l'avion! Merci d'être venu! à l'an prochain!

Un concert inoubliable

Le Club athlétique du village avait organisé pour le 20 décembre un concert de variétés. M. Omer Chartier agissait comme maître de cérémonies et présenta; le choeur de chant de l'école secondaire de Birtle, sous la direction de Mme Frank Dale; la chorale de l'Institut collégial de St-Lazare; Mme Jamisson, de Birtle, Diane Rice et Wayne Selby, pianistes, et Gauffs Brothers, guitaristes; Marie Deschambault, Yvette Guénette, Rosaire Deschambault et Hervé Lépine, chanteurs; Mme Johnson, de Foxwarren, qui récita des poèmes.

Tous purent constater que des talents divers abondaient dans la région. Félicitations et reconnaissance aux participants qui procurèrent à tous une si agréable soirée.

La soirée terminée, le Club athlétique invita tous les participants au café de M. Robert Chartier où on servit un succulent goûter.

Messe de minuit

Dès 11 h. 30 p.m., les bancs vides se faisaient rares dans l'église paroissiale sobrement décorée. Vers 11 h. 45, 67 clercs-servants firent une procession avec le saint Enfant Jésus, tout en chantant "Sainte nuit". Le sérieux des jeunes, les voix graves des aînés alternant avec les voix claires des benjamins, impressionnèrent les présents.

M. Guy Selby chanta le "Minuit chrétien". Le choeur de chant, enrichi de plusieurs membres, exécuta la "Messe de St-Basile". Le "Laetantur caeli" de l'offertoire et "Lève-toi Jérusalem" de la deuxième messe furent des mieux exécutés.

Après la c o m m u n i o n, les clercs-servants chantèrent "Ça bergers". Chacun gardera de sa messe de minuit de 1964 un souvenir de beauté, de paix, de joie et de charité.

Epiphanie

L'Institut collégial fêta l'Epiphanie à sa manière. Le Conseil étudiant servi "royalement" le dîner à tous les élèves, puis présenta le film "Heidi". Ce fut vraiment un jour mémorable.

Va-et-vient

Le 8 janvier, M. et Mme Thomas Selby et deux de leurs enfants, Thomas et Paula, partaient visiter leurs parents à Montréal.

Mme Edgar Tétrault, M. et Mme Aimé Trudel et leurs enfants ont passé le Jour de l'An chez M. et Mme Emile Trudel, de St-Malo.

MM. Ernest Trudel et Rosario Huberdeau, de Winnipeg, passèrent la semaine du Jour de l'An chez leur parenté.

Mlle Judith Selby a fait un séjour à Winnipeg.

Mlles Julie Decorby et Carole Selby ont passé quelques jours chez M. Edgar Roy, de Brandon.

Mlle Françoise Lemoine et sa mère, Mme Marguerite Lemoine, de Winnipeg, visitèrent leur fils et frère, Robert.

M. Lionel Chartier, de Regina, passa les Fêtes chez ses parents.

M. et Mme Philippe Fafard, de Regina, visitent leurs parents et amis.

Mlle Alice Fenez, accompagnée de son fiancé, M. Denis Simons, passa Noël chez ses parents.

M. Edouard Lépine, de St-Ambroise, visitait son frère, Jean-Baptiste, au temps des Fêtes. Quelques neveux vinrent le visiter, ce sont MM. Robert et Joseph Lépine et Emile Ducharme, ainsi que MM. et Mmes Raoul Ducharme, de St-Ambroise, et Bill Houle, d'Elkorn.

Mlle Marie-Anne Fenez, accompagnée de sa tante, Dolorès Fenez, a passé une soirée à St-Lazare. Elles partirent aussitôt pour Edmonton, Alta. Marie-Anne revint par réacté pour commencer la nouvelle année à Winnipeg.

M. Léonard Fenez, de Brandon, visitait ses parents.

M. Rémi Huberdeau, de la Marine canadienne, passa Noël dans sa famille et repartit le 29 décembre pour la Nouvelle-Ecosse.

M. et Mme Robert Fillion, de Virden, ainsi que M. et Mme Lucien Péloquin, de Brandon, passèrent le Jour de l'An chez M. et Mme Hervé Plante.

M. et Mme Denis Laferrière passèrent quelques jours à Bellegarde, Sask., et à Minnedosa pour le temps des Fêtes.

Mlle Eda Beaupré, de Dunrea, visitait sa soeur, Mme Joseph Prescott (Rosaline), dernièrement.

Mlle Patricia Chartier est de retour de Reeder où elle passa une semaine avec sa famille.

Voici la liste des étudiants qui visitaient leurs parents aux temps des Fêtes: Gisèle et Lorraine Huberdeau et Odette Chartier, de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, Marcella Lefranc, de Duck Lake, Sask., Maria Chartier, de St-Norbert, Patrice Simard, d'Otterburne, Clément et Gérald Perreault, Paul Guénette, Mathieu Deschambault, Emile Huberdeau et Antonio Simard, du collège de St-Boniface.

M. et Mme Frank Dale reçurent la visite de leurs deux filles, Diane et Joanne, de Winnipeg.

Mme Henry Bey visita sa soeur, Mme Antonio Deschambault.

MM. et Mmes Adélard Fournier et Laurent Dubé fêtés à La Broquerie par leurs parents et amis

LA BROQUERIE — Le début de janvier fut marqué d'événements heureux dans la paroisse, notamment deux anniversaires de mariage fêtés joyeusement par les parents et amis de MM. et Mmes Adélard Fournier et Laurent Dubé.

Jubilé d'argent

Le samedi 2 janvier une messe fut célébrée par le Rév. P. Jean Tétrault, P.B., à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Laurent Dubé qui étaient accompagnés de leurs neveu et nièce, M. et Mme Jean Lord. Deux de leurs enfants, Gérard et Paul, servaient au choeur; Mme Jean-Emile Bohémier et sa fille Jeannette exécutèrent de très beaux chants et Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Après un souper de famille il y eut réunion de nombreux parents et amis à la salle de l'arène. Une adresse exprimant avec délicatesse des sentiments de reconnaissance et de piété filiale et composée par une des filles des jubilaires, Ghyslaine, actuellement au noviciat des Soeurs Blanches, a été lue par l'aînée de la famille Gisèle (Mme Ernie Koncz). Le Rév. P. J. Tétrault, frère de Mme Dubé, de même que M. Gérard Tétrault, maître de cérémonies, présentèrent leurs voeux aux jubilaires tout en égayant l'assistance par quelques réminiscences de la vie sentimentale des héros du jour. M. Dubé visiblement ému remercia les organisateurs de la fête de même que ceux qui se sont rendus leur offrir leurs hommages.

Né à Saint-Damase de l'Islet, M. Laurent Dubé arrivait à La Broquerie en 1937. Deux ans plus tard il épousait Mlle Gertrude Tétrault, native de la paroisse, et de cette union naquit une belle famille de 12 enfants à qui ils s'efforcent de donner la meilleure éducation possible. Après quelques années d'enseignement, Gisèle, maintenant mariée et maman d'une charmante petite fille, demeure à Transcona. Ghyslaine se dit très heureuse chez les Soeurs Blanches à Rosemère, Qué. Hélène est institutrice à l'école élémentaire de La Broquerie. Paul poursuit ses études au Petit-Séminaire de Saint-Boniface. Louis et Jeannine à l'école secondaire de la paroisse et Gérard, Jean-Pierre, André et Gilbert à l'école élémentaire. Il reste à la maison la petite Marie-Line et le bébé Christiane.

Malgré leurs nombreuses occupations, M. et Mme Dubé trouvent encore le temps de se dévouer dans les organisations paroissiales, particulièrement au choeur de chant où leurs services sont grandement appréciés.

40e anniversaire

C'est le 7 janvier 1925 que fut célébré le mariage d'Irène Tétrault et d'Adélard Fournier et c'est avec fierté que les douze enfants nés de cette union invitèrent tous les parents et amis à fêter ce 40e anniversaire, le samedi 9 janvier.

Durant la messe d'action de grâces, célébrée par le Père Tétrault (frère de Mme Fournier), il y eut de beaux cantiques exécutés par quelques enfants des jubilaires, Irène, Louis, Paul, Raymond et Guy, et leur gendre, Guy Boulianne. Mme Paul Fournier (née Boulianne) touchait l'orgue avec son art habituel. Deux petits-fils, Marcel et Ronald Fournier, de St-Vital, servaient la messe. M. et Mme Narcisse Fournier accompagnaient les héros du jour.

Au début de la cérémonie religieuse, le Père Tétrault adressa quelques mots à M. et Mme Fournier, rappelant comment ils s'étaient connus et aimés et comment dans un mariage béni de Dieu, ils avaient chrétiennement élevé leur nomberuse famille, acceptant d'un même coeur les joies et les épreuves dans leur amour mutuel toujours grandissant, demeurant pour tous Irène la rieuse, Adélard au grand coeur. Puis leur souhaitant de nombreuses autres années de bonheur conjugal avant de partir ensemble vers l'au-delà, il leur donna sa bénédiction.

Après la cérémonie religieuse, tous les invités se réunirent chez M. Fournier pour offrir leurs voeux aux héros du jour. Après un réconfortant apéritif, on se rendit à l'aréna où un savoureux repas fut servi à quelque soixante invités, tous de la famille immédiate, frères, soeurs, enfants et quelques petits-enfants. Agissant comme maître de cérémonies, l'aîné des enfants, Louis, invita M. Narcisse Fournier à porter le toast, puis une adresse, lue par Guy, le cadet des fils, exprima délicatement les sentiments d'amour et de reconnaissance des enfants envers leurs parents qui leur ont donné de si beaux exemples de dévouement et de courage dans les épreuves. M. Joseph Tétrault, rappelant quelques souvenirs d'antan, offrit les voeux des frères et soeurs.

Le jeune Denis Gendron récita, au nom des petits-enfants, un gentil compliment à ses grands-parents, tandis que son frère Norbert (9 ans) avait l'agréable tâche de leur présenter le bouquet spirituel dont il avait lui-même peint le très joli motif. Mlle Irène Fournier et M. Guy Boulianne égayèrent l'assistance par deux beaux chants, celui-ci accompagnant à la guitare, et M. Armand Tétrault y alla aussi d'une chanson à répondre. M. Paul Fournier lut quelques télégrammes appropriés (!) et un message de bons voeux de M. C. Boily, de Montréal, filleul des jubilaires. Une bourse et plusieurs beaux cadeaux leur furent aussi offerts.

M. Fournier, très ému, remercia ses enfants pour cette belle fête, Mme H. Normandeau et ses aides pour l'excellent repas, et tous ceux qui étaient venus témoigner de leur amitié; il eut un merci tout spécial envers le P. Tétrault qui avait si bien trouvé les mots pour définir l'amour, lui remémorant les beaux moments de sa vie d'époux et de père. Il rappela le souvenir des chers disparus, la chère petite Lucille décédée en 1960, Henri, en 1929, et le vénéré grand-père Tétrault.

Invité à prendre la parole, le P. Tétrault sut ramener la gaieté parmi les invités en narrant avec humour quelques péripéties du beau roman d'amour Fournier-Tétrault, notamment celle des fameux paniers! Puis avant la soirée dansante, il y eut encore de beaux chants exécutés par le groupe Fournier-Boulianne, et par Mme L. Bisson et M. J. Tétrault.

Les amis de M. et Mme Fournier vinrent ensuite offrir leurs voeux aux jubilaires, et s'amuser gaiement avec leurs enfants tous présents à la fête. Ce sont: Louis, de St-Vital, Annette (Mme Isidore Dandonneau), Jeanne (Mme A. Gendron), Rita (Mme R. Thériault), Paul, tous de St-Boniface; Cécile (Mme Clément Bisson), de Thompson; Simone (Mme Léo Carrière), de Kenora; Yvonne (Mme G. Boulianne), Raymond et Guy, de St-Boniface; Irène et Hélène, à la maison.

Concert de Noël

Le 20 décembre, un concert de Noël était présenté par les élèves de l'école élémentaire, sous la direction des instituteurs et institutrices. Le programme très intéressant se composait de chants mimés, déclamations et saynètes. L'habileté avec laquelle le tout fut exécuté démontre le savoir-faire des dirigeants, de même que le talent d'artistes en herbe qu'il ferait bon retrouver sur la scène à l'occasion de futures réalisations paroissiales.

Le concert débuta par le chant très approprié "Noël c'est l'amour" par un groupe d'élèves de la 4e à la 8e année, dirigé par Hélène Dubé et accompagné par Carmel St-Hilaire.

Puis vinrent les charmants bambins de 1ère et 2e années qui présentèrent "Ma Mère m'envoie au Marché", dirigés par la Rév. Sr C. Vermette, ainsi que "Silent Night" et "Playmates", sous la direction de Mme Jean Lépine. "Le Loup et la Cigogne" fut ensuite finement mimé par les élèves de 3e année, dirigés par Mlle Florence Balcaen.

Et maintenant, qui oserait le croire, à l'époque pacifique de Noël, la guerre faillit éclater entre garçons et filles de 4e année. Hélas, voilà bien les propos échangés par ces jeunes espiègles: "La guerre aux filles!" et "A bas les garçons!". Cependant, la paix fut vite rétablie et revenus à des sentiments plus charitables, tous purent chanter en choeur "Nuit d'amour! Nuit de paix! Sainte nuit!".

L'auditoire put savourer ensuite la leçon des trois petits enfants alors que le plus petit ne pouvant souhaiter rien de mieux qu'un "morceau de pain pour sa mère" oublia de réclamer tout autre jouet. Ces mêmes élèves de 5e année, dirigés par Mlle Hélène Dubé, présentèrent également un charmant "God Rest You Merry Gentlemen".

Non moins touchante fut la représentation du "Noël du Petit Aveugle" qui, grâce à l'aide fraternelle du petit berger put s'approcher de l'Enfant-Dieu si bien qu'il repartit guéri de son infirmité. Félicitations aux élèves de 6e année et à leur instituteur, M. Gilles Normandeau.

Enfin, les élèves de 7e et 8e années, sous la direction de Mlle Carmel St-Hilaire et de M. Oscar Gagnon, vinrent clôturer le programme par leur "Snow Slide", sous la magie des jeux de lumières et la neige scintillante. Une belle harmonisation fut exécutée par Yolande Granger à l'accordéon et Mérile Kirouac au piano.

En l'absence de M. Gilles Normandeau, principal, retenu à la maison pour cause de maladie, la soirée fut présidée par M. O. Gagnon. Mlle C. St-Hilaire qui accompagnait plusieurs chants au piano s'acquitta de son rôle avec aisance.

Un magnifique tableau de la Nativité qui ornait la salle avait été dessiné par Mlle Florence Balcaen. La soirée fut complétée par une partie de cartes et un goûter. M. Denis Nadeau, président des commissaires, remercia les organisateurs et présenta à tous, ses voeux de la saison. Il serait injuste de terminer ce compte rendu sans rendre hommage aux dames qui ont surveillé les élèves dans les classes au cours des diverses représentations. Merci à Mmes Elas Gauthier et Arthur Balcaen.

Le mardi 22 décembre, l'école St-Roch présentait également un concert de Noël. Un intéressant programme de chants et saynètes appropriées fut exécuté avec entrain, après quoi il y eut lunch, distribution de cadeaux et friandises.

Félicitations à l'institutrice, Mlle Marguerite Royal, ainsi qu'aux élèves, pour une si belle représentation et merci aux parents pour leur encouragement.

Çà et là

Le lundi 29 décembre avait lieu la journée des enfants organisée par le Club sportif et les Chevaliers de Colomb. Au-delà d'une centaine d'enfants prirent leurs ébats au cours d'un programme de patinage et jeux divers après quoi un réconfortant souper fut servi. Les organisateurs remercient les élèves de l'école secondaire qui les ont généreusement secondés dans la circonstance de même que les parents et tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête des enfants.

A M. l'abbé Ubald Lafond, curé, qui est hospitalisé, voeux de complet rétablissement avec l'assurance des prières de ses paroissiens.

M. Pierre Fisette, fils de M. Edouard Fisette, est de retour au séminaire de Pont-Viau, Qué., après avoir passé le temps des fêtes dans sa famille.

M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, Sask., sont en visite chez leur fille, Mme Joseph Balcaen.

En décembre dernier, M. Georges Boily, maire de la municipalité, faisait un voyage à Arnprior, Ont., où il suivit un cours de la défense civile, sous les auspices du Département de la Santé et du Bien-être social. Après ce cours donné en français, ce qui lui permit de rencontrer bon nombre de compatriotes du Québec, M. Boily fit route vers Montréal pour visiter des amis.

Au cours des vacances, M. Oscar Gagnon se rendait à Flin Flon, en compagnie de M. Antonin Duhamel, inspecteur d'écoles. Tous deux ont assisté à une partie de hockey entre les Flin Flon Bombers et l'équipe de Moose Jaw. M. Roland Gagnon, qui fait partie de l'équipe de Flin Flon, profita de l'occasion pour venir passer les Fêtes dans sa famille. Le 5 janvier, il reprenait la route du retour par avion.

St-Léon

Un visiteur

M. Marius Labossière, fils de M. et Mme L. Labossière, maintenant de St-Boniface, et frère de Raynald, de St-Léon, a visité ses parents et amis de la région récemment. Tous étaient fiers de revoir l'actuel responsable du département de la construction de la compagnie mondiale Robertson-Irwin dans les trois provinces canadiennes de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Cette compagnie internationale possède des intérêts dans toutes les parties du monde.

Né à St-Léon, Marius est au service de cette compagnie importante depuis neuf ans. Il réside maintenant à Edmonton, Alta, avec son épouse, née Lorraine Genest, d'Edmonton, et ses trois enfants.

Il a pu venir revoir ses parents et amis, au Manitoba, à cause d'un voyage d'affaires à Esterhazy, Sask., où sa compagnie vient de signer un contrat très important. Après un court séjour parmi les siens, il continua son voyage jusqu'à Hamilton, Ont., où il jouera un rôle actif durant un congrès de la compagnie, du 22 au 24 janvier.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel

Le 9 janvier eut lieu le bonspiel de la Massey-Ferguson. Dix équipes du district y prirent part dont St-Lupicin, Altamont, Cardinal et Notre-Dame-de-Lourdes. Ce tournoi fut organisé et dirigé par l'agent local de la Massey-Ferguson, M. Jean-Baptiste Deroche.

A tous, remerciements pour la coopération reçue.

Les deux équipes de la paroisse participèrent au bonspiel de St-Claude, à savoir: l'équipe de l'hôtel Notre-Dame, composé de Léo Moreau, Constant Danais, Antoine Dupasquier et Edgar Crites; l'équipe de la crémerie Notre-Dame, composé de Meinrad Roch, Armand Durand, Bernard Comte et Norman Le-Floch. A tous ces joueurs de la paroisse, félicitations.

Bingo

Le dimanche 10 janvier eut lieu la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: Mlle Danielle Delaquis, Mmes Albert Bazin, Raymond Koll, René Bosc, Albert Comte, Léon Comte, Victor Muller, Louis Brouzes, Pierre Droux, Joseph Rémillard et Steve Paracholski, MM. Jules Pantel, Denis Pantel, Albert Delaqui,s Richard Benoit, Raymond Kolly, Gilbert Faucher, Jean Comte, fils, Marcel Weicker, Marcien Bosc, Frank Lesage, Victor Pantel et Joseph Rémillard. Le prix d'entrée fut attribué à Mmes Léon Comte et Albert Augert.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le 24 janvier, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $450.00

En voyage

Plusieurs paroissiens sont en voyage: vers Los Angeles, Las Vegas, etc., MM. et Mmes Henri Roch, Marcel Delaquis et Marcel Lejeune; en Ontario, M. et Mme Michel Tarko; en Saskatchewan, MM. Jules Pantel et Marcel Roch et leurs épouses, lesquels ont eu l'honneur de rencontrer le premier ministre de la province, l'hon. R. Thatcher.

Société d'Agriculture

Le 22 janvier prochain aura lieu une soirée sociale à 8 h. p.m., au profit de la Société d'Agriculture. Invitation à tous les cultivateurs. Amenez vos amis.

Soirée Sociale



le dimanche 17 janvier

à St-Norbert 8 p.m.

(Gymnase, école secondaire)

organisée par les jeunes travailleurs de St-Norbert

Orchestre: les Thunderstorms

Admission: $1.00

Bienvenue aux jeunes des paroisses environnantes

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

90ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ON PRÉVOIT QUE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE ENREGISTRÉE AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE SE CONTINUERA EN 1965

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 12 janvier, sa 90ème assemblée générale. L'honorable F.-Philippe Brais, président du Conseil d'administration, occupait le fauteuil. M. Louis Hébert, président de la Banque, a prononcé l'allocution suivante: M. Louis Hébert, président de la Banque, a d'abord exprimé le regret du départ de M. Ulric Roberge qui, pour des raisons de santé, a dû résigner ses fonctions de président en février dernier. Il a tenu à témoigner du dévouement avec lequel M. Roberge a servi la Banque au cours d'une longue carrière et à lui dire sa joie de le compter encore au nombre des administrateurs de la BCN.

Les actionnaires ont été informés de la nomination de M. André Lacasse au poste de gérant général et de l'élection de l'honorable F.-Philippe Brais, c.r., à la présidence du Conseil ainsi que de l'addition d'un nouvel administrateur en la personne de M. André Charron, c.r., vice-président exécutif de la Corporation de Valeurs Trans-Canada.

APERÇU DE LA SITUATION

L'année 1964 a enregistré une prospérité qui s'est étendue à presque tous les secteurs de l'économie: augmentation d'environ 8 pour cent du produit national brut; chiffres records des exportations et, sous la poussée d'une demande croissante, augmentation sensible des investissements par rapport à 1963. Mais il y a l'envers de la médaille. L'équilibre de notre balance des paiements ne tient qu'à l'afflux de capitaux étrangers, une situation qui présente certains dangers.

L'EMPLOI

Le chômage a sensiblement diminué. Il ne représentait, à la fin de septembre, que 3.1 pour cent de la main d'oeuvre disponible, soit le taux le plus bas depuis 1956. C'est chez les travailleurs de 14 à 19 ans que le taux est le plus élevé: 58,000 chômeurs, ou 7.5 pour cent. Cette situation résulte du manque de préparation d'un trop grand nombre de ceux qui se présentent au marché du travail. On ne peut admettre que, dans un pays où le rythme d'industrialisation est si rapide, des jeunes gens offrent leurs services sans autre bagage que les connaissances acquises au terme d'une quatrième ou d'une cinquième année scolaire.

LES PRIX

La stabilité des prix à tous les niveaux améliore notre position concurrentielle vis-à-vis la plupart des pays d'Europe occidentale où l'on enregistre une hausse accentuée à cet égard. Quant aux Etats-Unis où il y a également stabilité, nous profitons de la dévaluation de notre dollar.

LES INVESTISSEMENTS

D'après les prévisions, l'augmentation des investissements par rapport à 1963 sera de 16 pour cent, soit le taux d'accroissement annuel le plus élevé depuis 1956. Pour les seules industries manufacturières, on prévoit une augmentation de 425 millions sur 1963, soit un peu plus de 31 pour cent. Le tabac, les textiles, le papier journal et le matériel de transport enregistrent le plus fort pourcentage d'accroissement.

LA CONSTRUCTION

Deux mesures prises par le gouvernement fédéral ont affecté l'industrie de la construction en 1964; il s'agit de la prime de $500 accordée pour la construction en hiver de certaines catégories d'habitations et de l'extension aux matériaux de construction de la taxe de vente de 11 pour cent.

Il est résulté de ces dispositions une activité intense dans l'industrie du bâtiment au cours du premier trimestre, avec diminution correspondante du chômage qui, généralement, augmente à cette période de l'année. Comme il était à prévoir, la construction a ralenti durant le deuxième trimestre mais, pour l'année entière, l'accroissement sera sans doute comparable à celui des autres secteurs de l'économie. Il convient toutefois de se demander si l'octroi d'une prime de $500 constitue la meilleure solution au problème du chômage saisonnier. L'hiver n'est pas une saison propice à la construction et, d'après certains constructeurs, le montant de la prime compenserait à peine l'excédent du coût d'une construction faite en hiver.

On s'explique d'autant moins que le gouvernement ait appliqué la seconde et la troisième tranches de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction que le budget fédéral est excédentaire pour 1964. Alors que le gouvernement des Etats-Unis réduit les impôts, il paraît singulier qu'au Canada on en établisse de nouveaux dans un secteur vital de l'économie canadienne.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Il y a eu augmentation sensible de nos ventes à l'étranger en 1964: matières premières et papier-journal, surtout aux Etats-Unis; écoulement d'une partie de nos excédents de blé vers l'Union soviétique; augmentation graduelle de nos ventes de biens d'équipement; dû en partie au concours de la Société d'assurance des crédits à l'exportation (ECIC) qui permet d'ouvrir des marchés étrangers.

LA RANÇON DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

L'équilibre de notre balance des paiements internationaux a pu s'établir sans prélèvement sur nos réserves, grâce à un afflux constant de capitaux étrangers. Les quatre-cinquièmes des investissements directs provenant des Etats-Unis, c'est de l'entreprise américaine qu'il s'agit lorsqu'on parle d'emprise étrangère sur notre économie. Les intérêts américains sont concentrés dans trois grands secteurs: le pétrole et le gaz naturel, les mines et les manufactures dont, en 1961, ils détenaient respectivement 60, 52 et 45 pour cent du capital-actions. Cette concentration est encore plus forte dans l'industrie de l'automobile qu'ils contrôlent à plus de 95 pour cent.

Il ne serait pas opportun, cependant, de restreindre l'afflux de capitaux américains au Canada, car alors le remède serait pire que le mal et le progrès du pays s'en trouverait sérieusement ralenti. Les capitaux canadiens, chacun le sait, sont encore insuffisants pour prendre la relève.

On souhaiterait toutefois que les entreprises américaines "canadianisent" leurs filiales. Ainsi, par exemple, elles pourraient éviter d'exercer sur ces dernières des pressions en vue de leur interdire l'exportation de produits à Cuba et à la Chine continentale.

LA SITUATION MONÉTAIRE

L'un des principaux facteurs de la croissance économique du Canada réside dans l'aisance monétaire que nous avons connue en 1964.

Cette aisance résulte d'une augmentation sensible des prêts généraux dans le secteur privé et des modifications apportées par les banques à charte dans la structure de leur actif afin de répondre aux besoins croissants dans ce secteur. Les conditions générales s'y prêtaient: excédents budgétaires du gouvernement fédéral durant les deux premiers trimestres; augmentation des bons du Trésor dans l'avoir de la Banque du Canada; des entrées nettes de capitaux à court terme d'environ 300 millions en provenance des Etats-Unis et, enfin, les versements effectués par les Etats-Unis en rapport avec l'aménagement du fleuve Columbia.

Grâce à ces liquidités abondantes, le taux d'intérêt de la Banque du Canada a été relativement stable. L'augmentation, au mois de novembre, de 4 à 4¼ pour cent était motivée par le relèvement des taux d'intérêt en Grande Bretagne et aux Etats-Unis.

L'ESSOR DU QUÉBEC

En ces dernières années, l'évolution de notre province s'est accélérée au point qu'on a parlé de renaissance.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les transformations majeures qui s'opèrent pour ne plus dire comme l'auteur d'un roman célèbre qu'"au pays de Québec rien ne doit changer".

A titre d'exemples, citons:

Augmentation des investissements de 17.8 pour cent de 1963 à 1964 — ce taux dépasse celui de toute autre province au Canada;

formation de la Société générale de financement qui prend des participations dans diverses branches de la production, mais dont l'entreprise principale sera évidemment le complexe sidérurgique;

réorganisation du ministère de l'Industrie et du Commerce, visant à créer un climat favorable à l'essor du Québec.

Il y a cependant une ombre à ce tableau. Dans le secteur agricole, par exemple, la situation est beaucoup moins satisfaisante, à preuve la marche des cultivateurs sur Québec en juin dernier, pour manifester le malaise de la classe rurale. Les statistiques révèlent que les revenus de l'agriculture pendant le premier trimestre de l'an passé étaient inférieurs à ceux de la période correspondante de 1963. Cette situation est d'autant moins explicable que notre province achète à l'extérieur des quantités croissantes de denrées alimentaires. On peut espérer que l'évolution générale de notre économie permettra à l'agriculture d'améliorer graduellement son sort.

D'autre part, on est encore loin de tirer tout le parti possible du tourisme, une industrie lucrative dont on dit que c'est de l'exportation à l'intérieur. En dépit d'un certain progrès, il reste encore beaucoup à faire à cet égard. Il importerait surtout de redonner au Québec son visage français au lieu d'essayer d'imiter le décor auquel sont habitués les étrangers qui cherchent chez nous le "something different".

PERSPECTIVES

Tout porte à croire qu'au Canada l'expansion économique se poursuivra à peu près au même rythme au cours de l'année qui commence. Au Québec notamment, le président dit en terminant que les perspectives sont des plus prometteuses: Manicouagan — route transcanadienne — installation de la Compagnie General Motors à Ste-Thérèse — usine d'assemblage des voitures Renault et Peugeot à St-Bruno, autant de projets qui assureront un haut degré d'activité auquel s'ajouteront les travaux d'installation du complexe sidérurgique. Enfin, à l'approche de l'Exposition universelle, Montréal est devenu un vaste chantier: on y perce le métro, de grands hôtels et des maisons de rapport s'édifient et bientôt on verra surgir, à l'Ile Ste-Hélène agrandie, les pavillons de l'Expo.

On est donc justifié d'envisager l'avenir avec optimisme et d'escompter de nouveaux progrès auxquels notre Banque participera d'autant plus activement que ses affaires se concentrent en grande partie dans la province de Québec.

LES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1964 FONT RESSORTIR DE NOUVEAUX RECORDS

M. André Lacasse, gérant général de la Banque, a analysé les résultats des opérations du dernier exercice et commenté le rapport de la Commission Porter dont les recommandations, si elles sont adoptées, auront des répercussions importantes dans le monde de la finance.

Dans son analyse des opérations du dernier exercice, M. André Lacasse, gérant général, a tout d'abord signalé l'augmentation de $374,247 dans les profits nets qui, pour l'année, se sont établis à $4,079,504, provision faite de $4,785,000 aux fins d'impôt. Ces profits représentent $3.40 par action. Après avoir pourvu aux dividendes de $2,879,793 au taux de $2.40 par action, le solde des profits non répartis s'élève à $666,154, déduction faite du transfert de $1,000,000 au fonds de réserve, lequel a été porté à $45,000,000.

Les dépôts ont atteint le total sans précédent de $899,079,478, une augmentation de 54.3 millions sur l'année précédente.

L'actif de la Banque, en augmentation de $56,847,280, s'établit à $962,630,605, un nouveau sommet. Les disponibilités de caisse à $145,796,194 et l'actif rapidement réalisable à $420,602,685 représentent respectivement 16.11 et 46.48 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes, en progression de $24,916,132, forment le montant le plus élevé jamais atteint, soit $501,373,757.

Le gérant général a souligné le concours financier qu'apporte la Banque aux agriculteurs, aux petites et aux moyennes entreprises ainsi qu'aux particuliers. Aux termes de la Loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes du Québec, la Banque a consenti jusqu'à présent plus de 16,500 avances formant un total de $31,704,000, soit plus de 45 pour cent de tous les prêts de cette catégorie. Les prêts de la Banque aux petites entreprises représentent 44 pour cent de tous ceux qui sont en cours dans le Québec. Les prêts aux particuliers remboursables par mensualités atteignaient, à la fin de l'exercice, le chiffre de $28,699,000.

Au sujet des municipalités et des commissions scolaires, dont la situation financière posait des problèmes sérieux depuis quelques années, M. Lacasse a signalé qu'en 1964 bon nombre de ces corps publics ont pris les dispositions nécessaires pour se procurer les ressources additionnelles en vue de rétablir leurs finances.

Les avances de la Banque à ces organismes formaient, au 30 novembre 1964, le montant de $83,000,000, soit environ 25 pour cent de celles de toutes les banques. On peut appréhender maintenant des demandes d'avances extraordinaires de la part de certaines commissions scolaires par suite de délais inévitables dans l'approbation de leurs budgets, d'où résulte un retard dans l'envoi des comptes de taxes, ce qui les prive momentanément des revenus nécessaires pour leur administration.

Il importe au plus haut point que ces corps publics avisent sans retard aux moyens à prendre pour équilibrer leurs budgets et dans certains cas pour combler les déficits accumulés. Comment envisager sans cela l'exécution de projets de grande envergure comme "l'Opération 55" comportant des investissements de l'ordre de $300,000,000, si la situation actuelle de ces organismes n'est pas définitivement rétablie.

La Banque a ouvert l'an dernier 8 succursales, dont 7 dans le district de Montréal et une dans la ville de Québec. Elle compte maintenant 611 bureaux au Canada et une filiale à Paris.

Se faisant l'interprète des administrateurs, M. Lacasse rend témoignage au personnel de la Banque du dévouement et de la loyauté dont il a fait preuve. Il souligne les dispositions prises par la Direction en vue du perfectionnement des cadres. Les cours d'administration qui se donnent depuis quelques années aux chefs de service et aux employés supérieurs s'étendront bientôt aux gérants et à leurs collaborateurs immédiats.

En de brefs commentaires sur le rapport de la Commission Porter, M. Lacasse signale les répercussions que pourrait avoir pour les banques l'adoption de certaines recommandations de ce rapport qui visent à l'assouplissement de la Loi sur les banques, notamment en ce qui concerne la limite du taux d'intérêt sur les prêts et la levée de certaines interdictions.

On peut obtenir le texte complet des allocutions du président et du gérant général en en faisant la demande au siège social de la Banque, Place d'Armes, Montréal.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

La soirée des Rois

Rentrés depuis peu de jours, les élèves ont bien débuté l'année 1965 par une grande démonstration française. En effet, toutes les écoles secondaires de la division de la Rivière-Rouge avaient été invitées à participer à une soirée de la Relève, le jour de l'Epiphanie.

Deux invitées d'honneur de la Colombie-Britannique, Joan Campana et Jo-Anne Hermans, ont vu étaler devant leurs yeux les talents d'un grand nombre d'étudiants de notre province. Je dis un grand nombre, car il est impossible de compter tous ceux qui ont défilé sur notre théâtre pour présenter des chants, des monologues, des poèmes, des choeurs parlés, des saynètes d'auteurs connus ou de composition personnelle.

La qualité du programme a dépassé les prévisions des organisateurs, et c'est pendant quatre heures, de 8 h. à minuit, que les spectateurs ont pu jouir d'un plus grand nombre d'heures de travail qu'a dû exiger l'élaboration d'un tel programme.

L'Institut Collégial St-Jean-Baptiste a ouvert le bal avec une série de genres différents tous adaptés à l'esprit de la fête du jour. Nos félicitations à tous les participants et à leur âme dirigeante, la Rév. Sr Marguerite-Yvonne.

L'Institut Collégial St-Pierre a pris ensuite possession du théâtre et de l'auditoire. L'interprétation de Félix Leclerc et de Jean Narrache était captivante. L'animatrice de cette partie du programme, Claire Pilotte, a su mettre en valeur un côté de sa personnalité sans préjudice pour ses compagnes et ses compagnons d'école. Eux aussi méritent nos félicitations avec leur dévouée principale et responsable, la Rév. Sr Anna-Josèphe.

L'Institut Collégial Ste-Agathe, sous la direction de M. Lucien St-Vincent, est venu nous entretenir après l'intermission. Des extraits de la "Petite poule d'eau" ont pris vie sur la scène par des élèves de 10e année. D'autres saynètes vivantes et des chants alternés avec l'auditoire ont bien rempli le temps alloué à cette école. Félicitations aux participants et à leur mentor.

La dernière partie a été attribuée aux hôtes de la soirée, les élèves du collège. Après deux petits chants qui se voulaient sans prétention, nous avons assisté à un court programme de télévision locale sur écran géant de sept pieds, en couleurs. Les "Benjamins du Théâtre", qui préparent la pièce de fin d'année pour le festival dramatique des écoles secondaires en ont profité pour donner au public présent (près de 500 personnes) un léger aperçu de ce que sera l'interprétation de la pièce de Marcel Dubé, "Zone".

Le supérieur du collège, à qui revenait le mot de la fin, ne voulant pas empiéter sur le jour nouveau qui était près de commencer, a remercié la nombreuse assistance. Cela fait si chaud au coeur de se sentir encouragés et compris par ses compatriotes. Son tout dernier mot en a été un d'espérance en la survivance du français au Manitoba, après un tel déploiement d'énergies pour cette réunion mémorable de la jeunesse canadienne-française de la division.

Bravo, les jeunes. A quand la prochaine réunion? Nous serons toujours là pour vous épauler.

Condoléances

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Mme Albert Gaboriault, la mère d'un religieux qui enseigne en 9e année au collège depuis cinq ans.

Mme Gaboriault avait donné quatre religieux à la communauté des Clercs de St-Viateur: Victor, Oscar, Wilfrid et Viateur, et une religieuse des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Le Frère Viateur Gaboriault s'est rendu dans l'Est à cette occasion.

Nos sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée et à tous leurs amis.

Visite d'Orient

Le 8 janvier nous arrivait de Taiwan (Formose) le R. P. Pierre Lebrun, C.S.V. Ce père missionnaire est en route vers Chicago pour un stage d'étude d'un an à l'université de cette ville.

Nous avons souvent le bonheur de recevoir ainsi la visite des missionnaires, puisque nous sommes le long de leur trajet vers la métropole ou vers l'Orient. La petite escale qu'ils font à Otterburne nous est agréable et leur procure, espérons-le, un peu de repos.

Nos voeux vous accompagnent, Père Lebrun, afin que les études que vous poursuivrez vous aident dans votre apostolat en mission.

Examens de Noël

Le rapport officiel des examens de Noël sera remis aux élèves le 20 janvier.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Ile-de-Chênes

Incendie

M. Albert Lamoureux, garagiste bien connu et estimé, a eu le malheur de voir son garage détruit par le feu presque en entier le jeudi 7 janvier vers 1 h. a.m.

Quand un voisin aperçut les flammes, il avertit aussitôt d'autres voisins, ainsi que M. Lamoureux. Les pompiers de Lorette se sont bien dévoués pour éteindre le feu, aidés de ceux de St-Vital.

Tous les paroissiens sympathisent avec la famille Lamoureux dans cette grande épreuve.

Hockey

Le jeudi 7 janvier, Grunthal visita Ile-de-Chênes pour une partie de ligue. Les jeunes joueurs de la paroisse ont remporté une autre victoire avec 4 buts contre 3 pour Grunthal. Gilbert Dumontier, Gilbert Titgat, Eloi Bibeau et Laurent Trudeau ont eu le plaisir de déjouer le gardien de buts chacun une fois. Il y eut sanctions égales pour chaque club.

St-Malo vint rencontrer Ile-de-Chênes, le dimanche 10 janvier, pour une autre partie de ligue. Le club d'Ile-de-Chênes a défait St-Malo en comptant 4 buts contre 1 pour St-Malo. Ont compté chacun un but: Gilbert Dumontier, Gilbert Titgat, Marcel Leclerc et Edouard Mondor.

Continuez les gars! Vous allez bien!

Letellier

L.F.C.

Le mardi 29 décembre, la présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, ainsi que l'exécutif et les membres choisis par celui-ci, se sont rendus au presbytère pour rencontrer de distingués visiteurs, M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier diocésain, Mlle Blais, présidente diocésaine, et Mme Normandeau, trésorière diocésaine, qui sont venus donner aux membres de la Ligue des directives en vue de préparer les assises du congrès diocésain de la Ligue qui se tiendra à Letellier l'été prochain.

Pour terminer cette réunion qui fut très intéressante, les dames servirent un délicieux goûter.

Elie

Décès

Le mercredi 30 décembre est décédé à l'hôpital Taché de St-Boniface M. Emile Girard, âgé de 84 ans. Les funérailles eurent lieu en la basilique de St-Boniface le lundi 4 janvier.

Les porteurs étaient les cousins du défunt, MM. Eugène, Léopold, Carmel et Noël Girard, d'Elie, Charles Girard et Zoël Hébert, de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; trois filles, des Etats-Unis, et un fils, de Vancouver.

Çà et là

Bon voyage à MM. et Mmes A.-D. et Georges Bernardin et Maurice Chabot et M. Adélard Dufour, partis en Californie.

M. et Mme Constant Isabez, de Sioux Lookout, étaient de passage chez M. l'abbé H. Roy, curé, récemment.

Mlle Eva Lachance est de retour d'un séjour d'un an et demi au Moyen-Orient.

M. Alfred Houde, de Calgary, passa les Fêtes chez sa mère, Mme Aldéa Houde.

Prompt rétablissement à la Rév. Sr M. Kevin, qui vient de subir une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface. Elle était professeur à l'Institut Collégial St-Paul. Bienvenue à M. Jules Lambert, de Winnipeg, qui remplacera Soeur M. Kevin.

M. et Mme Lionel Bélisle eurent la joie d'avoir pour le Jour de l'An la visite de leurs deux filles, religieuses de Notre-Dame des Missions, les Rév. Srs Marie-de-l'Assomption et Maria-Goretti, ainsi que Claude, de la Colombie-Britannique.

MM. et Mmes Marcel Bouchard et Edmond Arnal sont déménagés dans leurs nouvelles maisons.

MM. André Girard et Normand Desilets sont de retour dans leurs familles.

St-Claude

Décès

Le dimanche 3 janvier est décédée subitement en entrant dans l'église paroissiale, Mme Antoine Chappellaz, âgée de 81 ans. La dépouille mortelle fut exposée en l'église lundi après-midi jusqu'à l'heure des funérailles qui eurent le 5 janvier, à 10 h. 30 a.m., dans l'église de St-Claude.

L'officiant était M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, comme diacre, et du R. F. Jean-Hubert Collet, O.M.I., de Lebret, Sask., comme sous-diacre.

L'on remarquait au choeur le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur et maître des novices à St-Norbert, et le R. F. Roger Collet, O.M.I., de Lebret, Sask.

Les Frères Jean-Hubert et Roger Collet, les porteurs et les servants de messe étaient tous petits-fils de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Lucien, André, Marcel et Normand Collet, Lionel et Norbert Rey.

Une foule nombreuse venue de St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Haywood assistait aux funérailles. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Antoine; trois fils, Georges, Arthur et Joseph, de St-Claude; quatre filles, Mmes Clément Collet (Antoinette), Charles Collet (Georgette) et Albert Collet (Marie), de Notre-Dame-de-Lourdes, et Léon Rey (Rose), de St-Claude; trente-sept petits-enfants; une soeur, Jeanne, de Paris, France. Un fils, Albert, la précéda dans la tombe il y a cinq mois.

Née Sophie Déquier à Jarrier, Savoie, France, le 22 décembre 1883, elle épousa M. Antoine Chappellaz à cet endroit en avril 1905. Ils vinrent alors au Canada et se fixèrent à St-Claude. Mère de famille exemplaire, pieuse et charitable, elle sut s'attirer l'estime de tous; elle est allée jouir de la récompense céleste.

Remerciements

M. Chappellaz et ses enfants, touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion de ce deuil, remercient très sincèrement tous ceux qui ont offert des messes, sont venus prier près de la dépouille mortelle ou ont assisté aux funérailles.

NN. SS. M. Baudoux et G. B. Flahiff aux funérailles de M. Antoine Alarie

STE-AGATHE — Le service solennel de M. Antoine Alarie a eu lieu le vendredi 9 janvier, à 10 h. a.m., dans l'église de Ste-Agathe au milieu d'un grand concours de parents, d'amis, de coparoissiens et de personnalités religieuses en dépit de la tempête et du grand froid qu'il faisait. Mentionnons spécialement LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Mgr N. Chartrand, chancelier de Winnipeg, le R. P. Aimé Lizée, provincial des Pères Oblats, un nombre imposant de prêtres oblats, jésuites et séculiers, ainsi qu'une forte délégation de religieuses, Filles de la Croix, Soeurs Grises et Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Les novices oblats de St-Norbert, dirigés par le R. P. André Hogue, O.M.I., du Juniorat, firent les frais du chant, accompagnés à l'orgue par Mme Marie-Thérèse Fenez. M. l'abbé A. Couture, curé, fit la levée du corps.

La messe de Requiem fut célébrée par le fils du défunt, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, assisté de son frère, le R. P. Laurent, Alarie, O.M.I., professeur du Juniorat, comme diacre, et du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, comme sous-diacre. L'absoute fut faite par Mgr Baudoux.

Le défunt était Chevalier de Colomb. Les porteurs honoraires étaient MM. Albert et Gérard Bilodeau, Adélard Labelle, Emmanuel Lemoine, Elie et Télesphore Dorge, tous frères chevaliers, tandis que six neveux du défunt agissaient comme porteurs actifs, MM. Donat et Irénée Alarie, Joseph Campeau, filleul, Léon Dorge, Henri Gratton et Ronald Lemoine. La collecte fut faite par MM. Albert Bilodeau, cousin et filleul du défunt, et Télesphore Dorge, un neveu.

L'inhumation se fit au cimetière local.

Après le service, M. et Mme Albert Courcelles recevaient à dîner la famille du défunt au complet.

Remerciements

Mme Théophiline Alarie et ses enfants ont été profondément touchés des marques de sympathie qu'on leur a témoignées, et des prières offertes pour le repos de l'âme de leur cher disparu. Ils désirent remercier du fond du coeur tous et chacun. Un merci spécial à Mmes Albert Girouard, Emmanuel, Pierre et Joseph-Aimé Courcelles et Mlle Rita Courcelles.

Çà et là

M. et Mme Paul St-Onge retournaient en Californie, le dimanche 10 janvier, après avoir passé quelques semaines en visite chez leurs parents.

La sympathie des amis et connaissances va à M. Ernest Bourbonnière pour la perte de son vieux père, survenue à l'hôpital général St-Boniface le samedi 9 janvier.

Les vétérans organisent un bingo chaque jeudi soir. Cordiale bienvenue à tous.

Mme Adolphe Lemoine, MM. Elie Dorge et Donat Joyal et Mlle Raymonde Gratton sont revenus d'un séjour à l'hôpital de Morris. Il a fallu y reconduire la petite Jeannine Gagnon, le dimanche 10 janvier. Normand, le frère de cette dernière, a eu un malheureux accident de jeu se brisant un bras. A ces convalescents et malades, parfait rétablissement.

Récentes activités et décisions du conseil de Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — M. André-R. Fouasse, secrétaire-trésorier du village de Notre-Dame-de-Lourdes, vient de publier le rapport des recettes et des dépenses de décembre 1964. Les recettes ont été de $2,222.84 (Swan Lake, service à feux, $72; département de police, $182.80; province, projet de construction d'hiver, $1,873.50; taxes, $90.04; gravier vendu, $4.50), tandis que les dépenses ont été de $8,946.57.

Ce dernier montant comprend les items suivants: division scolaire Montagne, paiement final, $6,804.88; camion à incendie, pompiers, chef, $244.50; constable, salaire (novembre et décembre) et dépenses, $162.55; réparations de la salle municipale, $80.78; octrois, $35; achat de meubles, chaise et coffre, $328.38; travaux publics, installation de barrières à neige, etc., $190.70; secrétaire et concierge (salaires de novembre et décembre), $250; papeterie pour bureau, téléphone, timbres, $36.11; lumière et chauffage, $35.42; lumières de rues, $163.31; indemnité et voyage (au mille) des conseillers et du maire, $279.50; tuyaux, $15; délégation, $18; salle d'attente, $10; soufflage de la neige, $104; dépenses générales, $188.44.

Le conseil du village a tenu trois assemblées en décembre, sous la présidence de M. le maire Marcel Roch. Au cours de la première, le 1er décembre, on autorisa le Manitoba Hydro à faire les changements nécessaires au système d'éclairage de rue, c'est-à-dire l'installation d'une lumière pour le Foyer Notre-Dame; on décida de demander au département des travaux publics un octroi pour le déblaiement de la neige dans les rues du village; on adopta le règlement no 19 qui cancelle la taxe commerciale sur la propriété autrefois connue sous le nom de Tarko Billiards and Lunch; on décida de payer les dépenses du maire Roch et du conseiller Aurèle Dupasquier, délégués au congrès annuel des municipalités à Winnipeg.

Entre autres décisions prises lors de l'assemblée du 10 décembre; l'achat d'un polissoir pour le bureau; l'achat d'un coffre-fort usagé de Crawford Office Equipment au coût de $225.

C'est au cours de la dernière assemblée de l'année 1964, le 21 décembre, qu'on décida de demander à la Corporation Manitobaine du Centenaire, des octrois pour le projet suivant: la construction d'un monument commémorant le centenaire du Manitoba et du Canada et aussi en l'honneur de nos soldats tombés au champ d'honneur durant les deux dernières guerres mondiales. Ce monument serait érigé au centre de la rue Principale, en face de la rue Roger. (Seul le conseiller R. Vuignier vota contre la proposition.)

Au cours de cette même réunion du 21 décembre, on décida de faire un don de $35 à la Lorne Branch Line Association qui travaille sérieusement pour conserver les services du chemin de fer.

La première assemblée de l'année 1965 eut lieu le 5 janvier, le maire M. Roch et les conseillers Marcel Deroche et Raphaël Vuignier prêtant le serment d'office. On y adopta le règlement no 20 pour la répartition des charges des officiers de l'année 1965: conseiller L. Dupasquier, travaux publics; conseiller M. Deroche, son assistant; André Fouasse, secrétaire, nommé recenseur au salaire de $50. On fit un don de $1,500 au Foyer Notre-Dame pour 1965, le conseiller L. Dupasquier enregistrant son vote contre cette motion.

Toutes les factures ont été payées à date, et on a reçu les octrois pour les projets de construction d'hiver de la province et du fédéral. La construction du bureau municipal, salle de conseil, entrepôt d'équipement à incendie, etc., est terminée. Les dépenses pour bâtisse et ameublement, en 1963 et 1964, ont été de $15,845.90 (bâtisse) et de $1,303.06 (ameublement).

Ste-Geneviève

Décès

Le 25 décembre 1964 est décédé à sa résidence, après une longue maladie, M. Victor Ganier, originaire de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le service fut chanté le mardi 29 décembre par M. l'abbé L. P. Jean, curé. Les porteurs étaient les beaux-frères du défunt, MM. Auguste Calvez, Lucien Robitaille, Louis Benoit et Jules Ragot, et son neveu, M. Georges Delaquis.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Ragot, et un frère, Pierre, en France. Sa mère le précéda dans la tombe en 1945.

Remerciements

Mme Victor Ganier remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Les paroissiens de Richer remercient leur pasteur

RICHER — La nouvelle du départ de M. l'abbé Pierre Gagné, curé, causa une vive surprise chez tous les paroissiens.

Ce vénéré pasteur dirigeait les destinées de la paroisse depuis sept ans. Tous se souviendront de son zèle ardent à promouvoir l'instruction chez les jeunes et sa grande sollicitude pour découvrir chez eux des germes de vocation.

Sa bonté et sa charité exemplaires exerçaient sur tous un ascendant irrésistible. Prodigue de son temps et surtout de son coeur, il accueillait chacun avec sa bienveillance coutumière.

Avant son départ, les paroissiens ont tenu à lui rendre une dernière marque d'attachement en organisant une soirée d'adieux. Les jeunes filles exécutèrent un chant, et ensuite une adresse fut lue par Gérard Gagnon.

M. le curé remercia en termes émus et redit encore une fois sa peine profonde de quitter cette paroisse. Il remercia aussi les paroissiens de leur précieuse collaboration apportée dans les diverses organisations, surtout lors de la construction de la salle paroissiale.

Une bourse bien garnie lui fut offerte comme témoignage de vénération et de gratitude. M. le député Albert Vielfaure se joignit aux paroissiens et, dans un bref discours, fit l'éloge du dévouement inlassable de M. le curé.

Pour terminer cette soirée intime, un délicieux goûter fut servi par les dames. Tous entourèrent leur pasteur pour lui souhaiter leurs meilleurs voeux de succès dans son nouveau champ d'apostolat.

M. Armand Desautels, âgé de 80 ans, est décédé à Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE-DES-CHENES — Le lundi 4 janvier, au sanatorium de St-Boniface, est décédé M. Armand Desautels, âgé de 80 ans. Né à Ste-Anne-des-Chênes, il y demeura toute sa vie.

Les prières d'usage furent récitées le mardi soir à 8 h. au salon funéraire Desjardins, de St-Boniface, sous la présidence du R. P. Maurice Desautels, O.M.I., de St-Boniface.

Le mercredi vers 4 h. p.m., la dépouille mortelle fut transportée à l'église paroissiale. Le service funèbre fut célébré à 10 h. a.m., le jeudi 7 janvier, en l'église de Ste-Anne-des-Chênes par le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., assisté des RR. PP. L. Gagnon, C.Ss.R., et Isaïe Desautels, O.M.I., de Kenora, Ont., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Armand Vincent, Armand Bérard, Louis Vincent, René, Roland et Ephrem Desautels, tous neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mme J.-B. Desautels (Bernadette), et trois frères, Léandre, de Ste-Anne-des-Chênes, Denis, de Winnipeg, et Napoléon, de Phoenix, Arizona.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de Ste-Anne-des-Chênes, et les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Desjardins.

Remerciements

Les membres de la famille Ubald Desautels remercient sincèrement tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vint de les frapper.

Dieu brise les grands sans enquête et en met d'autres à leur place. (Job 34, 24)

Mlle Carmen Lizée, de Laflèche, épouse M. Gerald Osborne à Estevan

LAFLECHE — Le 29 décembre, dans l'église St-Jean-Baptiste d'Estevan, M. l'abbé L. Abello bénissait le mariage de Mlle Carmen Lizée, fille de M. et Mme Léo Lizée, de Laflèche, à M. Gerald E. Osborne, fils de M. et Mme John Osborne, d'Estevan.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa robe blanche en pouit-de-soie avec traine et coiffée d'un demi-voile surmonté d'un diadème de perles. Des roses jaunes formaient son bouquet.

Le cortège d'honneur se composait de MM. Larry Lizée (un cousin), de Laflèche, et Keith Rollatye, d'Estevan, et de Mlles Audrey Lizée, soeur de la mariée, et Sherri Doyle, de Moose Jaw, toutes deux vêtues de longues robes de pouit-de-soie or et bronze. Elles portaient des bouquets de chrysanthèmes de même nuance. Le jeune Dean Reid portait l'anneau sur un coussin. MM. Allan et Wayne Kuffner, de Broderick, agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle Elk d'Estevan. M. Frank Dufour, de Weyburn, agit comme maître de cérémonies et Mlle Yvette Palmier s'occupa du registre. Parmi les invités à ce mariage, on remarquait M. et Mme T. Bourke, grands-parents maternels de la mariée, M. et Mme S. Osborne, grands-parents du marié, M. James Beyley, grand-père maternel du marié, M. et Mme J. Reed et leurs enfants, Dean et Lynn, d'Edmonton, Mme M. Bourassa, de Thompson, Man., la famille John Kuffner, de Broderick, M. et Mme G. Dressler, de Torquay, M. et Mme Raoul Palmier et leur fille, Yvette, M. et Mme Robert Lizée, MM. E. Parent et Larry Lizée, de Laflèche, Mlle Joan Dressler, de Santa Barbara, Cal., Mlle Sherri Doyle, de Moose Jaw, MM. les abbés A. Kines, de Broderick, et L. Abello, d'Estevan.

Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis. Au départ, la mariée portait un costume deux-pièces de lainage blanc avec accessoires noirs. A leur retour, M. et Mme G. Osborne demeureront à Estevan.

Çà et là

Le R. P. C. Brûlé, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, est venu aider M. le curé à Noël.

M. et Mme Alphonse Toupin sont allés jouir du climat modéré de la Californie pour les mois d'hiver.

Sont venus pour le temps des Fêtes: Mlles Adéline Jacques, de Saskatoon, Léona Perrey, Audrey Lizée et Judith Bilodeau, de Regina, Madeleine Minne, de Montmartre, et Dolorès Périgny, de Watrous, M. et Mme Gaston Blanchard, de Coderre, et M. et Mme R. Allard, d'Ottawa.

M. Clément Périgny est revenu d'un voyage dans l'Est.

M. Léo Lizée a subi une intervention chirurgicale dans un hôpital de Rochester, E.-U. Voeux de prompt rétablissement.

Domremy

Décès

Le 27 décembre, M. Louis Compagnon, âgé de 87 ans, est décédé à l'hôpital de Wakaw. Le service funèbre fut chanté le 30 décembre en l'église Ste-Jeanne d'Arc par M. l'abbé A.-J. Houle. L'inhumation se fit au cimetière Woodlawn de Saskatoon où repose l'épouse du défunt.

Les porteurs étaient MM. Edgar et Robert Compagnon, Irvin Gagnon, Edmond Gaudet, Tony Koslowski et Newall Johnson.

Le défunt laisse dans le deuil trois enfants, Edgar, de Cloverdale, C.-B., Cécile et Robert, de Domremy.

Condoléances à la famille Compagnon, ainsi qu'à Mme Arthur Doucet, à l'occasion du décès de sa mère, Mme Marie-Anne Lalonde.

Baptême

Le 22 novembre: Rupert-Claude, fils de M. et Mme Albert Houle, né le 14 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Lalonde, de Saskatoon.

Fête-anniversaire

Le 5 décembre, M. et Mme Jean-Marie Boutin eurent la surprise d'une fête organisée par leurs enfants à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. Les heureux jubilaires reçurent une sécheuse électrique de leurs enfants, ainsi qu'une bourse de leurs parents et amis. Tous jouirent d'une agréable soirée.

Cérémonie religieuse

Le 21 décembre, M. et Mme Jean-Marie Boutin et leurs enfants eurent le bonheur d'assister au diaconat de leur fils et frère, M. l'abbé Jean-Marie Boutin. Son Exc. Mgr Laurent Morin officiait à la cérémonie qui eut lieu en la cathédrale de Prince-Albert. M. l'abbé Boutin est retourné poursuivre ses études au séminaire de St-Boniface.

Soirée de Noël

La soirée de Noël du Club 4-H eut lieu le dimanche 20 décembre. Au début de la veillée, Mlle Marie-Blanche Neault projeta sur écran des vues qu'elle avait prises lors de son voyage en Europe. M. Laurent Godin montra un film qu'il a photographié au Mexique et M. Arsène Rabut, un film du nord de la Saskatchewan. Ces présentations furent très intéressantes et vivement appréciées.

Ensuite, parents et enfants, dirigés par M. Guy Blondeau et accompagnés au piano par Mme Marcel Gorieu chantèrent des cantiques de Noël.

La visite du Père Noël, qui distribua des bonbons à tous les enfants du club et à leurs frères et soeurs, et un délicieux goûter terminèrent la soirée.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 16 janvier, Gilles Lajeunesse, Debden; le 17 janvier, Joseph Hamoline, Vonda; le 18 janvier, Ulric Giroux, Montmartre; le 19 janvier, Fernand Fortin, Coderre, et Auguste La Rochelle, Gravelbourg; le 20 janvier, Gustave Beaudais, Domremy, Maurille Corbeil, Cavalier, et Lionel Loiselle, Vonda; le 21 janvier, Valmore Couture, Ferland, Anastase Rivard, Vonda, et Roland Marcotte, Saskatoon.

Titanic

Va-et-vient

Sont venus visiter leurs parents durant la saison des Fêtes: Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta, Mlle Blanche Duinat, de Montréal, M. et Mme Olivier Boyer, de Prince George, C.-B., M. et Mme Peter Brown, de Mayfair, M. et Mme Maxime Fiolleau et leur fillette, de Léoville, M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille, de Meachom, M. Alain Fiolleau, de Saskatoon, M. Paul Mercereau, de Williams Lake, C.-B., Mlle Agathe Mercereau, de Prince-Albert, M. et Mme Henri Leduc et leur famille, de Carlton, M. et Mme Dominique Mariani et leur fils, M. et Mme Arthur Forseille et leurs fillettes, M. et Mme Denis Délisle, M. et Mme Arsène Fiolleau, tous de Duck Lake.

M. Gérard Mercereau s'est rendu par le train jusqu'à Williams Lake, C.-B., et revint avant Noël avec un de ses frères,, Paul, en automobile.

M. et Mme Marius Fiolleau, accompagnés de leur fille, Mme Yvette Boyer, allèrent rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme P. Brown (Doris), de Mayfair.

M. et Mme Raymond Fiolleau allèrent à Prince-Albert visiter leurs parents, M. et Mme D. Forseille.

M. et Mme L. Délisle et leur petite-fille, Christine Mercereau, M. et Mme Arsène Mercereau et leur famille se rendirent chez M. et Mme Henri Leduc, de Carlton, pour le Jour de l'An.

Malade

Mme Clara Verreault est patiente à l'hôpital de Rosthern. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage

Le 28 décembre, Mlle Antoinette Gareau unissait sa destinée à celle de M. Jean-Pierre Magnin, de St-Louis. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Roland Gaudet, oncle de la mariée. MM. Médéric Gareau et Emile Magnin servaient de témoins aux mariés. Les demoiselles d'honneurs, Mlles Rita Gareau et Denise Joubert, étaient accompagnées de MM. Florent Magnin et Germain Gareau.

A un souper servi à cette occasion, on remarquait comme invités d'honneur, MM. les abbés A. Paradis, R. Gaudet et J. Pouliot. Les frères et soeurs de la mariée présents étaient Robert, de Zenon Park, accompagné de son épouse, Marie-Anna (Mme Noël Magnin), de St-Louis, Euclide, Aurèle, David, Florida, Rosaire, Anatole et Gérald, de Bellevue; les frères et soeur du marié, Réal, Joseph et Noël, de St-Louis, et leurs épouses, et Thérèse (Mme Guy Grimard), de Saskatoon.

Une soirée dansante eut lieu à St-Louis, à laquelle un grand nombre de parents et d'amis prirent part.

Souhaits de bonheur aux nouveaux mariés, de la part de tous et chacun.

Va-et-vient

Ont visité leurs parents et amis: M. et Mme Marcel Colbert, de South Makwa, chez M. Xavier Gareau; MM. L.-Léo et Aubin Grenier et leurs familles, chez Mme Léo Colbert, à South Makwa; M. et Mme Maurice Gaudet, de St-Norbert, Man., chez M. Julien Gaudet; M. et Mme Emeril Robert, de St-Brieux, chez MM. Edouard et Gaston Ethier; M. Théodore Théoret et sa famille, ainsi que Mlles Marielle et Julienne Théoret, chez M. et Mme Procule Théoret; M. et Mme Paul-Emile Gaudet, accompagnés de Mme Donat Gareau et de sa fille, Doris, chez Mme Luména Gaudet et M. l'abbé Roland Gaudet, de Zenon Park.

Çà et là

M. Omer Deault fut élu syndic pour remplacer M. Orphir Tessier, sortant de charge.

En 1964, il y eut treize nouveau-nés, trois mariages et une sépulture.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont venus pour les vacances de Noël et du Jour de l'An: M. et Mme Noël Prévost et leur famille, de Moose Jaw, chez M. et Mme Alphonse Prévost; MM. et Mmes Victorien Rondeau et Johnny Beattie et leurs familles, de Moose Jaw, chez les familles Rondeau et A. Lemieux; Mlle Gabrielle Granger, garde-malade à Regina, et Mlle Germaine Duperreault, de Saskatoon, chez les familles A. Lemieux et A. Duperreault; M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, M. et Mme W. McKillop et leur famille, Mme Jeanne Gosselin et ses enfants, de Regina, chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Rosina Balaux; Mme Noël Beauregard et ses deux enfants, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Léo Lemieux; M. et Mme Dale Duperreault et leur bébé, de Moose Jaw, Mlle Diane Duperreault et son fiancé, de Regina, chez M. et Mme Gérard Duperreault; M. et Mme Jude Boulianne, de Lebret, Joseph Boulianne, de St-Paul, Alta, et Monique Boulianne, de Regina, chez leur tante, Maura, et chez leur soeur, Thérèse Boulianne; Mlle Lorianne Mondor, de New Westminster, C.-B., chez ses oncles et tantes; M. Wilfrid Benoit, employé à Esterhazy, dans sa famille; M. Hector Therrien, de Saskatoon et M. Léo Therrien et sa famille, de Calgary, chez M. et Mme Dollard Piché (Hector est venu chercher ses deux enfants qui demeurent chez leurs oncle et tante et il les ramena le Jour de l'An); M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, chez M. et Mme Roméo Rodrigue; M. et Mme Ecker et leur bébé, d'Estevan, chez M. et Mme Albert Lemieux.

M. et Mme Michel Bonneau et leurs trois enfants sont allés à Ferland visiter leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge.

M. E. Montpetit s'est rendu à New York où il prit le bateau pour l'Europe, il y visitera différents endroits.

M. et Mme Martial Joyal et leur famille, de Fort St. John, C.-B., ont rencontré leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Marie Joyal, de Weyburn, chez sa soeur, Mme Cullens, où elle passa Noël.

Mlle Thérèse Piché est allée à Gravelbourg avec ses oncle et tante, M. et Mme Antonio Grégoire; de là elle prit l'autobus pour se rendre à Debden où elle enseigne.

M. et Mme Alcide Boisvert, accompagnés de leurs enfants, sont allés à Edmonton pour le mariage de leur fils, Léon, à Mlle Claudette Dansereau le 28 décembre. Sont allés également à ce mariage: M. et Mme Laurent Lavallée, Mme Julien Piché et ses enfants, Charles et Linda.

MM. et Mmes Philibert Gauvin et leur famille, de Regina, Raymond Chabot et leur famille, de Ponteix, et Edmond Chabot, de Ferland, sont venus passer Noël chez Mme A. Chabot et M. l'abbé Adrien Chabot, au presbytère.

M. Dollard Piché fit un séjour à l'hôpital de Bengough, récemment. Son fils, Gérald, est allé le chercher le 7 janvier.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Jean Marcil à l'occasion de la naissance d'un fils et à M. et Mme Léo O'Reilly à l'occasion de la naissance d'une fille.

Décès

M. Raymond Gosselin est décédé subitement le samedi soir 9 janvier à l'âge de 84 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ordination et première messe du R. P. A. Gervais, à Bellegarde

BELLEGARDE — Le R. P. Alvin Gervais, O.M.I., fils de M. et Mme Georges Gervais, de Bellegarde, fut ordonné prêtre dans l'église paroissiale par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, le dimanche 27 décembre 1964, en présence d'une foule de parents et d'amis. L'évêque consécrateur était entouré des prêtres suivants pendant les cérémonies grandioses: le R. P. Albert Gervais, O.M.I., oncle du nouveau prêtre et professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, assistant; M. l'abbé Léon Savoie, curé, archidiacre; le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., supérieur du scolasticat oblat de Lebret, premier chapelain; M. l'abbé Emile Toupin, curé de Redvers, deuxième chapelain; M. l'abbé Walter Wadey, administrateur à la cathédrale de Regina, et le R. P. André Nogues, O.M.I., principal de l'école indienne de Marieval, cérémoniaires; M. l'abbé M. George, curé de Storthoaks, commentateur.



R. P. A. Gervais, O.M.I.

La cérémonie d'ordination fut suivie d'un grand banquet dans la salle paroissiale, et quelque 200 convives y prirent part. Mgr O'Neill récita le bénédicité; M. Gilbert Mahin présida la prière pour le Pape; M. Russell Mazur, maître de cérémonies, présenta la table d'honneur et les orateurs; M. Roméo Perreaux, scout, porta le toast à la Reine; le programme musical fut donné par Alain George, Andréa Sylvestre et Armand Magotiaux, et aussi par Mmes Verna Wilton et Eugène Morin.

Les discours furent prononcés par le Père Albert Gervais, au nom de la famille, Mme Marie McDonald, au nom de l'école élémentaire, M. André George, au nom de la paroisse, le Père J.-P. Aubry, au nom de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, M. l'abbé L. Savoie, au nom du clergé diocésain, et par le nouvel ordonné, suivi de Mgr O'Neill. Les convives entendirent ainsi les paroles de reconnaissance du nouveau prêtre, les conseils pastoraux et paternels de Son Excellence, les sentiments d'admiration et d'affection de la parenté, les expressions de joie du clergé et de la famille religieuse qui acquéraient un nouveau membre, les éloges des coparoissiens, l'admiration de la gent écolière.

Dès le lendemain, le nouveau prêtre célébrait sa première messe, assisté à l'autel par M. l'abbé L. Savoie. C'est son oncle, le Père Albert Gervais qui donna le sermon de circonstance. Le jeune prêtre chanta sa première messe solennelle le Jour de l'An, M. le curé agissant cette fois comme prédicateur.

Le Père Alvin Gervais est né à Antler, le 23 janvier 1936, de M. et Mme Georges Gervais. Après avoir fréquenté pendant trois ans l'école publique d'Antler, il s'inscrivit à l'école de Bellegarde, la famille ayant déménagé dans cette paroisse. Plus tard il fit son cours classique au collège Mathieu de Gravelbourg jusqu'à son obtention du baccalauréat ès arts. Il a fait son année de noviciat canonique à St-Norbert, Man. Il continue présentement au scolasticat de Lebret ses études théologiques, qu'il terminera en juin prochain.

Félicitations au nouveau prêtre, digne fils de St-Maurice de Bellegarde.

Gravelbourg

Mariage

Le samedi 26 décembre, à 4 h. p.m., M. l'abbé D. Dugas bénissait le mariage de Mlle Eveline Chevrier, fille de M. et Mme Raoul Chevrier, à M. Jacques Beaubien, fils de M. et Mme Viateur Beaubien, tous de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, était vêtue d'une longue robe blanche en bengaline de soie avec insertions de dentelle et manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile court retenu par une couronne était garni de dentelle et de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches et, comme bijoux, un pendant en perles et des boucles d'oreilles, cadeau du marié.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse Chevrier et Suzanne Mailhot, soeur et amie de la mariée, portaient des robes de velours rouge. Les garçons d'honneur étaient MM. Henri Beaudoin et Don Biko. MM. Raoul Chevrier et Roland Beaudoin servaient de témoins aux mariés.

Le choeur de chant Morin, Cousin et Arams fit les frais du chant. Mme Noé Morin touchait l'orgue.

Il y eut réception pour 80 invités au Lantern Room, suivie d'une soirée dansante à la Palestre.

Regina

Chevaliers de Colomb Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb aura lieu ce vendredi soir 15 janvier, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina. Il y aura un orateur invité.

Malade

Voeux de prompt rétablissement au frère Albert Gatin à l'occasion de son accident à l'ouvrage.

Remerciements

A tous ceux qui ont participé et aidé à la matinée de Noël pour les enfants le 20 décembre.

A ceux qui ont monté les deux crèches de Noël à la paroisse St-Jean-Baptiste.

A tous ceux qui ont aidé au stationnement des automobiles au festival de choeurs de Noël.

Au frère, M. le juge Allyre Sirois, d'avoir bien voulu rehaussé de sa présence, notre assemblée régulière du 18 décembre, et pour ses aimables paroles à notre égard.

Communiqués

Nous sommes invités à assister à une messe célébrée par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill à la cathédrale, qui sera suivie d'une réunion durant laquelle Son Excellence portera la parole. Il y aura une collation servie à l'auditorium pour tous les conseils de Regina, organisée par le Conseil Holy Rosary no 4704. Date: le lundi 25 janvier, à 7 h. 30 p.m.

La prochaine partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 17 janvier, à 8 h. p.m., à la salle de 2517, 25e avenue, Regina.

P. K.

La Journée de l'ACFC

VONDA

$10.00: Mgr O. Lacroix, P.D., les Filles de la Providence.

$5.00: Mme Victor Detillieux, Mlle Désirée Hamoline, Jean Hamoline, Joseph Hamoline, Félix Loiselle, Claude Bussière, Léon Bussière, Léopold Hamoline, Guy Detillieux, Mme A. de Margerie, Philippe Bussière, Albert Lepage, Zénon Lepage, Philippe Rivard, André Bussière, Anastase Rivard, Edouard Lepage, Gustave Denis, Mlle Rita Lepage, Roland Beaulieu, Alex. Fedora, Georges Haudegand, Hervé Leblanc, Rosaire Bussière, Paul Loiselle, Fernand Denis, Charles Lepage, Emile Hamoline.

$3.00: Mme Marie Haudegand, Edgar Detillieux, Ron Perry, Mme Fernand Dellesay, Jérôme Florizone, Laurent Bussière.

$2.00: — Steve Willette, Joseph Hamoline, Yvon Lepage, Raymond Perreault, Ernest Perreault, Roger Bussière, Ronaldo Marchand, Raymond Dellesay, Pierre Lepage, Alonzo Martineau, Thuribe Bussière, Louis Enright, Louis Florizone, John Matzella, John Pape, Arthur Lepage, Maurice Bussière, Pierre Denis.

$1.00: Mme Puits, Octave Hamoline, Mlle Smidt, Albert Hamoline, Albert Marchand, Lionel Loiselle, Ernest Beaulieu, Joseph Denis, Ernest Parent, Ernest Gillard, Joseph Dellesay, Emile Denis, Marcel De Gagné, Marcel Lepage.

.50: Ernest Lepage.

Total: $227.50

COURVAL

$5.00: Charles Arguin, O'Nil Brin, Léon Laliberté, Joseph Landry, Jean-Louis Marcil, Richard Marcil, Mme Lucille Pépin, Roméo Tremblay, Joseph-H. Tremblay, Lionel Tremblay, Jean-Guy Tremblay, Joseph-W. Tremblay, Marcel Tremblay, Maurice De Montigny.

$3.00: Lucien Cossette.

$2.00: Noël Blanchette, Albert Cracjzyk, René Patoine, Roger Patoine, Gaston Tremblay, Mme Marie Tremblay, Raymond Tremblay.

$1.00: Mme E. Blanchette, Emile Meili, Lionel Patoine, Joseph-E. Tremblay, Mme V. Patoine, Wilbrod Tremblay.

Total: $93.00

Radville

Départ

Le 14 décembre, M. et Mme Murray Kimball furent honorés par la présence de plus de 300 amis à la salle Memorial à l'occasion de leur départ pour Red Deer, Alta, où ils ouvriront une pharmacie. De jolis cadeaux leur furent présentés.

Va-et-vient

Les visiteurs venus à Radville pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An étaient: MM. Maurice, Jean et Gilbert Fradette, de Saskatoon, chez M. et Mme Emile Fradette; Mlle Georgette Martin, de St-Boniface, ainsi que M. Adrien Martin, de Regina, chez M. et Mme Louis Colbe; MM. et Mmes Gérald Gaudreau, de Gravelbourg, Daniel Hurley, de Regina, et Florent Maurice, de Souris Valley, chez M. et Mme Jean Maurice; M. et Mme Robert Bourassa, de Montréal, ainsi que Mme R.-P. Bourassa, de Sedley, chez MM. et Mmes Jean-Maurice et Joseph Bourassa (Mme R.-P. Bourassa est partie avec son fils, Robert, à Montréal passer quelque temps); M. et Mme O. Andrie, de Benson, ainsi que MM. Achille et Hector, de Weyburn, et Louis Bourassa, de Cut Bank, chez M. et Mme Jos. Bourassa

MM. et Mmes Clément Bourassa, Albert Durand et Léon Berts, de Calgary, ont assisté au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Wilfrid Bouchard.

M. et Mme Ayotte ont passé Noël avec leurs dix enfants tous réunis pour l'occasion. Une telle rencontre n'avait pas eu lieu depuis 16 ans.

Décès

Mme Alice Viguie, ainsi que M. Vendenbosshe, sont décédés dernièrement. Plus de détails paraitront la semaine prochaine.

Naissance

A M. et Mme Raymond Babin est né un fils le 17 décembre.

St-Denis

Souper au poulet

Le 2 décembre, un délicieux souper au poulet fut servi aux membres du Club de Personnalité et leurs épouses, au sous-sol de l'église.

Le président, M. Fernand Denis, souhaita la bienvenue à tous et ensuite invita M. Clotaire Denis, représentant M. Personnalité, à présider la soirée.

L'orateur invité, M. l'abbé A. Poilièvre, curé, parla de l'"Education des enfants". Son discours fut suivi d'une discussion ouverte au cours de laquelle des questions nombreuses et intéressantes furent posées et répondues avec clarté par l'orateur.

Il y eut ensuite chants, jeux, mimiques et enfin les élections qui donnèrent les résultats suivants: MM. Gustave Denis, de Vonda, Charles Hannotte, de Prud'homme, Léon Denis, de St-Denis, furent élus. Merci, pour leur dévouement, aux personnes sortant de charge: Mme Marie Hannotte, secrétaire, M. Fernand Denis, président, et M. Louis Bandet, directeur.

Soirée récréative

Le 11 décembre, les jeunes de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Poilièvre, organisèrent une soirée récréative. M. le constable Harnett, de Vonda, parla de la "Formation et de la vie de la Gendarmerie Royale. Un goûter fut servi par les jeunes filles.

Prix de français

Le 13 décembre avait lieu la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. M. Clotaire Denis, père, présida la réunion. M. l'abbé André Poilièvre encouragea les jeunes à parler le français à la maison et ailleurs. Il encouragea la lecture française dans les foyers et expliqua les avantages d'être de parfaits bilingues.

Ensuite, M. le curé, avec l'aide de Mme Clodomir Denis, distribua les prix aux étudiants, puis les élections eurent lieu. Le nouveau cercle se compose comme suit: M. Raymond Caron, président; Mme Clodomir Denis, secrétaire; MM. Clotaire Denis, père, Léon Denis, Edmour Pion, Wilfrid Labrecque, Laurent Rioux et Mme Joseph Hounjet.

Merci sincère à Mme Albert Bénard, MM. Joseph Rioux, Roland Labrecque, Désiré Bussière et Laurent Pion, sortant de charge.

Soirées

Le 29 décembre, M. le curé organisa une soirée pour les enfants de choeur. Il y eut jeux, musique, récitations et chants. La soirée se termina par la distribution de friandises. Merci à M. le curé pour la belle soirée.

Le 31 décembre, les jeunes de la paroisse organisèrent une soirée à laquelle ils invitèrent leurs parents. Un délicieux goûter fut servi par les jeunes filles.

Va-et-vient

Pendant les Fêtes, plusieurs personnes étaient de passage dans la paroisse: Mlle Dianne Rioux, de l'Institut Pédagogique de Joliette, Qué., Mlle Murielle Bénard, de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, Mlle Lilianne Denis, de l'université de Saskatoon, Mlle Jeanne d'Arc Lepage, de Bonnyville, Alta, MM. Alfred Leblanc, Marcel Denis, René Hounjet, David et Philippe Laliberté, du collège Mathieu de Gravelbourg, Gédéon Denis, du collège de St-Boniface, Wilfrid Denis, Gérard et Pierre Leblanc, du collège de Prince-Albert, et Arthur Denis, du séminaire Pie X de Saskatoon.

M. et Mme Lucien Roy, de Bonnyville, Alta, Mme A. Leconte et ses enfants, de Montréal, Mlles Madeleine Brochu, d'Arborfield, Rose Raymond, Lucille et Cécile Doderai, de St-Louis, Mlle Louise Plante et M. Robert Choquette, de Périgord, MM. et Mmes François Denis, de Debden, Henri Hounjet, de Gravelbourg, Julien Haudegand, de Humboldt, Maurice Lesvêques et leurs deux enfants, de Crooked Creek, Alta, et Martin Marchildon, de Zenon Park, étaient aussi de passage dans la paroisse.

Le 11 janvier, M. et Mme Clotaire Denis, père, avaient la joie d'avoir leurs enfants avec eux à l'occasion de leur 49e anniversaie de mariage.

M. et Mme Raymond Caron se rendirent à Batoche visiter les parents de M. Caron.

M. et Mme Robert Denis et leur famille se rendirent à Périgord, le 26 décembre, pour assister au mariage de leur fils, François, à Mlle Juliette Plante, de cette paroisse. MM. et Mmes Léon Denis et Liguori Leblanc, Mme J. Rioux, Mlles Marie Leblanc, Lilianne et Rosanne Denis, MM. Louis Leblanc, Marcel Denis, Yves et Guy Charbonneau y assistèrent aussi.

Baptêmes

Carl-Joseph, fils de M. et Mme Jos. Mercier, né le 11 décembre. Parrain et marraine, M. Louis Raymond et Mlle Geneviève Mercier, oncle et cousine de l'enfant.

Michelle-Aline, fille de M. et Mme Laurent Dinelle, née le 14 décembre. Parrain et marraine, M. Richard Hauck et Mlle Carol Ann Darbellay.

Claude-Alfred-Joseph, fils de M. et Mme Richard Leblanc, né le 17 décembre. Parrain et marraine, M. Alfred Leblanc et Mlle Lorette Leblanc, frère et soeur de l'enfant.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Fais silence et je t'enseignerai la sagesse. (Job 33, 33)

• • •

Supposé qu'il entre dans votre assemblée un homme portant au doigt un anneau d'or, et somptueusement vêtu, et qu'il y entre aussi un pauvre en habits sordides, si vous regardez celui qui porte le brillant costume et lui dites: "Veuillez vous asseoir ici, à cette belle place", tandis que vous dites au pauvre: "Toi, reste debout" ou "Va t'asseoir au pied de mon escabeau", n'introduisez-vous pas des distinctions entre vous, et ne devenez-vous pas ainsi des juges aux calculs pervers? (Jac 2, 2-4)

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Depuis le 14 décembre dernier, les auditeurs et auditrices de CFNS peuvent entendre, du lundi au vendredi à 1 h. 30 p.m., l'émission "L'amour quotidien".

Animée par Nicole Bisaillon, cette charmante série vous offre toujours des chansons dont le thème est l'amour. Les invités de "L'amour quotidien": chanteurs, comédiens, vedettes de la scène et du cinéma, peintres ou écrivains, nous donnent leurs considérations personnelles sur l'amour.

Ainsi va "L'amour quotidien" tout au long de la semaine, offrant aux auditeurs autant de chansons, autant de considérations sur l'un des sujets les plus éminemment humains et les plus abondamment discutés: l'amour.

Sur le plan des émissions réalisées directement de nos studios à 1902, avenue Broadway, nous invitons les jeunes à ne pas manquer d'écouter Palmarès 1170 du lundi au vendredi à 7 h. p.m. Pour l'animateur Yves Beaupré et les auditeurs de CFNS, Palmarès 1170 est devenu une agréable détente d'une heure par jour. C'est aussi un moyen pour les adultes de se retremper un peu dans les réalités qui furent leurs à une certaine époque mais qu'ils ont, trop souvent, oubliées.

Les gens qui écrivent à Palmarès 1170 pour des requêtes ou qui téléphonent ont l'occasion de se mériter plusieurs prix intéressants, dont des disques des plus grandes vedettes de la chanson française et canadienne. Un autre intéressant concours doit être lancé prochainement et nul doute que tout le monde aura avantage à écrire à l'ami Yves pour des requêtes, afin d'avoir l'occasion de gagner le magnifique prix qui sera accordé.

La Rév. Sr Marie-Odilon-de-Jésus, décédée à l'hôpital de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — La Rév. Sr Marie-Odilon-de-Jésus, de la Présentation de Marie, est décédée le 3 janvier à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Native de Holyoke, Mass., Sr Odilon-de-Jésus fit son noviciat à St-Hyacinthe, Qué., et y prononçait ses voeux en 1918. Cette religieuse fut connue et appéciée dans plusieurs écoles du Manitoba et de la Saskatchewan.

Arrivée dans l'Ouest canadien en 1930, elle fut d'abord directrice de l'école de Laurier, Man., puis elle occupa cette même charge dans les écoles de Marcelin, Prince-Albert, Green Lake, Debden et Spiritwood. Dans toutes ces localités elle laisse le souvenir d'une religieuse selon le coeur de Dieu.

Le 6 décembre, une forte crise cardiaque la terrassa. Transportée à l'hôpital de Prince-Albert, elle comprit la gravité de son état et se prépara avec une amoureuse résignation au grand voyage. Elle s'éteignit au soir du 3 janvier et ses funérailles eurent lieu le 7 du même mois dans la chapelle de la maison provinciale.

Mgr J.-A. Boucher chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés W. J. Timmermans, curé de Spiritwood, et G. Gaudet, comme diacre et sous-diacre.

Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, présida l'absoute, assisté de MM. les abbés E. Labbé, curé de Debden, et H. Renaud, recteur du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

On remarquait dans le sanctuaire la présence de MM. les abbés M. Leblanc, A. Blondeau, R. Hickerson et L. Forget, des RR. PP. L. Bossé, O.M.I., de Green Lake, et A. Rodrigue, O.M.I., de Cochin.

L'enterrement eut lieu au cimetière South Hill. La compagnie MacKenzie s'est chargée avec beaucoup de savoir-faire de tous les détails de la sépulture.

Soeur Odilon-de-Jésus laisse dans le deuil un frère, M. Odilon Bergeron, et trois soeurs, Mmes L. Denault, C. Authier et R. Douillard, tous de Holyoke, Mass. E.-U.

Les porteurs étaient MM. Normand Poulin, Philippe et Victor Marion, André Sarrazin, Bob Martodam et Larry Hubert, tous de Spiritwood. M. Billy Martodam portait la croix.

Malgré le froid intense, un long cortège funèbre accompagnait la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

Va-et-vient

Les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée sont revenues enchantées de leur voyage de quelques jours à Winnipeg où elles jouirent de deux jours d'études, d'heureuses visites dans leurs familles et de contacts avec leurs compagnes de ce district. Cela leur permit d'oublier les désagrément des intempéries qui sévirent un peu partout dans les quatre provinces de l'Ouest.

Mlle Marie-Anne Ward, de Toronto, est venue passer une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J.-A. Ward, de même que son frère, James, étudiant à l'université de Saskatoon.

Elections

Il y aura élection d'un nouveau syndic à l'assemblée qui sera tenue le dimanche 17 janvier, après la grand-messe, dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, pour remplacer M. W. J. Quinn, sortant de charge.

Vawn

Va-et-vient

M. et Mme Henri Pouliot sont partis le vendredi 8 janvier à Regina pour assister au mariage de leur frère et beau-frère, M. Marcel Pouliot.

M. et Mme E. McCaffrey ont passé les Fêtes chez les parents de Mme McCaffrey, à Maidstone.

M. et Mme Paul L'Heureux ont passé la journée du 31 décembre à Saskatoon, chez M. et Mme Henri McCaffrey.

M. et Mme Earl Cross, de Saskatoon, ont visité des amis, le Jour de l'An.

Mlles Dolorès et Irène Latendresse, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme A. Latendresse, pour les Fêtes.

Mlle Berthe Pelchat, de Delmas, a visité son père, M. F. Pelchat, et son frère, Richard, à l'occasion des Fêtes.

Mme S. Andrea, de St. Mary's, Ont., a passé les Fêtes chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Steve Harty.

Etaient en visite chez M. et Mme Walter Dion pour Noël: MM. et Mmes Robert et Raymond Dion, d'Edmonton, ainsi que M. et Mme A. Gagnon, de Lloydminster.

Correction

M. Lionel Dion et Mlle L. Couture, d'Edmonton, et non pas Lionel Dion et sa soeur, chez M. et Mme Walter Dion.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Jos. Brière à l'occasion de la naissance d'une fille, le 2 janvier, et à M. et Mme Jack Higgins à l'occasion de la naissance d'un fils, le 4 janvier.

LE CLERGYMAN EN ARGENTINE

BUENOS AIRES (CCC) — Le cardinal Caggiono, archevêque de Buenos Aires, a autorisé le clergé argentin à porter la tenue de clergyman à partir du 1er janvier 1965.

Le port de la soutane demeure obligatoire pour tout acte du culte. D'autre part, la tenue de clergyman est facultative, mais elle devra toujours comporter le col romain.

Montmartre

Malades

Prompt rétablissement à M. Armand Roy, Mme Louise Breton, Marcel O'Shaughnessy et M. René Giroux, patients à l'hôpital de Montmartre.

M. Wilfred Coupal est en convalescence après un séjour à l'hôpital local.

M. Jean Faubert, hospitalisé à Regina, se remet assez bien d'une intervention chirurgicale.

Va-et-vient

MM. Eugène Breton, de Vancouver, et Olivier Breton, de l'Ontario, visitèrent leur mère, Mme Louise Breton, leurs frère et soeur, Marcel et Cécile (Mme Boudreau), à l'occasion des Fêtes.

M. J. Joubert, accompagné de son fils, Paul, visita son père à St-Pierre, Man.

M. et Mme D. Folk, de Haldfast, vinrent chez Mme Cécile Boudreau; Mlle Rena McPete et M. Richard Folk, chez M. et Mme Marcel Breton; Mlle Jeanne Perras, de High River, Alta, chez M. et Mme Edmond Perras.

M. et Mme Martial Beaudin sont en visite chez leur fille, Mme Annette Kaufman, en Colombie-Britannique.

M. et Mme Armand Labrèche sont partis pour St-Hyacinthe et Sorel, Qué., où demeurent beaucoup de leurs parents et amis.

M. et Mme Engelbert, accompagnés de leur fille, Armande, ont visité leurs enfants à Albani, C.-B.

Hockey

Fort Qu'Appelle Royales sont venus jouer une partie de ligue contre Montmartre, le 10 janvier, et ont remporté la victoire, 8-6. Roger Perras et Kenny Laturnus furent les seuls compteurs de Montmartre, marquant chacun trois buts.

Ordination, à Prud'homme, de M. l'abbé M. Jeanneau

PRUD'HOMME — Le 27 décembre, dans l'église paroissiale de Prud'homme, M. l'abbé Maurice Jeanneau, fils de M. et Mme Adélard Jeanneau, fut ordonné prêtre par Son Exc. Mgr M. Baudoux. Malgré la tempête et le froid, de nombreux parents et amis venus du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan ont participé aux magnifiques fêtes.

A 3 h. p.m., la cérémonie commença. Après l'épître, Son Excellence conféra l'Ordre au nouveau prêtre. A partir de cette partie de la messe, le nouvel ordonné concélébra avec Mgr Baudoux. La chorale exécuta de très beaux cantiques appropriés. A la fin de la messe, le nouveau prêtre, un peu émotionné, bénit ses parents, sa famille et ses amis.

Un banquet succulent fut servi dans la salle du couvent où environ 300 personnes ont participé aux joies du jour. A la fin du repas, M. Joseph Jeanneau, maître de cérémonies, demanda à son père d'offrir le toast à son fils. Au nom de la famille, des amis et des paroissiens, le R. F. Donald Poilièvre, O.M.I., de North Battleford, cousin de l'ordonné, lut une adresse touchante.

En même temps que cette ordination, la famille avait voulu célébrer le 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Adélard Jeanneau et l'anniversaire d'ordination de Son Exc. Mgr M. Baudoux. M. Georges Jeanneau lut une adresse en français à ses parents et M. Robert Jeanneau lut celle en anglais. M. l'abbé André Poilièvre, aussi cousin de l'ordonné, lut l'adresse à Son Excellence. M. l'abbé P. Carrier, curé de la paroisse, résuma en quelques mots toutes les adresses.

Acommpagnée au piano par Mlle Bernadette Jeanneau, Mme Louis Jeanneau interpréta merveilleusement deux chants très appréciés: "Don total" et "I believe". Ensuite, M. René Bernard, P.S.S., professeur de théologie au séminaire de St-Boniface, et M. Gérald Arnaud, ami intime de M. l'abbé Jeanneau, ont exprimé les sentiments et les félicitations des parents et amis du Manitoba. André et Raymond Lepage, Jérôme et Ronald Lafrenière ont agrémenté la soirée par des chants bien choisis et goûtés de tous. M. l'abbé Roy adressa la parole comme ancien curé de la paroisse.

La chorale, dirigée par la Rév. Mère Marie-Ladislas, Fille de la Providence, sut comme d'habitude, charmer l'auditoire en exécutant un chant composé pour l'occasion. Ensuite, les Chevaliers de Colomb ont, avec des mots de félicitations, offert une belle valise, cadeau pratique pour un prêtre chargé de missions. M. l'abbé Jeanneau exprima ensuite ses aspirations, toute sa joie et sa reconnaissance d'avoir été appelé à cette vocation. Il sut impressionné son auditoire.

Mgr Baudoux dit aussi sa joie d'être présent à une si belle cérémonie, mais surtout d'avoir ordonné ce nouveau prêtre. La soirée se termina par une rencontre personnelle avec M. l'abbé Jeanneau.

Le lendemain, plusieurs personnes qui n'avaient pu venir pour l'ordination sont venues pour la première messe solennelle de M. l'abbé Jeanneau. A cette messe, M. l'abbé de Margerie expliqua la liturgie du jour. Après la messe, un diner de famille eut lieu au couvent où Colette et Denis Jeanneau présentèrent un bouquet spirituel à leurs parents à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage.

M. l'abbé Maurice Jeanneau

La famille tient à remercier très sincèrement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont rendu possible de si belles fêtes. Merci aussi à tous ceux qui sont venus de loin ou de près (impossible de tous les nommer) fêter ces jours de grâces.

Félicitations à M. l'abbé Jeanneau et succès apostolique dans ses missions de Lac-du-Bonnet, Man.

Va-et-vient

Le 30 décembre, M. l'abbé Maurice Jeanneau, M. et Mme A. Jeanneau, Joseph et Alma Jeanneau, du Manitoba, et Madeleine Jeanneau sont allés à Regina pour les funérailles de M. le Dr Sylvestre Falardeau, beau-frère de M. et Mme Jeanneau. Ensuite, ils se sont rendus à Moose Jaw visiter M. et Mme Paul Poilièvre et leur famille.

Duck Lake

Va-et-vient

Paul Richard, Eric Thomas, Daniel Perret, James Schmidt, du collège St. Thomas de North Battleford, André Boyer, du collège St-Jean d'Edmonton, Charles Farwell, du collège Mathieu de Gravelbourg, Yvette Périllat, Denise Périllat, Louisette Doucette, de l'Institut des Filles de la Providence de Prince-Albert, Selma Laliberté, de l'Académie de la Présentation de Marie de Prince-Albert, Elaine Baribeau, Rita Bonthoux, de l'Institut pédagogique de Saskatoon, étaient en vacances pendant la saison des Fêtes.

Etaient en visite chez leurs parents et amis à l'occasion de Noël et du Nouvel An: M. l'abbé Gilles Doucette, de Carrot River, chez M. et Mme W. Doucette; M. et Mme Olivier Boyer, de Prince George, C.-B., M. et Mme Eugène Lemauviel et leur famille, M. et Mme Cyril Boyer, de Melfort, et Berchmans Boyer, de St-Louis, chez M. et Mme Sam. Boyer; Muriel et Diane Pogu, Doris et Lucille Kleine, de Saskatoon, Annette et Laurent Lanovaz, chez leurs parents; M. et Mme Maxime Fiolleau et leur fillette, de Léoville, chez leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Forseille; Mlle Marguerite Périllat et Mme Isabelle Bereskin, de Winnipeg, chez Mme Françoise Périllat (cette dernière est allée demeurer avec ses filles pour l'hiver); M. et Mme Robert Gaudet, de Bellevue, chez M. et Mme A. Perret; Mlle Rita Bienvenue, de l'université de Windsor, Ont., et M. et Mme H. Hicks, de Saskatoon, chez M. et Mme Emmanuel Bienvenue; Mlle D. Piché et A. Friesen, de Rosthern, chez M. et Mme L. Piché; Mlle Liliane Laliberté, de Saskatoon, chez Mme Nicolas; M. et Mme Robert April, de Tisdale, et M. et Mme Marcel Colleaux, de Saskatoon, chez M. et Mme Roland Pelletier; M. et Mme Lucien Kleine, de la Colombie-Britannique, et M. et Mme François Polard, de High River, Alta, chez M. et Mme Cyrille Kleine; M. et Mme Benoît Baribeau, de Nipawin, et M. Ovila Baribeau, de Hoey, chez M. et Mme Alex. Baribeau; M. et Mme O. Loiselle et Rachelle Courchesne, de Saskatoon, chez M. et Mme O. Courchesne; Mme Irène Vaughn et son fils, chez M. et Mme Georges Lemauviel; M. et Mme Bob Gossen et leur famille, de Waldheim, chez M. et Mme Ernest Fisher.

Sont allés à l'extérieur pendant les Fêtes: M. et Mme E. Bienvenue, chez M. et Mme Harold Hicks, de Saskatoon; M. et Mme Roland Pelletier, chez M. et Mme H. Dagenais, de Leask. M. et Mme Pelletier ont aussi visité leur fille, la Rév. Sr Bernadette-de-Marie, religieuse de la Présentation de Marie, de Prince-Albert.

M. Raymond Debray, de Chilliwack, C.-B., est aussi venu visiter des parents à Duck Lake.

Mariages

Mlle Marie-A. Gervais unissait sa destinée à celle de M. Victor Parenteau, le 26 décembre.; Mlle Raymonde Jungman, à celle de M. Robert Perrin, le 28 décembre.

Jackfish

Décès

Le 16 décembre dernier, Mme Délina St-Amant, résidant au Mont St-Joseph de Prince-Albert, rendait son âme à Dieu. Elle était âgée de 88 ans et 9 mois. La veille du service, chanté par le R. P. A. Girard, O.M.I.; on récita des prières auprès de la dépouille mortelle exposée au salon mortuaire de North Battleford.

Les porteurs furent MM. Valère, Maurille et Urbain Corbeil, Maurice Bru, Charles et Gilbert St-Amant, tous petits-fils de la défunte.

Mme St-Amant, née à St-Alban, Qué., vint s'établir dans cette paroisse avec sa famille au printemps de 1916. Son époux, Joseph, la précéda dans la tombeen 1951, ainsi que trois filles, Ursule, Soeur Agatha (Bertille) et Monique (Mme Georges Bru).

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Louis-Philippe, Gérard et Albéric, de Jackfish, Rosario, de Vancouver, et Alban, de Butte St-Pierre; deux filles, Cécile et Anne-Marie (Mme Louis Corbeil), de cette paroisse; 18 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

La paroisse offre ses condoléances à la famille St-Amant.

Saint-Front

Jubilé d'argent

Le mardi 29 décembre, à 4 h. p.m., une messe était dite aux intentions de M. et Mme Georges Plamondon (née Hélène Moyen) à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un nombre considérable de parents et d'amis remplissaient l'église; après la messe d'action de grâces, un banquet somptueux fut servi par les Dames de Ste-Anne à plus de cent convives dans le soubassement de l'église où de beaux cadeaux furent offerts aux jubilaires. Des parents et amis venus de Zenon Park, Vonda et ailleurs souhaitèrent à M. et Mme Plamondon une longue et heureuse vie afin que dans un autre vingt-cinq ans on puisse fêter leurs noces d'or.

Çà et là

Voici le début d'une nouvelle année. Prions Dieu qu'elle soit aussi bonne pour les uns et meilleure pour les autres que celle qui vient de s'écouler; si 1964 fut l'année chanceuse pour quelques-uns, elle laissait un bien plus grand nombre dans la misère.

Cette année, plusieurs belles cérémonies eurent lieu durant la saison de Noël. Le dimanche soir 20 décembre, la gent écolière présentait son programme dans le soubassement de l'église; une belle suite de chants, saynètes, monologues et une représentation de la Nativité; tous avaient le plaisir d'entendre et d'applaudir le Glee Club de l'école d'Archerwill et une vingtaine d'élèves de langue anglaise qui ont chanté des cantiques. Le tout fut un succès. Félicitations à tous ces écoliers et à leurs professeurs.

La messe de minuit fut comme il convient très édifiante; une foule nombreuse, dont presque tous reçurent la sainte communion; la chorale, en plus du chant liturgique, chanta de beaux cantiques en français et en anglais. La messe du jour également pieusement entendue permit à plusieurs de communier une deuxième fois ce même jour; le R. P. G. Massé, P.S.M., était seul à s'occuper de cette belle cérémonie. La crèche, érigée par les religieuses, était ravissante de splendeur avec son éclairage électrique.

Le 1er janvier 1965, à la grand-messe de 10 h. a.m., assistaient la plupart des paroissiens; à cause de la température glaciale, on ne s'attarda pas trop devant l'église pour échanger les souhaits du Nouvel An, mais on organisa des réunions familiales.

Une autre belle soirée eut lieu le 3 janvier; cette fois c'était au profit de l'allée de curling; dès 8 h. p.m., le soubassement de l'église se remplissait et le programme varié: chants, musique, récitations et pièces comiques, se déroula jusqu'à minuit. Les artistes jeunes et moins jeunes firent preuve de talent; le tirage de la loterie et le goûter terminaient la soirée.

Le curling a repris son entrain et cette semaine avait lieu le bonspiel; seulement quatorze équipes, représentant les villages de St-Front, Dahlton, Archerwill, Rose Valley, Quill Lake, Spalding et Naicam, y prirent part.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le décès de M. Ernest Thévenot, survenu à Somerset, Man., au mois de décembre dernier; M. Thévenot avait habité la paroisse avec sa famille pendant une quinzaine d'années. Condoléances à la famille en deuil.

Durant la saison des Fêtes, les familles Montes et Bertoncini avaient la visite de M. et Mme D. Rocher, de St-Brieux; M. et Mme Louis Syrenne recevaient M. J. Happ, de Weyburn, et sa fille, Aline, institutrice à Estevan; M. et Mme M. Samson avaient la visite de la famille M. Roy, de Nipawin; M. le Dr et Mme Gaston Syrenne et la famille Marius Syrenne, de Saskatoon, étaient en visite chez les familles de Mme Léda Syrenne et Louis Le Strat; M. et Mme B. Moisan recevaient avec plaisir la visite des familles M. Moisan, de Rose Valley, M. Plamondon, de Watrous, et A. Régie, de Watson; les jeunes Welte, Wayne, Robert et Betty Oleksin étaient en vacances de Noël chez M. et Mme J. Oleksin; M. Luc Montes, du collège de Gravelbourg, était en repos chez M. et Mme Florian Montes; MM. Julien Le Strat et Alphonse Syrenne, de Saskatoon, ainsi que Mlles Lorraine Plamondon et Alvine Boisan, étaient dans leurs familles.

M. Henri Basset, de Peterson, est venu passer quelques jours chez son frère, Joseph, et sa soeur, Mme Germain Hurlon.

Jackfish Lake, Sask.

Une Fleur pour le Ciel

Rose-Marie était son nom: blonde, aimable, gentille,
Dans l'éclat radieux de ses onze printemps;
Son regard était pur, comme une onde tranquille
Qui reflète, du ciel, les charmes ravissants.

Ce monde si pervers et tout souillé de fange,
Elle le traversa sous le regard divin,
Sans jamais altérer ses blanches ailes d'ange,
Sans ravir à son lis la fraicheur du matin.

Pour garder frais et pur, pendant sa vie entière,
Son précieux trésor, son lis de pureté,
Rose-Marie, chaque jour, à la Vierge sa Mère,
Le matin et le soir, récitait trois Ave.

Mais déjà, dans le ciel, sa couronne était prête,
Toute tressée en or, en lis, en diamants,
Et Jésus invitait sa chère poinsette
A fêter près de Lui son onzième printemps.

Sans plus tarder, un Ange arrivant sur la terre,
Obéit aussitôt à l'ordre du Seigneur,
Et, sans avoir pitié des larmes d'une mère,
Moissonne pour le ciel cette charmante fleur.

La fleur a disparu, mais son parfum nous reste;
Comme un baume suave, il s'étend en tout lieu.
Il est doux, bienfaisant; c'est un parfum céleste
Qui dilate le coeur et l'élève vers Dieu.

Chers enfants, apprenez de cette enfant modèle
A devenir pieux, purs et humbles de coeur;
Comme elle, aimez Jésus, le tendre Ami fidèle;
Ainsi vous parviendez à l'éternel bonheur.

* * *

Rose-Maie Esquirol rendit sa belle âme à Dieu le soir de la fête de Noël. Elle était âgée de 11 ans. Elle laisse sur la terre son père, Elie, et sa mère; trois soeurs, Gertrude (Mme Jerry Iverson), Emilie (Soeur Marie-Danielle) et Thérèse; cinq frères, Hubert, Arthur, Edouard, Daniel et Pierre.

Toute la paroisse offre à la famille éprouvée sa sincère sympathie.

Remerciements

M. et Mme Elie Esquirol remercient de tout coeur parents et amis qui leur ont témoigné tant de marques de sympathie dans leur récent deuil.

Makwa

Jubilé d'argent

Le 27 décembre, M. et Mme Delphis Paul célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Ils étaient en cette heureuse occasion entourés de leurs enfants, sauf Armand, actuellement dans la marine. A la grand-messe, les jubilaires reçurent une bénédiction spéciale. Dans l'après-midi, les nombreux parents et amis vinrent leur offrir des voeux.

Avant le banquet de circonstance, présidé par le R. P. Léo Couture, O.M.I., curé, Roger, l'aîné des enfants, lut une adresse exprimant l'amour et la profonde reconnaissance de toute la famille; puis une cantate appropriée fut chantée par les enfants qui présentèrent aussi aux jubilaires une gerbe et un bouquet spirituel. Au cours de la veillée, il y eut musique et amusements. Félicitations à M. et Mme Paul.

Çà et là

Plusieurs jeunes étaient en congé dans leurs familles à l'occasion de Noël: Pierre Colbert, étudiant à l'école polytechnique de Toronto; Claire Colbert, secrétaire à la Caisse populaire de Lloydminster; Albert et Arthur Tellier, de l'Institut de technologie d'Edmonton; Jeannette Cardinal institutrice à Kamsack; Marie Rutz, étudiante à Oshawa, Ont.; Roger Paul, employé à la Caisse populaire de Mankota, et son frère, garagiste; Terrance Melling et Léo Fiset, étudiants à l'université de Saskatoon, en génie et en éducation respectivement.

Dernièrement, M. Antonio Colbert avait le plaisir de recevoir deux de ses soeurs de la province de Québec.

La construction de l'école est achevée; l'agrandissement consiste en un auditorium, deux nouvelles classes, une cuisine et un laboratoire.

Le jour de l'An, il y eut messe de minuit. Le choeur de chant exécuta de nouveau une magnifique messe à plusieurs voix.

Le 30 décembre, M. Albert Lalonde, accompagné de ses filles, Janet et Marilyn, se rendait aux funérailles de sa mère à Marcelin. Sincères condoléances à la famille.

Saskatoon

Baptêmes

Le 22 novembre: Daniel-Robert, fils de M. et Mme Robert Sirois, né le 9 novembre.

Le 29 novembre: Roberta-Lynn, fille de M. et Mme Rosaire Turcotte, née le 14 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Sirois, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 décembre: Martin-Robert-Maurice, fils de M. et Mme Raymond Marcotte, né le 21 décembre et baptisé par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Parrain et marraine, M. Robert Marcotte et Mlle Lucille Marcotte, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

M. le juge et Mme Alyre Sirois, ainsi que leurs enfants, de Regina, sont venus célébrer le Jour de l'An avec leur nombreuse parenté de Saskatoon.

Décès

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens ont appris avec regret la mort d'un de leurs compatriotes, M. le Dr Bachand, survenue le samedi 9 janvier à l'hôpital de Saskatoon après une longue maladie. A son épouse, ainsi qu'à ses enfants, ils offrent leurs plus sincères condoléances.

Ferland

Messe de minuit

La messe de minuit fut encore célébrée d'une manière bien solennelle. M. Valmore Couture, directeur du choeur de chant, et les autres membres de la chorale, avec la collaboration de la dévouée organiste, ont exécuté une belle messe. La messe de minuit et la deuxième messe furent célébrées par le R. P. B. Paris, O.M.I. M. l'abbé Joseph Bernier, curé, ainsi que les nombreux Chevaliers de l'autel, assistaient au choeur. La messe du jour fut célébrée par le R. P. Albert Fournier, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg.

Va-et-vient

M. Albert Laberge et son fils, Robert, de New York ,visitaient la famille Alex. Laberge, M. et Mme Omer Laberge et leur famille, de Gravelbourg, M. Xavier Laberge, d'Assiniboia, et des cousins et cousines de Moose Jaw, St-Victor, Willow-Bunch, Laflèche et Bateman. Ils retournèrent le 1er janvier à Moose Jaw avec M. et Mme Armand Laberge qui les conduirent à Regina où ils prirent l'avion pour retourner à leur foyer.

M. et Mme René Fauchon et leur famille se rendirent chez leurs parents, à Willow-Bunch, pour Noël.

M. et Mme Walter Morissette et leurs filles allèrent visiter leurs enfants à Le Pas et St-Boniface, Man., pendant les Fêtes.

M. et Mme Roger Fournier et leur famille se rendirent à Balcarres visiter les parents de Mme Fournier.

Sont venus visiter leurs parents pendant le temps des Fêtes: le R. P. Albert Fournier, O.M.I., et M. et Mme Raymond Fournier et leur famille, chez M. et Mme Aristide Fournier; M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et Mme Avila Chabot, chez M. et Mme Edmond Chabot et autres parents; le R. P. Alain Piché, O.M.I., MM. et Mmes Conrad et Gilles Piché et Raymond Lizé, chez M. et Mme Aimé Fournier; M. et Mme B. Pawchuck et leur bébé, chez M. Antonio Chabot; M. et Mme Gérard Tourgeon et M. André Turgeon, chez M. et Mme Antonio Turgeon; M. et Mme Armand Laberge et leurs fils, Roger et Maurice, M. et Mme Michel Bonneau et leur famille, M. et Mme Maurice Langlois et leurs fils, Gérald et Guy, chez M. et Mme Alex. Laberge; M. et Mme Lionel Lemire, M. et Mme Fernand Morin et leur bébé, chez M. et Mme Jos. Morin; Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, chez M. et Mme Joseph Chabot; MM. et Mmes M. Donneaur et Louis Fournier et leurs familles, chez leurs parents.

M. et Mme Gaston Fournier et leur famille allèrent passer Noël chez les parents de Mme Fournier, à Admiral.

Tous les étutiantes et étudiants sont venus chez leurs parents pendant le congé des Fêtes et sont retournés à leurs études.

Malades

Prompt rétablissement à M. Hector Massé, qui fut transporté par avion à l'hôpital de Regina

M. Adrien Brisbois, père, est patient à l'hôpital de Mankota.

Mme René Couture est revenue chez elle après avoir été patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Aristide Fournier, qui ont célébré leur 35e anniversaire de mariage, le 1er janvier. La messe fut célébrée par leur fils, le R. P. Albert Fournier, O.M.I.

Soirée des employés et actionnaires de la compagnie Binger Limitée

PRUD'HOMME — Le samedi 26 décembre, les employés et les actionnaires de la compagnie Binger se réunissaient pour leur soirée de Noël. Son Exc. Mgr M. Baudoux rehaussait cette soirée de sa présence.

Malgré une mauvaise température, plusieurs actionnaires s'étaient joints aux ouvriers pour l'occasion. Au cours de la soirée, on présenta à Son Excellence une magnifique table de travail fabriquée à l'usine locale par les employés et surtout par M. John Sainger, surintendant de l'usine Binger, en hommage et en reconnaissance des services rendus à cette compagnie par Son Excellence.

Mgr Baudoux se dit très touché de cette marque de reconnaissance de la compagnie Binger qu'il a vu naître et qu'il sait être voué au succès. Il n'a pas manqué de souligner l'importance pour l'ouvrier d'apporter une fierté dans l'exécution de son travail et exhorta les ouvriers à une grande compréhension les uns envers les autres et surtout envers leur patron. En regardant la table, Mgr Baudoux ajouta: "Vous savez tous que ce qui vient de Prud'homme a pour moi un sens bien particulier".

La soirée se termina par un goûter servi par les dames des officiers de la compagnie.

Les gens de Prud'homme offrent leurs remerciements à M. G. Binguette pour son dévouement dans cette entreprise locale. Tous lui souhaitent un grand succès.

Va-et-vient

M. et Mme C.-M. Lepage se rendirent à New Westminster pour passer Noël avec leurs fille et gendre, M. et Mme Lanoie.

M. et Mme Henri Masson passèrent quelques jours chez leurs parents et amis, à Saskatoon.

M. Lucien Grimard est revenu d'un voyage dans l'Est.

M. Letendre est parti pour un voyage à Montréal.

Etaient en visite chez M. V. Grimard: MM. et Mmes Laurent et Guy Grimard et leurs familles, de Saskatoon, M. et Mme Boutin, de Debden, et M. et Mme Paul Loiselle, de Vonda; chez M. Préfontaine: Mme Bateman, de Prince-Albert, M. et Mme D. Préfontaine et leur famille, de Montmartre; chez M. H. Bandet: Mme Nault et ses deux enfants.

M. Louis Normand est retourné au séminaire d'Ottawa; Mlle Françoise Normand, à l'Institut de Prince-Albert; Renald et Roger Loiselle, Georges Jeanneau et Jean Lévesque, au collège de Gravelbourg; Guy et Jean Ringuette, au collège de St-Boniface; Mlle Proulx, à l'Institut pédagogique de Saskatoon; Mlle Bernadette Jeanneau, à l'hôpital St-Paul comme étudiante garde-malade.

Si quelques paroissiens désirent faire paraître des nouvelles dans le journal **La Liberté et le Patriote**, appelez au numéro de téléphone: 5-16, s'il vous plait.

Invincible espoir

Le chancelier de l'Allemagne fédéral M. Ludwig Erhard, déclarait, il y a quelques jours, à des représentants de l'industrie westphalienne que le ciel s'était éclairci au-dessus de l'Europe depuis la décision prise à Bruxelles sur le prix des céréales. Et d'ajouter que l'on pourrait bientôt parler à nouveau de l'avenir politique de l'Europe malgré les malentendus surgis à Paris entre la France et l'Allemagne lors de la conférence du Conseil de l'O.T.A.N. Cet optimisme semble justifié. Evidemment, tout est possible, mais tant de liens unissent les Six, et leurs peuples qui en profitent en sont tellement conscients, que tout permet de croire que l'Europe se fera. (Le Droit)



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités de la Relève



Lettre mensuelle du président

565, rue Des Meurons,
St-Boniface 6, Manitoba,
le 9 décembre 1964.

Co-membres de La Relève:

Me voici de nouveau discutant un sujet qui je suis certain est très prés de vos coeurs — celui de la "refrancisation du Manitoba français".

Je veux premièrement féliciter une élue au rang central — la nouvelle vice-présidente provinciale, Mlle Alice Roy. Nous avons finalement le point de vue féminin qui ajoute toujours des idées concrètes dans tous les domaines de notre cause.

J'ai aussi l'honneur d'annoncer que la division La Seine a accepté la charge d'organiser le 5e congrès de La Relève. Si vous avez des idées à exprimer au sujet du congrès (l'organisation, orateurs invités, concours oratoire, etc.), veuillez, s'il vous plait, vous adresser à l'adulte responsable de cette division ou au comité central. J'encourage vos suggestions qui seront grandement appréciées.

Lors de la réunion provinciale, certains membres présents ont exprimé le désir d'avoir des cartes de Noël françaises publiées et vendues par La Relève. La division St-Boniface a accepté la charge. Dès son premier rapport, il fut évident qu'un si grand travail n'était pas possible dans le temps limité à leur disposition. Ils ont alors décidé de commencer dès maintenant à préparer une carte rayonnant un Noël franco-manitobain pour l'année prochaine. J'espère que cette décision de leur part ne vous causera pas d'inconvénients.

J'ai discuté "Le choix des jeunes" avec CKSB. Certains problèmes sont survenus et nous espérons les régler prochainement. Des nouvelles détaillées seront publiées dans une lettre future.

Je veux de nouveau encourager tous les centres et tous les membres de La Relève à promouvoir le français sous tous les aspects. Pour atteindre ce but, demandez la coopération des adultes, des amis (ies), des marchands, des instituteurs (trices), etc.; et ensemble nous pourrons atteindre notre but: "Le français à l'honneur" ou en d'autres mots, "La refrancisation du Manitoba français".

En terminant, je vous laisse mes meilleurs voeux pour un Noël plein de joies et une nouvelle année remplie de bonheur.

Votre tout dévoué,

Claude COMEAULT,
président provincial.

Institut Collégial Laurier

Résumé de nos activités pour La Relève

L'école de Laurier fait partie de La Relève. A mon point de vue, nous avons bien commencé. En premier lieu, notre maîtresse nous suggérait d'y participer, nous expliqua en quoi cela consistait, et quel en était le but.

Joseph DELAURIER.

Je pense que La Relève est un club très important. Depuis son début, elle a été très active dans notre école.

Marie SAQUET.

L'élection des membres du comité de La Relève se fit le plus tôt possible. Tous les élèves français, librement, firent leur choix. Rosa Perrault fut choisie comme présidente, Diana Plessis, vice-présidente, et Marie Saquet, secrétaire. Comme représentants de chaque classe, Joseph Delaurier pour la 12e année, Odile Saquet pour la 11e année, Gertrude Guillas pour la 10e année et Brigitte Letain pour la 9e année, furent choisis.

Rosa PERRAULT.

Un samedi et un dimanche après-midi, les membres du comité et des aides bénévoles se réunirent pour décorer un des grands tableaux d'affiches du corridor pour le jour d'Action de grâces et pour faire deux immenses affiches ainsi conçues: "Grande campagne de lecture française du 1er octobre au 20 décembre. Qui sera proclamé roi ou reine?". De beaux prix vous attendent . . .

Marie SAQUET.

Ces deux grandes affiches furent collées une à chaque entrée de l'école, accueillant les élèves et les invitant à lire des livres français.

Vivianne BOUCHARD.

Après chaque livre lu, l'élève doit faire un compte rendu, tel que demandé par le programme et le donner à sa maîtresse. Une grande carte, minutieusement faite par les membres du comité, fut placée dans le grand corridor. Après qu'un compte rendu est approuvé par la maîtresse, un rond rouge est placé près du nom de cet élève.

Rosa PERRAULT.

La Relève, nous y sommes!

Vivianne BOUCHARD.

Un résumé bien fait vaut un point: un résumé extra bien fait compte pour un point et demi. Trente et un concurrents prennent part à cette campagne, parmi lesquels se trouve une Anglaise très intéressée à l'étude du français, ce qui est très encourageant. Le grand nombre de ronds déjà posés sur la carte indique que les livres sont lus par plusieurs et que la campagne va bon train.

Vivianne BOUCHARD.

En préparation au jour d'Action de grâces, le conseil de La Relève demanda à la principale la permission de faire jouer dans le corridor, trois matins, avant la classe, le chant "Merci" de Jacqueline Lemay. Avec elle, nous remercions Dieu de tous les bienfaits qu'Il nous a donnés au cours de notre vie.

Rosa PERRAULT.

Réflexions

J'étais très heureuse d'avoir été choisie comme présidente. Etant nouvelle dans cette paroisse, je n'aurais jamais pensé d'être choisie. Je remercie tous ceux qui ont voté pour moi. J'espère aider au français ici et je promets de faire de mon mieux. Je sais que je n'aurai pas de difficultés avec mes compagnons et compagnes dévoués à la cause française.

Rosa PERRAULT.

La Relève a déjà accompli beaucoup et accomplira encore beaucoup si tous les élèves reconnaissent la beauté et la valeur de notre langue française.

Vivianne BOUCHARD.

Tout cela aidera les candidats, plus tard, parce qu'en lisant, nous apprenons de nouveaux mots et notre vocabulaire s'enrichit. Tout le monde a la même chance.

Marie SAQUET.

Avec toutes ces activités nous ferons une bonne année. Alors, à mon avis, on est sur la bonne trace et on arrivera au succès.

Joseph DELAURIER.

(En collaboration, par la 12e année.)

Comité local de La Relève de St-Norbert



Irénée Gauthier, président — Aurore Joyal, vice-présidente — Raymond Côté, secrétaire

A St-Norbert, les membres de La Relève ont pris le nom de Les Norbertins. Quatre conseillers assistent le comité local, ce sont: Alice Tétrault, Lorraine Bouchard, Léon Fontaine et Robert Joyal.

Coup d'oeil sur les activités du premier semèstre

Dès le début d'octobre, le mouvement de La Relève à notre école secondaire s'annonce bien vivant. Une réunion des représentants de chaque classe, de l'adulte responsable, de la vice-présidente de la Division scolaire de la Rivière-Rouge, Alice Roy, permet de nommer le comité local. Déjà, les photos de ces trois élèves ont paru dans notre page du journal, le 4 décembre: présidente, Claire Pilotte, 12e année; vice-président, Jean Laroche, 11e année; secrétaire-trésorière, Louise Lahaie, 10e année.

On y a vu aussi, dans "La Liberté et le Patirote", la photo des trois étudiants d'Otterburne et des trois étudiantes de St-Pierre, membres actifs de La Relève, qui ont l'honneur et la joie de rencontrer l'éminent visiteur, M. le Dr Séraphin Marion, de passage au Manitoba, à St-Pierre en particulier.

Le soir du 28 octobre, les dirigeants du mouvement procurent aux jeunes et aux adultes intéressés deux représentations du magnifique film "Dieu seul m'arrêtera". C'est une belle réussite; en plus des 110 élèves, nos professeurs et quelques parents profitent de cette activité culturelle. Nous remercions le comité divisionnaire, surtout les adultes responsables, qui nous ont obtenu ce film.

A l'occasion de la séance des Jeunes Comédiens à St-Pierre, le 29 octobre, le comité de réception de notre Institut reçoit avec délicatesse les acteurs. On leur sert une légère collation de nature à renouveler les forces de ces comédiens de talent qui nous ont tant émoustillés et se sont émoustillés eux-mêmes sur la scène!

Aussi, La Relève se fait un devoir de remercier tout particulièrement les organisateurs qui ont rendu possible cette agréable tournée de la troupe des Jeunes Comédiens de l'Ecole Nationale du Théâtre de Montréal. Les élèves de la 12e année, au nom de tout le corps étudiant, écrivent chacun une lettre de remerciements à chacun des trois grands responsables de cette tournée: l'honorable Duff Roblin, premier ministre, M. Guy Beaulne, directeur du théâtre, ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, et M. Keith Armstrong, du "Great-West Life Assurance Company". Nous nous permettons d'ajouter à cet article une de ces lettres de remerciements. Il est à propos aussi, je crois, de souligner que deux élèves de la 12e année, membres de La Relève, Claire Pilotte et Edmond Beaudry, ont accepté d'être les interprètes de tous les élèves en adressant chacun une lettre exprimant leur reconnaissance à M. Damien Giordani, consul de France. En effet, par l'entremise de M. Giordani, plusieurs élèves ont reçu, à l'occasion de la collation des diplômes français, des prix pour leur application à l'étude du français.

Le samedi 14 novembre, une réunion du comité divisionnaire et des comités locaux des Instituts collégiaux de Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, Otterburne et St-Pierre a lieu à Otterburne. Alice Roy, Claire Pilotte et Louise Lahaie y assistent. Les discussions, paraît-il, sont longues et nombreuses et nous en entendrons des échos concrets dans nos prochaines réalisations. Nous remercions le personnel du Collège St-Joseph qui a gracieusement offert des rafraichissements à la fin de cet après-midi.

Les décisions prises à cette dernière assemblée sont fidèlement transmises à nos représentants durant une réunion tenue le 18 novembre à l'heure du dîner. La soirée culturelle de la Division à Otterburne, le 6 janvier 1965, est un des premiers points discutés. Déjà, deux étudiantes préparent les billets d'entrée et les amateurs de théâtre s'empressent de choisir leurs saynètes.

Puis, le lendemain, dans les classes, les responsables présentent un rapport de cette réunion locale. En plus, ils donnent une courte leçon de français à leurs compagnes et compagnons en leur suggérant des idées pour adresser et rédiger en français des cartes de souhaits et des lettres, leçon très importante et appropriée à cette époque où la saison des fêtes approche.

Nous avons maintenant un autre projet en vue. Deux jeunes étudiantes de Rossland, C.-B., Mlles Jo-Anne Hermans et Joan Campana, désirent venir au Manitoba, plus précisément dans notre centre français, du 28 décembre au 8 janvier, afin d'améliorer leur connaissance du français. Le comité local de notre Institut entreprend d'organiser un programme de réception et des activités appropriées durant le séjour de nos deux jeunes visiteuses. Alice Roy et Jeannette Turenne, de 12e année, se sont empressées de les inviter dans leur foyer. Nous remercions sincèrement Mme Emile Roy et Mme Alan Boaler (mère de Jeannette) qui ont si aimablement et généreusement acquiescé au désir de leurs grandes filles d'être les hôtesses de Jo-Anne et Joan.

Et nous nous en promettons des veillées "à la française": chansons, chansonnettes, disques, conversations, etc., durant cette visite! Nous voulons aussi, si la chose est possible, faire connaitre à nos deux visiteuses l'enseignement français qui se donne à nos écoliers franco-manitobains de la 1ère à la 12e année.

Madeleine GAGNE,
12e année.

Voici une des lettres de remerciements envoyées à M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, à M. Guy Beaulne, directeur du Service du Théâtre, ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, et M. Keith Armstrong, de la "Great-West Life Assurance Company", par les élèves de la 12e année de l'Institut Collégial St-Pierre:

Le 7 novembre 1964

Cher monsieur,

Le jeudi 29 octobre, notre Institut Collégial a eu le privilège de recevoir la troupe des "Jeunes Comédiens". En apprenant la nouvelle de la visite de ces acteurs, devenus très populaires dans notre milieu étudiant depuis leur tournée de l'an dernier, tous les élèves de notre école se sont réjouis et ne voulaient pas laisser passer l'occasion d'assister à leur représentation.

Nous serions donc bien ingrats si, à la suite du spectacle "L'Amour Médecin" de Molière, nous ne vous exprimions pas notre reconnaissance. En effet, c'est grâce à votre généreuse collaboration et à votre encouragement que la tournée des Jeunes Comédiens dans l'Ouest a été possible. Vous n'avez qu'à vous féliciter d'avoir aidé à défrayer le coût de cette tournée et nous tenons à vous en manifester notre sincère appréciation.

Il va sans dire que nous serons des plus heureux et des privilégiés d'accueillir de nouveau dans notre milieu, l'an prochain, la troupe des Jeunes Comédien.s

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs et l'assurance de notre très haute considération.

Après avoir donné ne fais pas de reproches. (Eccli 41, 22)

Exemple d'un élève qui a bien compris ce qu'est un verbe vivant

Un orage

Il pleut à plein ciel. Sur la rue dansent des millions de grosses gouttes. La pluie fait déborder les gouttières. Les toits frissonnent quand les grosses goutte glissent sur leur dos et se sauvent finalement dans les gouttières. Les passants s'abritent sous leur parapluie, lèvent le collet de leurs manteaux et se hâtent vers leur destination.

Dans la campagne le petit ruisseau regorge d'eau et court à toute vitesse vers la rivière voisine. Sous la pluie, la route prend un aspect d'ennui et rampe, tel un géant serpent brun. Les champs noirs sont tachés de petits lacs.

Sur la ferme les vaches et les chevaux s'abritent sous le toit de l'étable. Les poulés et leurs petits poussins se hâtent vers la basse-cour, et la fermière ramasse son linge avec précipitation.

Brigitte LETAIN,
12e année, Laurier.

La petite égoïste

Dans un hameau tranquille une petite maison calme et sereine écoutait ce dialogue: "Annette, va au bureau de poste et dépose cette lettre, s'il vous plait", interrogea sa mère. "Ah non!", répond Annette. "Nous avons aussi besoin de lait, de confiture et de pain", suggéra sa mère. Mais notre petite paresseuse ne fit aucune réponse.

Annette, assise seule sur un tronc d'arbre tombé, pensait à ce qu'elle avait fait. "Ce n'est rien!", dit la mauvaise conscience. "Est-ce que tu m'aimes pas ta mère mieux que cela?", demanda la bonne conscience. Annette sentit quelque chose de frissonnant et de froid qui lui donnait la chair de poule comme si quelqu'un grattait le tableau avec ses ongles. Elle éprouvait un sentiment de regret d'avoir blessé sa mère, un sentiment d'ennui: elle n'avait rien à faire et personne à qui elle pouvait parler. De son côté, sa mère ressentait un vif sentiment du devoir à accomplir: elle voulait donner une leçon à sa fille. Un sentiment de pitié l'accompagnait, parce que sa fillette n'avait que cinq ans. La petite fille têtue était prête à obéir, mais sa mère voulait l'éprouver. Alors, maman l'ignorait, ne l'écoutait pas et ne lui parlait pas le reste de la journée. Annette entra la figure longue, toute triste et rougie; elle se jeta dans les bras de sa mère en pleurant à chaudes larmes.

Le sentiment de peine d'avoir attristé sa mère se transforma en sentiment de joie pour s'être redonnée à elle. "Oh maman", s'exclama-t-elle. "Je suis méchante; je prends une résolution: celle de ne plus vous offenser et de vous écouter pour toujours".

Frédéric LETAIN,
10e année, Laurier.

Un voyage extraordinaire

Un jour, je me décidai de faire un voyage bien extraordinaire. Je me mis donc à grimper; ce qu'il me semblait haut, ce sommet! J'arrivai donc à l'ouverture d'un long tunnel bien sombre. Remplie d'esprit d'aventure et de curiosité, je continuai à marcher.

"Ouch! . . . Mais qu'est-ce donc que cela? Un caillou peut-être? Bien non, c'est un clou. En voilà une affaire maintenant; si tout le monde décide de traverser par ici, il y en aura des crevaisons! Et bien continuons". Doucement je reprends la route et l'air devient soudainement étouffant. Quelle poussière . . . mais enfin je m'habitue.

"E-ee-ek"! qu'est-ce qu'il y a maintenant? Les Japonais en train de nous faire la guerre? Mais non, mais non, ce ne sont que des cartouches éparpillées d'un bord à l'autre. Whew, quelle peur!

La poussière devient étouffante et les dangers plus nombreux, mais la curiosité est plus forte que la volonté. Soudain je m'enfarge dans un porte-feuille en caoutchouc. L'inspection aussitôt débute et quelle découverte! Ce n'est pas à chaque jour que je fais de si belles découvertes. Oh, quelle belle demoiselle! Le nom est probablement écrit derrière le portrait. Ah oui! Celle-ci est donc la chère bien-aimée. En voilà une autre ici. Bah, elle a le nez trop long, et les dents d'un rat d'eau celle-là. Plusieurs autres suivent, des belles, des laides, des brunes, des blondes ou des noires, des courtes et des grandes. Dans l'autre compartement, il garde précieusement son permis pour conduire l'automobile.

Ces filles me font donc penser à un troupeau de brebis, qui se ressemblent toutes! Soudain je puis compter dans l'autre compartiment, de belles feuilles d'érable vertes. Mais non, que je suis stupide! Ce sont des feuilles vertes en papiers; deux, trois, quatre, cinq ou six feuilles. Mais, qu'est-ce qui brille là-bas? Le soleil peut-être? Non, c'est impossible. Oh quelles belles billes argentées! Mais à mesure que j'approche, je m'aperçois que c'est de la monnaie. Enfin, ma randonnée achève et je me mets tout à coup à penser à mon chemin de retour. Impossible de me le rappeler! Quel labyrinthe?

"Mon Dieu, qu'est-ce qui se passe encore une fois? Un tremblement de terre, je crois. Oops! Quelle chance, le gentil monsieur m'a presque attrapé cette fois-ci. "Hey"! Le mot à peine dit, la lumière m'embellit et, sans effort, je glisse par terre et, en un clin d'oeil, je suis chez moi . . .

J'espère refaire un voyage intéressant, semblable à celui-ci un jour . . .

Lucille DURUISSEAU,
11e année, Laurier.



M. Raynald St-Hilaire a gagné le deuxième prix d'un concours de "bonnes expressions" qui eut lieu à l'Institut Collégial Ste-Anne. La guerre du bon parler se terminait avec la soirée-concert du 22 décembre et on n'entend plus en cet endroit les expressions suivantes: "Chava pas", "Aïe, stuck up", "Ouss' que t'a été?", "Quel âge que t'a?", etc.

(Mlle Simone Fiola fut gagnante du premier prix. La Rédaction du journal s'excuse auprès des rédacteurs de la page "Jeunesse" du fait qu'un contretemps technique empêche la publication de la photographie de Mlle Fiola.)

Les autres vedettes furent: Hélène Dufresne, Luce Gauthier et Annette Trudeau.

Le papillon

Le papillon, cette fleur des airs, poursuit à tout moment une course frivole. Il voltige avec légèreté et grâce ici et là. Il s'enivre des odeurs embaumées et distillées des fleurs. Il observe et scrute la bruyère couverte de rosée, le buisson d'églantiers et les nombreuses branches d'arbres touffus. Le papillon semble s'intéresser à toutes les beautés de la nature. De temps en temps, il s'arrête, regarde la nature embellie et puis poursuit son chemin fleuri en battant des ailes, lentement et capricieusement. Le papillon coloré de noir et de blanc se mêle au rond des abeilles et des moustiques. Il visite les fleurs qui lui ouvrent leur visage souriant et l'invitent à un repas sucré. Même si les enfants cherchent à le saisir et à l'emprisonner dans un voile menaçant, le papillon continue sa course fleurie.

Cet insecte des airs se repose souvent. On le trouve réchauffant son corps velouté et mince au soleil brûlant près d'un grand orme isolé. Tout en se reposant il élève et abaisse ses ailes ouvertes. Il semble battre la mesure. Il se balance sur la modeste et petite marguerite, erre dans les champs barriolés de pittoresques guirlandes ou il se balance sur le seigle ondulant. Cette bestiole découvre de nombreux endroits cachés aux yeux des hommes. Il est admiré par les adultes, poursuivi et chassé par les adolescents et les enfants!

Vivianne BOUCHARD,
12 année, Laurier.

(Composition d'imitation faite à la suite de l'étude du texte "La demoiselle".)

De la mesure dont vous mesurez on mesurera pour vous, et on vous donnera encore plus. (Mc 4, 24)

* * *

Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude. (Mc 10, 45)

La Relève à Powerview

Le Club J.C.F. compte huit membres. Malgré les obstacles, nous avons réussi à tenir quatre réunions avant Noël, mais nous sommes bien contents du travail accompli: d'abord, l'organisation d'une soirée pour nos parents qui eut lieu le lundi 7 décembre au gymnase de l'école secondaire. Cette soirée débuta par un mot de bienvenue prononcé par notre présidente, Pauline Alarie.

Ensuite, Cécile Alarie, notre propagandiste, annonça le "début" de notre journal "Le Coin des Jeunes", composé par quelques élèves canadiens-français invités à y contribuer.

Un film "Il était une guerre" fut déroulé. Vu sa longueur, il compléta le programme. Les parents furent invités à nous donner leurs impressions et suggestions. Tous se dirent satisfaits et heureux d'avoir pu jouir d'un film français, car ils sont rares ici.

Le Club J.C.F. désire remercier les parents qui se sont rendus malgré le froid intense et les ont encouragés à continuer leurs efforts.

Lundi de cette semaine, le Manitoba a envoyé une nouvelle recrue prêter main-forte à l'équipe apostolique qui travaille à Sao Paolo, au Brésil. Il s'agit de la Rév. Sr Bernadette Lanthier, chanoinesse des Cinq Plaies. A cette occasion, la communauté met à essai deux costumes modernisés. La photo en haut représente l'équipière, avec la Mère générale, en habit "de voyage", couleur grise, et en bas, avec une assistante-générale, en habit "blanc" convenant à l'infirmière. La nouvelle équipière est en effet institutrice expérimentée et garde-malade diplômée. C'est dire qu'elle rendra des services appréciés à Sao Paolo, soit dans l'enseignement du catéchisme, soit en visitant les pauvres.



La Rév. Sr Bernadette, qui se rendra à Pétropolis suivre des cours d'entraînement et apprendre la langue portugaise, connait bien la vie des études. Originaire de St-Boniface (ses parents, M. et Mme Antonin Lanthier, habitent au numéro 615, rue Langevin), elle a fréquenté l'Institut Collégial St-Joseph et l'école normale, avant d'enseigner à St-Léon, St-Lupicin, Haywood, Lourdes et Norwood. Ensuite elle a suivi le cours d'infirmière à l'hôpital général St-Boniface, y ajoutant de l'expérience à Lourdes (Foyer) et à Sherbrooke. Elle a trois frères, Romain, Noël et Luc, ainsi qu'une soeur, Mme S. Ulasy.



Et là-bas, la Rév. Sr Marie-Louise, chanoinesse, attend le renfort de Soeur Bernadette. Au fond de cette photo, prise à Sao Paolo, l'on voit les immeubles résidentiels où habitent une grande partie des fidèles de la desserte Ste-Rose de Lima, et où les religieuses elles-mêmes occupent quelques pièces. Les prêtres ayant leur résidence à la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, les religieuses ont un rôle prépondérant à jouer auprès des gens de la desserte.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Pour réussir à sortir de la banalité et devenir une cuisinière hors-pair, il faut d'abord se persuader que la cuisine est un art et qu'il est tout aussi glorieux de produire un civet de lièvre ou un pot-au-feu qui fond dans la bouche que de peindre un tableau ou d'exécuter au piano "La polonaise" de Chopin. Pour qu'une femme soit cordon bleu, elle doit être aussi un peu gourmande, pas de cette gourmandise qui porte à s'empiffrer mais de celle qui peut la ranger parmi ceux qu'on appelle gourmets ou gastronomes. Elle doit posséder une certaine finesse du palais et de l'odorat, de même que la dose de patience nécessaire pour bien mitonner ses plats. On prétend que la cuisine raffinée coûte très cher. Bien sûr, si vous employez des produits rares et coûteux, des primeurs, des fruits et des légumes expliques. Mais il n'est pas nécessaire de s'ingénier sur un filet mignon. La pierre de touche du cuisinier artiste est de transformer une vulgaire côte de boeuf, en régal qui surpasse le filet mignon. Tout est dans l'apprêt, la sauce, les assaisonnements. Il faut inventer, goûter, essayer; si bien qu'on en vient rapidement à se passer de livres de recettes.

✦ ❊ ✦

Le conscience est cette petite voix intérieure qui vous dit au moment où vous allez agir: "Et si on t'attrapait?"

✦ ❊ ✦

Le café peut très bien être réchauffé sans perdre sa saveur. Une seule précaution à prendre, ajoutez une pincée de sel.

✦ ❊ ✦

Plus que toute autre pièce de la maison, la cuisine et la salle de bain sont exposées à une grande humidité. Il est donc sage d'utiliser une peinture qui résiste à l'humidité. Un des meilleurs enduits est l'émail semi-lustré. Il est non seulement résistant à l'humidité normale de ces pièces mais il se nettoie facilement à l'eau savonneuse.

✦ ❊ ✦

Un ambassadeur est un honnête homme qu'on envoie à l'étranger conter des mensonges pour le bien de son pays. (Isaac Walton)

Vos jolis doigts sont jaunis par le contact de la cigarette. Que faire pour leur rendre leur aspect primitif? Faites tiédir de l'eau de Javel pure, trempez dedans les doigts tachés. Rincez ensuite à l'eau claire. L'odeur de l'eau de Javel, s'évapore rapidement.

✦ ❊ ✦

Pour attendrir un steak trop dur, enrobez-le des deux côtés avec un mélange de vinaigre et d'huile d'olive et laissez-le reposer environ deux heures. Le vinaigre et l'huile n'affectent aucunement la saveur.

✦ ❊ ✦

Si un solide petit déjeuner est conseillé d'un bout de l'année à l'autre, en hiver il devient indispensable et doit comporter en plus des habituelles tartines, des confitures, des compotes, voire un oeuf à la coque et une part d'entremets de la veille.

✦ ❊ ✦

Pour l'anniversaire de madame, monsieur lui donne le choix entre un voyage au Canada, ou bien un manteau de fourrure.

— Bien sûr, c'est le Canada, s'écrie-t-elle. Tu en profiteras aussi- Et puis, les fourrures ne coûtent rien là-bas!

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Il a été nommé sur un comité.

Ce qu'on doit dire: Il a été nommé à un comité, fait partie d'un comité.

Généreuse Amérique

En fin d'année 1964 une dépêche de l'A.P. vous a peut-être échappé. Elle disait que le montant des dettes dues par des entreprises et gouvernements étrangers aux Etats-Unis s'élevait à $16,000,000,000, — s'étant accru d'un milliard en 1964. Au chapitre des encaissements: les Etats-Unis ont perçu des remboursements anticipés de la France et de la Hollande pour un total de $232,000,000 et, au même titre, $83,000,000 du Mexique. Les pays dits sous-développés doivent environ $5,300,000,000 aux Etats-Unis; il s'agit pour la moitié, de pays de l'hémisphère occidental, le Brésil venant en tête avec $831,000,000. (Le Droit)

Des mères de famille dans nos commissions scolaires

LA MALBAIE — Le ministre de l'Education a souhaité récemment retrouver des mères de familles dans toutes les commissions scolaires de la province et une plus grande représentation étudiante au sein des divers comités ou organismes scolaires. Ces conceptions qui peuvent paraître révolutionnaires sont normales et urgentes dans le monde actuel, a dit M. Lajoie.

Devant un groupe de 500 personnes réunies à la Malbaie pour un forum sur l'Opération 55, le ministre a dit qu'il souhaite voir le jour où il y aura au moins une mère de famille pour chacune des 1,400 commissions scolaires du Québec.

Alors qu'auparavant le rôle d'une commission scolaire était plutôt administratif et que les problèmes financiers étaient au premier rang de leurs préoccupations, une commission scolaire de nos jours doit se concevoir surtout comme une question d'éducation. "Avant de fixer des salaires a dit le ministre il faut choisir les professeurs il faut encore établir des relations avec eux et voir l'évolution pédagogique.

Les jeunes

Le ministre a encore souligné l'importance des jeunes On sait que depuis le début de ses tournées dans le cadre de cette opération 55, M. Lajoie insiste sur la représentation étudiante. "Les jeunes font des coups pendables: ils ont de l'énergie à revendre. Il arrive qu'ils bouleversent beaucoup de chose. Si on ne bouleverse pas à 17 ans, il y a des chances qu'il nous manque quelque chose plus tard".

Les jeunes, selon le ministre peuvent apporter une contribution valable, positive, raisonnée. "Qu'on ne détourne pas la question, a dit M. Lajoie, ajoutant qu'il n'appartient pas aux étudiants de s'éduquer . . . Il faut des jeunes de 15, 17 ou 18 ans sur des comités consultatifs ou autres chargés d'étudier l'organisation scolaire Il faut en plus que ces étudiants ne soient pas choisis par vous mais par les étudiants eux-mêmes. Je mets n'importe qui au défi, a conclu le ministre, de me dire qu'après deux mois d'essai dans ce que je vous propose, vous trouvez que la chose n'est pas utile".

Le ministre qui est accompagné de ses collaborateurs immédiats au ministère a rencontré les étudiants de l'école des métiers de Pointe-au-Pic tandis que M. Arthur Tremblay rencontrait les professeurs.

Il a été reçu à dîner par les commissions scolaires de la région. Il a tenu deux assemblées publiques, une à Baie-St-Paul et l'autre à Malbaie.

Patron imprimé



9354
SIZES 10–18
by Marian Martin

Numéro du patron: 9354
Grandeurs: 10 à 18
Prix: 40c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Silence obligatoire sur les problèmes sociaux en Espagne

MADRID (CCC) — Le journal du Mouvement ouvrier chrétien d'Espagne, HOAC, écrit que si les prêtres espagnols exposent en chaire la question sociale telle qu'elle se pose en Espagne, ou si les ouvriers expriment leur opinion à ce sujet lors de cours ou de rencontres, ils sont promptement accusés de démagogie et de connaissance insuffisante du problème. Les prêtres et les ouvriers sont donc condamnés au silence.

Le journal ajoute que les "spécialistes" des questions économiques sont d'habitude des gens bien nourris, bien habillés et bien logés. Ils ont une crainte sacrée de la révolution et désirent que tout progresse très lentement. HOAC dénie toute compétence à ces "spécialistes" et conclut en affirmant que ce sont les ouvriers qui sont les victimes du drame social.



Q. — Notre fils a reçu comme cadeau de Noël un adorable petit chien. Un ami de mon mari est venu hier soir et nous a dit qu'il fallait lui faire donner des piqûres pour l'immuniser contre toutes sortes de maladies. J'ai été élevée à la campagne et nous avons toujours eu des chiens chez-nous et je suis certaine que ceux-ci n'ont jamais reçu de telles piqûres et pourtant ils vivaient très vieux. Croyez-vous que cette précaution soit si nécessaire que cela? — Maman de Pierrot.

R. — Les petits chiens, surtout ceux qui habitent les villes ont besoin d'être immunisés contre une variété de maladies, tout comme les bébés de nos jours qu'on vaccine et à qui on injecte des sérums. Autrefois, les enfants vivaient, en moins grand nombre cependant, sans immunisation, mais maintenant on prévient la maladie plutôt que de risquer la mort. A votre place j'irais immédiatement chez un vétérinaire faire traiter ce petit chien. Cela vous évitera bien des tracas et à votre fils, surtout, bien des larmes s'il arrivait un malheur.

☆ ☆ ☆

Q. — Nos parents seront absents pendant un certain temps cet hiver et mes frères, mes soeurs et leurs amis préparent quelques soirées. Je suis l'aînée et serai des leurs, mais il me semble que, pour ces occasions, nous devrions demander à une cousine et son mari de venir nous servir de chaperons. On me dit que ce n'est pas nécessaire, que nous sommes respectables et que nous savons tous nous conduire. Suis-je trop prudente? — Nigaude.

R. — Vous ne me dites pas quel âge vous avez, ni les uns ni les autres, mais il serait certainement préférable qu'un couple marié et des personnes mariées sérieuses soient invités à chaperonner vos soirées. Avez-vous consulté vos parents et obtenu leur permission? Souvent quand ceux-ci sont absents pendant un certain temps, les enfants se permettent de faire toutes sortes de choses que les parents désapprouvent tout à fait. Vous devez obtenir leur approbation avant de lancer des invitations. Vous n'êtes pas trop prudente, au contraire, vous faites preuve de sagesse. Vous n'avez pas idée des histoires tragiques que les parents entendent trop souvent à leur retour de voyage. Je dirais même qu'en leur absence, les vôtres devraient demander à une tante, parente ou amie fiable de rester à la maison avec vous tous. Non pas pour faire le travail, mais pour assurer la bonne tenue de la maison et de ceux qui l'habitent. N'allez pas croire que je veuille vous insulter. Vous vous conduirez tous très bien, mais, afin d'éviter un soupçon de commérage, il vaudrait mieux que vous ne soyez pas laissés seuls. Vos bonnes remarques m'ont vivement touchée et je vous en remercie.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons rencontré un jeune homme de bonne famille, mon amie et moi, lors d'un récent mariage, et aimerions le revoir. Nous savons où il travaille et nous nous demandons comment agir pour le rencontrer de nouveau. Il a vingt ans et nous avons toutes deux dix-huit ans. Nous aimons beaucoup lire votre courrier et espérons que vous pourrez nous aider. — Deux jeunesses.

R. — Puisque vous avez rencontré ce jeune homme chez ses amis, vous pourrez certainement renouer connaissance. Vous n'avez qu'à vous adresser à eux. Ils se feront sans doute un grand plaisir d'organiser une petite soirée ou autre partie de plaisir au cours de laquelle vous le verrez et, s'il désire mieux vous connaître, il saura prendre les moyens pour le faire. De grâce ne le pourchassez pas, car vous l'effraierez et le perdrez à jamais. Vous savez, les jeunes gens, quoiqu'on en pense n'aiment pas se sentir courus par les demoiselles. En attendant, bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de personnes qui sont instruites, travaillent dans de grands bureaux, portent de très beaux vêtements, etc., et ne se lavent même pas les mains pour prendre leurs repas au restaurant de la maison d'affaires? Comment leur suggérer de prendre cette précaution élémentaire? — Dégoûté.

R. — Elles sont tout simplement malpropres et mal élevées. Je crains que ce ne soit qu'en passant des remarques telles que: "Il fait bon se laver les mains après avoir touché à toutes ces paperasses qui viennent de je ne sais où!" ou encore: "Ce fichu papier carbone, ce qu'il peut salir les mains, j'ai dû frotter à n'en plus finir pour arriver à me nettoyer avant de manger!". Vous trouverez maintes autres manières de vous exprimer et sans doute votre compagnon ou compagne de travail finira par comprendre. Il n'y a aucun endroit, il me semble, où la propreté soit plus de rigueur qu'à table.

☆ ☆ ☆

Q. — Pouvez-vous me dire pourquoi les autorités des hôpitaux sont tellement sévères pour les heures de visites? On nous refuse l'entrée quelques minutes avant les heures et on nous met à la porte dès le signal donné pour la fin. On nous prend sans doute pour des enfants. Nous avons eu l'occasion de visiter une parente récemment et elle pleurait tant elle voulait nous garder auprès d'elle, mais il n'y eut rien à faire. Quelle bande sans coeur. Pour qui se prennent-elles, ces personnes qui osent nous commander de la sorte? Furieuse.

R. — J'ai peine à croire que vous soyez sérieuse, madame. L'hôpital est l'endroit où les malades sont envoyés par leurs médecins afin qu'ils reçoivent les soins dont ils ont besoin et, non moins important, le repos et la paix nécessaires à leur prompt rétablissement. Pour les traitements, les médecins, les gardes-malades, les aides et tout le personnel ont besoin de temps, d'espace et de tranquillité. Pour que ceux-ci soient efficaces, le patient doit être en paix et ne pas être dérangé. Pour ma part, je trouve que, pour le malade et le personnel, les heures de visite sont trop longues dans certains hôpitaux dont les portes sont ouvertes aux visiteurs de 2 h. à à 8 h. Qu'une personne soit le moindrement faible, elle est fourbue à 8 h. si ses parents et amis ne sont pas le moindrement attentif. J'admets certainement que ces heures soient des plus convenables pour les personnes qui aiment s'arrêter en rentrant du travail pour s'éviter le retour à l'hôpital pendant la soirée et pour d'autres encore mais . . . c'est le bien-être et la santé du patient qui devraient avoir la primeur quand on examine cette situation. Les personnes, qui se conduisent comme des enfants où qu'elles soient et à plus forte raison dans un hôpital, méritent qu'on les traite comme tels et les autorités n'ont pas seulement le droit, mais le devoir de faire observer les règlements établis pour le bon fonctionnement de l'institution.

LOUISE.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada



Limpidité

Même dans la neige, l'eau du ruisseau coule limpide quand la source est fraîche et généreuse. Il en va de même de la grâce divine, qui parvient jusqu'à nous dans toute sa pureté. Quand nous répondons à l'amour du Christ, la source jaillissante de la grâce coule jusqu'à nous et nous assure la limpidité de l'âme.

Cela se fait dans la lumière et dans la joie, car un chrétien n'est pas triste. Prenons-en pour preuve toutes les générations de Canadiens depuis l'époque de nos Fondateurs. Ils étaient joyeux parce que bons chrétiens. Le *temps des fêtes* fut toujours pour eux un sommet de joies familiales, sociales et chrétiennes. La venue du divin Enfant de la crèche a toujours fait éclater en eux la *joie de vivre* au milieu d'êtres chers, dans un foyer uni et dans une société bénie du ciel.

Souhaitons que dure cette tradition de bonheur et de joie pure, qu'ont apportée chez nous nos ancêtres et les Pionniers de notre foi.

La rose du centenaire sera teintée d'une nuance orange-corail

MONTREAL — Une rose de la variété Floribunda, à la nuance orange-corail, comptant de 55 à 70 pétales sur la fleur agrémentée de belles feuilles, a reçu le plus grand nombre de votes dans le choix de la Rose du Centenaire. Cette rose, qui sera prête à être plantée à l'automne 1965, a été mise au point par un spécialiste en hybridisme des Etats-Unis, M. E. S. Boerner, avec la collaboration d'un club social d'une banlieue de Montréal.

Plus de 10,000 bulletins de votes provenant de 500 régions canadiennes et d'autres votes des délégués de 27 pays, ont donné le choix à la rose corail sur une rose rouge et une autre jaune dorée. La rose du Centenaire est un projet suggéré par Jack McIntyre, un Montréalais grand amateur de roses, qui en cultive quatre mille dans un jardin se situant dans un cimetière local, et qui attire des milliers de visiteurs chaque été. Le club Rotary se propose d'offrir les recettes de la vente à la Fondation canadienne pour les enfants atteints d'arriération mentale.

Des jardins servant aux expériences ont été organisés dans 27 villes canadiennes par les clubs Rotary, sociétés d'horticulture et services des parcs.

M. McIntyre voudrait également organiser une roseraie internationale pour l'Expo '67 à Montréal, un projet qui réunirait de 110,000 à 115,000 roses.

Le Pape invité à se rendre à New York

ROME (CCC) — Le Pape a été invité à visiter l'Exposition internationale de New York. C'est M. T. J. Deegan, président du Comité exécutif de l'Exposition qui, au cours d'une audience spéciale, a transmis à Paul VI l'invitation du Président de l'Exposition, M. Robert Moses. Interrogé à l'issue de cette audience, M. Deegan a déclaré, tout en se montrant réservé, qu'il était optimiste.

Pain vert au riz (6 portions)

- 1½ tasse de riz cuit (½ tasse de riz non cuit ou ¾ tasse de riz précuit)
- 1½ tasse de fromage Cheddar canadien râpé
- 2 oeufs, battus légèrement
- ¼ tasse de miettes de pain sec
- 1 tasse de lait chaud
- ¾ c. à thé de sel
- 3 c. à table d'oignon coupé en dés
- ½ tasse de persil haché
- 2 c. à table de piment vert coupé en dés

Combiner tous les ingrédients. Placer dans une casserole beurrée de 5" x 8". Cuire à four lent (325°F) 30 à 40 minutes. Servir avec une sauce orientale.

Sauce orientale

- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de céleri haché
- 2 c. à table d'oignon émincé
- 1 boîte de 7½ onces de purée de tomate
- 1 c. à thé de sucre brun
- Pincée d'origan

Fondre le beurre dans une casserole. Ajouter le céleri et l'oignon et laisser mijoter jusqu'à ce que tendre. Ajouter la purée de tomate, le sucre brun et l'origan. Servir sur un pain au riz.

AIMER POUR SOI

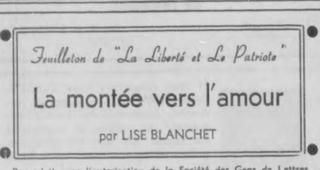
Tout le monde parle d'amour. Non seulement les poètes et les chansonniers, les adolescentes romanesques et les vieilles dames curieuses, mais encore nos pasteurs du haut de la chaire. S'agit-il du même amour? Bien sûr, l'amour comporte de nombreux mirages, mais il n'y a qu'un amour: ce sentiment qui fait qu'on aime quelqu'un mieux que soi-même. Cette définition convient également pour l'amour divin et l'amour humain, si l'on prend bien garde de ne pas donner le nom d'amour à cet emballement des très jeunes êtres devant un joli minois Cela c'est l'appel de la jeunesse, l'appel de la nature. Ce frisson, cette ardeur peuvent exister sans l'amour comme les faits nous le rappellent trop souvent.

L'amour veut le bien de l'être qu'on aime. Celui qui aime pour soi n'aime pas vraiment. Le jeune homme, attiré par un gracieux visage et une taille bien dessinée, de même que la jouvencelle, enflammée pas des yeux enjôleurs et quelques compliments, ne recherchent que leur propre plaisir. Si la personne qui paraît tellement séduisante devenait laide et infirme, cette ombre d'amour s'envolerait.

Ce n'est pas sur un amour d'épiderme et d'apparence que l'on bâtit un mariage, toute une longue vie passée à deux, à travers des épreuves, un travail qui paraît lourd, la maladie et mille difficultés.

L'amour qui s'appuie sur la flatterie, sur les plaisirs et les sorties n'est pas de l'amour. Deux amoureux qui s'aiment vraiment doivent être capables de "se taire ensemble" comme a dit un poète, même parfois de s'ennuyer ensemble lorsqu'ils doivent prendre part à quelque cérémonie longue et fastidieuse. Ceux qui s'aiment n'ont pas besoin de bruit, de danses et de constante compagnie.

Celui qui aime respecte son amour. Il veut le bien de celle qu'il aime. Il admire sa réserve et sa pureté et ne ferait rien pour ternir ce qu'il estime par-dessus tout. Celle qui aime n'est pas exigeante: son amoureux n'a pas besoin de dépenser pour elle tout ce qu'il gagne. L'amour est partage et don, il ne demande rien.



NUMERO 22

— Moi aussi, j'ai faim, fait la malheureuse; mais je dois retrouver Monseigneur l'Evêque; il est réfugié dans le Sud-Ouest.

— Encore une victime de la guerre, murmure Marie Lombard. Elle a perdu la raison.

— On ne peut pas la laisser aller comme ça, dit Dominique.

Mais comme si elle avait soudain prescience de ce qui se trame contre sa liberté, la femme part. Elle n'a pas besoin d'appeler les chiens; en une seconde la cuisine de la ferme est débarrassée de ses hôtes à quatre pattes; les onze chiens, maigres, pelés, tremblants, pleurants, suivent leur maîtresse vers le but lointain qu'elle s'est fixé.

— Bah! dit la fermière, on l'arrêtera plus loin. Le mieux, ce sera de tuer les chiens . . . Ah! cette guerre, ajoute-t-elle en tendant le poing. Et dire qu'il y en a . . .

Elle n'achève pas, regarde Dominique, esquisse un sourire à son adresse.

— Après mon grand malheur, dit-elle comme si elle s'excusait . . .

* * *

Quand Dominique, le lendemain, sortit du château pour se rendre à la gare, elle ne fut pas peu surprise de voir Mme Silvéria qui semblait l'attendre dans le vestibule.

— Déjà levée, Madame, lui demanda-t-elle en lui souriant avec douceur.

— Je voulais vous voir, ma fille, répondit la vieille dame . . . Vous souhaiter bon voyage . . . Et aussi vous dire que vous avez ici plus d'affection que vous ne le croyez. Et votre place est ici, et nulle part ailleurs. En ce moment, Mme Laure est injuste; je mets cela sur le compte de sa santé; un jour, elle reviendra de ses préventions . . . Ma fille, ma petite-fille, voulez-vous m'embrasser?

Aveugle, sourde, en dehors de la vie, Mme Silvéria? Quelle erreur: elle était terriblement clairvoyante.

Avec tendresse, Dominique embrasse les joues parcheminées.

— Si vous saviez comme vos paroles m'ont fait du bien, dit la jeune femme . . . Moi, je vous aime aussi beaucoup. Je reviendrai dès que cela me sera possible. Je sens que jamais je ne pourrai être malheureuse, maintenant.

Elle devait revenir plus tôt qu'elle ne le pensait.

* * *

Jamais jour de mai ne fut plus lumineux. Mais Marielle n'appréciait pas la beauté du ciel ni la douceur de l'air; un mauvais rhume attrapé dans le tunnel de Saint-Just, pendant une alerte nocturne, la retenait au lit.

— Restez couchée, a bien recommandé le vieux médecin de la famille; ne risquez pas un froid certain, et une rechute, contre une bombe bien problématique. En cas d'alerte, ne bougez pas

— Aujourd'hui, nous serons tranquilles, dit M. Martin. Hier, nous avons eu un bombardement.

— Ce n'est pas une raison, objecta Mme Martin.

— Tu deviens pessimiste, maman, observa Marielle. Juste au moment où moi je ne crois qu'au bonheur.

— C'est de ton âge. Quand ce mauvais rhume sera passé, tu iras avec ton mari quelques jours à Fleurance. Cela vous fera à tous deux le plus grand bien.

— Il y a lontemps que Dominique m'a écrit, dit Marielle, pensive . . . Pauvre Dominique, je ne la crois pas heureuse. Mme Laure a un caractère plutôt difficile.

Elle hoche la tête, éparpille ses boucles d'or sur l'oreiller.

— C'est dommage.

La bonne entre en coup de vent dans la chambre; elle est toute rouge d'avoir couru:

— Madame! On est en alerte!

— Mais non, observe calmement Mme Martin; les sirènes ne nous ont pas avertis.

— Je l'ai entendu dire dans le tramway; un homme racontait à un autre que les services publics étaient déjà alertés; on attend seulement que les avions soient plus près pour faire mugir les sirènes . . . Moi, Madame, je peux descendre à l'abri, n'est-ce pas?

Ses dents claquent de peur.

— Naturellement, ma fille. Descendez, mais de grâce ne tremblez pas ainsi!

— Elle aura mal compris, dit Marielle. Mais on ne peut pas la retenir parmi nous. Elle se sentira plus en sûreté dans la cave...

— Il me semble que tu vas beaucoup mieux, ce matin, dit Mme Martin s'approchant du lit où repose Marielle.

La jeune femme, en geste câlin, noue ses deux bras autour du cou de sa mère. Et c'est à cet instant que les sirènes, une fois de plus, annoncent le malheur.

— Fais ta prière, maman, dit Marielle avec gravité, nous allons mourir.

Lentement, avec une sérénité de commande, M. Martin arrive. Il sourit.

— Bah! dit-il, ce sera une alerte de plus!

Il s'assoit dans un coin de la pièce, déplie un journal. Il feint de le lire.

— As-tu vu qu'on va faire une nouvelle distribution de pomme de terre? demande-t-il à sa femme.

Dans le ciel d'un bleu sans tache, les avions vrombissent, tournent en rond; des sifflements stridents accompagnent les bombes.

— C'est épouvantable, murmure Mme Martin, les dents serrées.

— Nous sommes pourtant loin de la gare, dit M. Martin. On dirait qu'ils sont au-dessus de nous.

Marielle, les yeux clos, semble prier. Soudain, elle dit:

— Si je meurs, vous direz à mon mari . . . Et puis, non, ne lui dites rien; quand on s'aime vraiment, toutes les paroles sont superflues.

Elle referme les yeux.

— C'est fini! C'est fini! clame Mme Martin en riant.

En effet, un grand, prodigieux silence succède au tumulte. Mais le ciel s'est obscurci.

— Il va pleuvoir? s'étonne Marielle.

Elle ne sait pas que des quatre coins de la ville monte la fumée des incendies; elle éteint le soleil, couvre d'un voile noir le bleu pur du ciel.

— Veux-tu aller me chercher à boire? demande Marielle; ces émotions m'ont donné la soif.

Docile, sa mère se dirige vers la cuisine, à l'autre bout de l'appartement. Et au-dessus des maisons, les oiseaux de fer recommencent leur ronde. Ils sont plus près maintenant.

De son lit, Marielle les voit; elle voit tomber les bombes. Elle voit des colonnes de fumée se tortiller comme des serpents. Et sa mère ne revient pas. Son père, la tête baissée sur son journal, est parfaitement immobile: une statue. Aurait-il peur?

— Pauvre Dominique, murmure Marielle. Pauvre Gérald!

. . . Mme Martin versa un peu de champagne dans une coupe; elle avait bien failli ne pas trouver cette bouteille montée de la cave quelques jours auparavant! Elle fit un pas dans le corridor en direction de la chambre de Marielle; mais la maison se fendit en deux du faîte à la base; la moitié de l'immeuble s'effondra, entraînant les habitants, déchiquetés sous les décombres. Comme au bord d'un précipice, affolée, Mme Martin hurlait.

* * *

Quand Dominique descendit du compartiment à la gare de Perrache, les haut-parleurs commandaient aux voyageurs de se rendre immédiatement dans les abris. La jeune femme, pensant qu'elle aurait peut-être le temps d'aller jusque chez Marielle, sortit néanmoins de la gare. Mais un homme, la saisissant vivement par le coude, l'emmena de force dans un souterrain.

Cela commençait bien. Une alerte! Ce n'était pas la première! Dominique savait qu'elle devait obéir; lorsque les avions seraient repartis, après avoir jeté leur chargement de bombes, elle serait libre. Elle n'avait pas peur! Elle songea à Marielle et à ses craintes irraisonnées. Quelle malchance que l'alerte ait sonné trop tôt!

Durant la période de calme qui succéda au premier bombardement, elle tenta de quitter l'abri; mais le chef d'îlot la repoussa:

— Ce n'est pas fini! Restez!

Les sirènes enfin sonnèrent la fin d'alerte. Dominique sortit, courant presque. Le tramway qu'elle s'apprêtait à prendre une heure plus tôt n'avait plus de roues; par contre, de lourds pavés encombraient son toit. L'horloge de la gare était démolie: les kiosques à journaux, effondrés, brûlaient.

Des gens passaient, marchant au hasard, les yeux perdus, ne prêtant aucune attention à Dominique qui marchait comme eux. Sa peine informulée se mêlait à la leur; si elle s'était soudain effondrée sur la terre, des bras se seraient tendus vers elle pour la relever: mais elle marchait!

Un agent de police lui barra la rue comme elle allait vers la maison de Marielle.

— On ne passe pas, dit-il.

Sans plus d'explications il fit faire demi-tour à deux femmes qui pleuraient.

— J'habite là, disait la plus vieille.

— On ne passe pas, répéta l'agent. Vous ne voyez pas que ça brule? Allez au centre d'hébergement. On vous recueillera.

Dominique chercha à pénétrer dans le pâté de maison interdit par une autre rue. Mais là aussi un agent barrait le passage. Sans se laisser décourager, elle chercha une autre issue: elle ressemblait à une fourmi qui veut entamer un fruit à l'écorce dure. Elle heurta un homme qui sans s'excuser la repoussa. Elle jeta un cri:

— Gérald!

C'était l'époux de Marielle.

— Je crois que je deviens fou, dit-il en la reconnaissant. Ils ne veulent pas me laisser passer. Or Marielle était au lit, malade! Je veux la voir! Je veux!

Et sans transition, il se mit à pleurer.

— Eloignez-vous, dit l'agent plein de compassion. On fait tout ce qu'on peut pour sauver le plus de monde possible.

Sur leur puissante automobile rouge les pompiers arrivaient avec de longues échelles.

Une voiture ambulance roula à vive allure, laissant une traînée de sang.

— N'est-ce pas affreux? dit Dominique.

Mais l'autre ne répondit pas; profitant d'une minute d'inattention de l'agent, il se faufila derrière une camionnette chargée de scouts.

Dominique ne sut jamais où elle avait passé les heures interminables de cette journée: elle avait rôdé le long des rues. Vers le soir, lasse, l'âme engourdie, elle échoua vers la rue Mulet. Le petit appartement loué à deux vieilles filles se présenta à son esprit: sans doute les nouvelles locataires ne refuseraient pas de la recevoir. Elle ne demandait qu'un coin, une chaise pour y passer la nuit.

Elle y resta deux jours, en proie à la fièvre; les deux demoiselles la soignèrent de leur mieux. Pour elle, elles obtinrent de la crémière un petit fromage et une tranche de jambon fumé mince comme un papier à cigarette.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 40

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E Sabourin, 195 avenue Provencher St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Demoiselle ou dame bilingue pour travail de bureau à St-Boniface. Doit connaitre la dactylographie et l'usage du calculateur. Adresser demandes à C.P. 40, St-Boniface, Man. 39-217-40C.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. VAO28, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 40-244-42C.

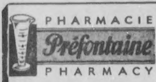
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits. C. C. Jamieson, Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service

PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

ON DEMANDE — Quelques dames pour aider à la démonstration de produits ménagers deux ou trois soirs par semaine. Signaler: 233-6605. 39-223-41C.

ON DEMANDE sur-le-champ un vendeur expérimenté à plein temps ou à temps partiel, pour vendre une série de calendriers et d'annonces spéciales hors-pair au Canada. Forte commission, plus boni. Vendez à plein temps avec profits illimités ou vendez notre série en même temps que le commerce déjà exercé. Bilingue seulement. Les réponses tenues strictement confidentielles. Multi Advertising Specialties, C.P. 94, Brockville, Ont.

DEMONSTRATION DE PERRUQUES
Voyez une démonstration de perruques dans votre foyer. Par gracieuseté de "Wig Shoppe". E. Kivell, conseillère à domicile. Téléphone: AL 3-1641. 40-237-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 5 pièces. Entrée privée. Près magasin, écoles et autobus. Signaler: CE 3-4580. 40-243-41C.

A LOUER — Appartement 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. Signaler: 233-7674. 32-123-T.F

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. Signaler: CHapel 7-7554. 30-976-T.F

A LOUER — 311, avenue Provencher. Appartement: 3 pièces. 1er étage. Entrée privée. Près autobus et écoles. $75 par mois. Signaler: CE 3-1323. 34-165-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5618. 30-980-T.F

A LOUER — Angle Langevin et Hamel. Appartement: 3 pièces. Nouvellement décoré. Entrée privée. Possession immédiate. Signaler: 253-9269. 35-172-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F.

A LOUER — 443, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Non meublé. Complètement privé. Libre: 1er février. $75 par mois. Signaler: 233-4376 après 5 h. 30. 39-212-42C.

A LOUER — 433, rue St-Jean-Baptiste. Appartement: 3 pièces. Nouvellement décoré. Entrée et salle de bain privées. Adultes de préférence. Possession immédiate. Signaler: CE 3-4527. 40-242-41C.

A LOUER — Une chambre. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Lessiveuse et sécheuse automatiques. Jeune homme. Signaler: 233-2519. 40-239-40C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 4 pièces. Entièrement meublé. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Possession: 1er février. Signaler: CE 3-2145. 40-236.40C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français. M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER — St-Boniface. Place Gaboury. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Garage. Libre: 1er février. Signaler: CH 7-7337. 40-235-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis complètement moderne: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Garage avec prise de courant. Loyer: $75 par mois. Libre: 1er février. Signaler: JU 9-8505. 40-234-40C.

A LOUER — Logis: 3 pièces, au 1er étage. Signaler: CH 7-8411. 40-233-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Réfrigérateur. Facilités de cuisine. Pour demoiselle qui travaille. Près autobus. Libre: 1er février. Signaler: CE 3-5268. 40-231-42C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

STAN'S REPAIR SHOP
Maintenant ouvert. Aiguisage et échange de patins. Nous réparons les machines à coudre, machines à laver, polissoirs à plancher, aspirateurs, tondeuses à gazon, laboureurs à jardin, fers à repasser et bicyclettes. Nous aiguisons aussi les ciseaux et couteaux et vendons des articles usagés.
Téléphone: 213, St-Pierre, Man. 40-232-43C.

A VENDRE — Travail récemment complété sur l'histoire du Collège de St-Boniface. Pour plus amples renseignements, signaler: 233-2519. 40-238-40C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces, 2 étages. Prix: $8,500. $1,000 comptant. Appelez propriétaire: 247-6480. 40-241-41C.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.** 23-862-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE
Rue Dollard — Maison de revenu: $355 par mois. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Aussi, maison à niveaux variés: 4 chambres à coucher. Possession immédiate ou 30 jours.
Rue Tremblay — Près Swift et Canada Packers. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Grand lot. Garage. Seulement $8,750. Termes à négocier.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
39-224-40C.

A VENDRE
Charleswood — Maison moderne: 3 ans, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de récréation au soubassement. Auto-port. Lot: 60' x 200'. Taxe: seulement $308. Considérerait échange sur maison de 4 pièces ou vendrait $5,000 comptant et balance comme loyer.
St-Vital — Joli bungalow moderne. $12,500. 2 grandes chambres à coucher. Plancher: chêne. Chambre supplémentaire au soubassement. Lot boisé: 45'. Jardin. $3,000 comptant.
Norwood — Monck. Grande maison de rapport: 14 pièces. 3 plomberies. Garage double. Plancher: chêne. Lot: 50'. Revenu mensuel $145, plus 4 pièces pour propriétaire. $8,000 comptant. Balance comme loyer.
Place Gaboury — Bungalow moderne: 4 pièces. Grande cuisine. 2 chambres à coucher. $4,500 comptant. Balance à termes. Possession immédiate.
St-Boniface — Rue Ritchot. Près écoles. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. $4,000 comptant.
St-Boniface Centre — Duplex moderne: 3 ans. 5 et 5 avec 3 chambres à coucher. $8,000 comptant. Balance à termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
39-222-40C.

A VENDRE
$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Fleury Place — Parc Windsor. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 5 ans. Prix: $12,000. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.
Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chaufage: gaz. Prix réduit à $12,200. Comptant requis $1,500.
Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
39-227-40C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

AVIS
Soumissions pour combustible
Des soumissions pour l'approvisionnement d'huile à chauffage pour l'école secondaire de Woodridge et les Instituts Collégiaux de La Broquerie, Lorette et St-Adolphe pour 1965 seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. le 20 janvier 1965.
Les offres peuvent être faites pour une école en particulier, ou pour toutes ces écoles, en donnant le prix au gallon, taxe incluse.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune autre soumission.
La Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14, S. Bisson, secrétaire-trésorier, C.P. 160, Ste-Anne, Man.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
St-Boniface Centre — Prix: $13,500. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Comptant substantiel requis.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,800. Lot: 33' x 122'. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis $1,000. Balance facile.
St-Boniface — Place Gaboury. Duplex: 5 et 5. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
40-246-40C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
Si vous désirez un service prompt et courtois pour la vente de votre maison ou peut-être pour placer un hypothèque, s'il vous plait, appelez-nous.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre. Stuc. Aussi grand garage. Plein prix: $7,900. Termes faciles.
ST-BONIFACE
Semi-duplex. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Aussi beau logis avec ameublement complet au 2e. 2 salles de bains privées. Garage. Grand lot: 50'. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.
HOTEL ENVIRON 100 MILLES DE WINNIPEG
Sur grande route. Presque neuf. Construction en brique et béton. Chiffre d'affaires très intéressant. Dépenses minimes. Idéal pour couple. Comptant requis substantiel.
ST-BONIFACE
Magasin de confiserie et viande. Centre de collection et bureau de poste, etc. Bon chiffre d'affaires. Nouvellement décoré. Comptant requis: $3,000.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
PAUL GAGNON: CH 7-7603
39-229-40C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
A vendre pour la première fois — St-Boniface, blvd Dollard. $4,000 comptant. Attrayante maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Seulement 18 ans. Belle cour boisée et clôturée: 50'. Garage. Grands salon et salle à manger, salle de bain: 3 unités, belle cuisine et chambre à coucher au 1er. 2 chambres à coucher bien éclairées et lavabo au 2e. Soubassement complet. Taxe: seulement $338. Localité de choix. Hôpital, autobus, magasins, écoles et basilique. Termes faciles.
POSSESSION IMMEDIATE
Norwood — Duplex. $4,000 comptant. 2 ans seulement. Stuc avec frontage en brique. Lot paysagé: 50'. 5 pièces: 3 chambres à coucher et salle de bain de 4 unités au 1er. 4 pièces au 2e: 2 chambres à coucher et salle de bain de 4 unités. Cuisines attrayantes. Les 2 logis loués à $110 chacun. Fournaise à gaz séparée, etc. Bonne localité. Plein prix: seulement que $24,000 maintenant.
St-Boniface Centre — $5,000 comptant. Attrayante maison de professionnel: 7½ pièces, 2 étages. Grand salon. 3 grandes chambres à coucher au 2e avec salle de bain de 4 unités. Soubassement semi-fini, avec cabinet de toilette. Gaz. Garage assorti. Fini en plâtre et chêne de choix. Belle cour clôturée. Près école Provencher et autobus. Doit être vue.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. $5,000 comptant. 9 ans. Quadruplex en brique solide. Double garage en brique. Huile. Soubassement complet. Construit par propriétaire qui déménage en Europe. Revenu: $280 par mois. Peut être augmenté. Jamais vacant. Réduit à $30,000. Termes faciles.
Kitson — $2,500 comptant. 7 pièces, 1½ étage. Nouveaux toit, plomberie et brochage. Soubassement complet. 2 plomberies. Nouvelle cuisine. Nouveau gaz avec tuyauterie complète. Près Précieux-Sang et Holy Cross. Taxe: $194. Bon achat à $13,800. Termes faciles.
Norwood — Rue Seine. 4 pièces. $1,500 comptant. Nouveau gaz. 2 chambres à coucher. Belle cuisine et beau salon. Garage. Taxe: $111. Seulement $8,900.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.
Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
39-220-40C.

Près d'un million et demi remis à 40 agences sociales

Le bureau des directeurs de la Caisse de Bienfaisance du Winnipeg métropolitain annonce qu'un montant de $1,413,000 sera mis à la disposition de 40 agences de la Plume Rouge pour les aider à financer leurs activités de 1965.

Ce montant est inférieur de $103,000, par rapport au budget initial de $1,516,000 qui avait été approuvé par le comité du budget comme minimum requis pour assurer un service adéquat en 1965. Les agences individuelles devront donc adapter leurs projets et budgets pour l'année.

Catéchisme à la TV

Quatorze émissions sur le catéchisme en première année, surtout destinées aux parents et aux enseignants, passeront au poste français de télévision. Bien que ces émissions soient faites d'après le nouveau catéchisme de première année du Québec, elles sont d'un grand service pour nous aussi qui avons un programme du même genre.

Voici quelques sujets qui seront traités: Dieu Créateur et Père; la vie de prière de l'enfant (trois émissions); comment parler de Jésus aux enfants; les images religieuses; la charité; le péché et le pardon de Dieu; le dimanche et la messe; le baptême, etc.

Ces émissions auront lieu tous les dimanches à partir du 17 janvier, de 2 h. 15 à 2 h. 45 p.m., au poste CBWFT (canal 3).

Il est sûr que ces programmes éclaireront beaucoup les parents sur notre nouveau catéchisme et les aideront à mieux remplir leur rôle à la maison.

Un livre de prières oecuméniques

(CCC) — En Allemagne de l'Ouest, les autorités catholiques ont publié un livre de prières oecuméniques contenant 300 textes relevant des différentes confessions chrétiennes dans le monde entier. Cet ouvrage sera utilisé notamment pendant la Semaine de prière pour l'unité chrétienne.

Seigneur, avec vous, je suis prêt à marcher et vers la prison et vers la mort. (Lc 22, 33)

A VENDRE
ST-EUSTACHE
335 acres de terrain tout en culture. Prêt à ensemencer. $86 de l'acre. A termes.
110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
39-221-40C.

A VENDRE
Belle ferme de 328 acres. 68 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait de 20,000 livres. Etable moderne. Chemin gravelé. Machines aratoires. 35 milles de Winnipeg. Prix: environ $50,000.
St-Boniface — Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Taxe: $280. Titre clair. Prix: $16,500.
Terre de 160 acres avec maison, étable, etc. 110 acres en culture. 30 milles de Winnipeg. Prix: $8,000.
Près Lorette — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
39-228-40C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

Rédaction
Travail de bureau à domicile — M.-L. Boily:
Numéros de téléphone: à La Broquerie: HA 4-5202,
A 194, rue Despins, St-Boniface: CE 3-1521

ON DEMANDE
Pour école Lorette Centre no 992. Institutrice pour enseigner la 3e année. Entrée en fonction: 1er février. **S'adresser à: M. Roméo Manaigre, sec., école Lorette Centre no 992, Lorette, Man.** 40-247-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires déjà établie. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man.** 40-240-T.F.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of ADELE PHILIPPOT late of the City of St. Boniface, formerly of the Village of St. Claude, in Manitoba, Widow, deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of February, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of January, A.D. 1965.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Estate.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of JEAN BAPTISTE BERTHELETTE, late of the Town of McCreary, in Manitoba, C.N.R. Pumpman, deceased.
All claims against the above estate, duly verified by affidavit or statutory declaration, must be sent to the undersigned Solicitor, at his office, 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 10th day of March, A.D. 1965.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 11th day of January, A.D. 1965.
JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Albert Berthelette and Charles Berthelette, Executors.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of WILFRED ROBIDOUX, late of the Parish of Haywood, in Manitoba, Farmer, deceased.
All claims against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 23th day of February, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 11th day of January, A.D. 1965.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of HELENE DAIGLE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, wife of Alphonse Daigle, of the same place, retired.
All claims against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 16th day of February, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of January, A.D. 1965.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

Firestone Town & Country
Pneus d'hiver
2 pour $25.55
670-15 750-14
Garantie de 12 mois
Informez-vous de nos termes budgétaires
LABOSSIÈRE SERVICE LTD.
Provencher et Des Meurons
CH 7-3970 St-Boniface

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE No 14

Reçoit des demandes de professeurs qualifiés pour enseignement, soit au niveau de l'école secondaire ou de l'Institut Collégial, pour enseigner à l'Institut Collégial de Ste-Anne où un professeur est requis pour le début du terme scolaire en janvier 1965.

Echelle de salaire:

Classe 3:	$4,000 min.	$5,500 max.
Classe 4:	$4,500 "	$7,400 "
Classe 5:	$4,900 "	$8,000 "
Classe 6:	$5,300 "	$8,800 "
Classe 7:	$5,800 "	$9,700 "

Rétribution de salaires pour toutes les années de service..

Augmentations: Classe 3, $200 par année. Classe 4, 5, 6, 7, $200 x 2, $300 par la suite jusqu'au maximum. Bilingue préféré.

Pour plus d'informations, s.v.p., appelez le soussigné. Téléphone: GArden 2-5369.

S. Bisson, sec.-trés.,
Ste-Anne, Man.


Vic De Gagné
• OLDSMOBILE • CHEVROLET • CAMIONS
INMAN MOTORS LTD.
Angle des rues York et Main — Bureau: WH 3-1471 — Résidence: GL 2-1896



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

L'Office National du Film
A besoin d'un ou d'une sténographe bilingue de 2e année pour ses bureaux de Saskatoon.
Le travail comprend celui de réceptionniste, sténodactylo, en anglais et en français. Entourage plaisant. Bénéfices ordinaires du personnel du Service Civil fédéral. Le salaire peut varier de $3,270.00 à $3,720.00 selon les qualifications et l'expérience.
Veuillez faire votre demande en écrivant au:
Surintendant Régional,
Office National du Film,
210 Edifice Fédéral, Saskatoon.

VOUS ÊTES LE PATRON!
Vous êtes propriétaire d'une usine ou d'une maison qui a besoin d'être redécorée ou d'un nouveau posage de fils électriques? Vous pouvez dire votre mot au sujet de l'embauchage d'hiver. Vous êtes le patron. Les emplois sont plus nombreux cet hiver que les années passées . . . Faites votre part pour que cette situation continue, et tous en tireront profit.
Faites-le maintenant
Ministère des Affaires Municipales du Manitoba
C. H. Chappell, sous-ministre — Hon. R. G. Smellie, Q.C., ministre


LIONEL AQUIN
Si vous magasinez chez CLARK'S, Grant Park Plaza — Grant et Nathaniel, demandez-moi pour ameublement de maison et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . . .
Il me fera plaisir de vous aider à faire votre achat.
Téléphonez-moi à 284-0512 ou appelez-moi à la maison à 832-5794

AQUIN SERVICE et RÉPARATIONS
de toutes marques de machines à coudre
A DES PRIX RAISONNABLES
Appelez à n'importe quelle heure: Téléphonez 832-5794
369, RUE GAGNON, ST-CHARLES

Epargnez en venant vous-même
★ Service prompt et digne de confiance avec garantie ★
On offre une tasse de café à nos clients

ALBERTINE'S
NETTOYAGE À SEC — COUTURE
RETOUCHES — RÉPARATIONS

★ **3 succursales à votre service**
109, rue Marion (vis-à-vis l'hôtel Norwood) CH 7-9014
576, chemin Ste-Marie (Jonction Ste-Anne et Ste-Marie) CE 3-7545
535, avenue Ellice (angle Ellice et Langside) SP 5-6134

★ **Economisez!**
Payez 30% de moins en profitant de nos prix d'aubaine pour nettoyage.

COMPLETS	$1.19
ROBES	$1.19
PANTALONS	.64
JUPES	.64

SERVICE DE CHEMISES